

**REPUBLIQUE DU  
CAMEROUN**

Paix - Travail - Patrie  
\*\*\*\*\*

**UNIVERSITE DE YAOUNDE I**

\*\*\*\*\*

**ECOLE NORMALE  
SUPERIEURE**

\*\*\*\*\*

**DEPARTEMENT D'HISTOIRE**

\*\*\*\*\*



**REPUBLIC OF CAMEROON**

Peace - Work - Fatherland

\*\*\*\*\*

**UNIVERSITY OF YAOUNDE I**

\*\*\*\*\*

**HIGHER TEACHER'S  
TRAINING SCHOOL**

\*\*\*\*\*

**DEPARTMENT OF HISTORY**

\*\*\*\*\*

**LE FESTIVAL DES ARTS ET DE LA CULTURE  
(FESTAC) MEDUMBA ET SON APPORT AU  
DEVELOPPEMENT POLITIQUE, ECONOMIQUE  
ET SOCIOCULTUREL DU NDE : 1994-2015**

Mémoire présenté et soutenu publiquement en vue de l'obtention du Diplôme de Professeur  
de l'Enseignement Secondaire Deuxième grade (DIPES II)

**Par :**

**Anayse Nersine DJANPOUP NANA**

*Licenciée en histoire*

Sous la direction du

**Dr. Jeanne MBARGA**

**Et**

La supervision du

**Pr. Eugène Désiré ELOUNDOU**

*Maitre de conférences*

*Année académique 2015-2016*

**DEDICACE**

*A*

*Mes parents Fonye peter Ghanli et Bami Nana Eve Noelle*

*Ma Fille Ngo Njock Salomé Daniella*

## RESUME

Dans le souci de valoriser, conserver et pérenniser la culture d'un peuple, plusieurs moyens sont utilisés. Parmi ces moyens, on a par exemple les festivals ; c'est dans ce contexte que s'inscrit le thème le Festival des Arts et de la Culture (FESTAC) *Medumba* et son apport au développement politique, économique et socioculturel du département du Ndé sur lequel porte notre étude. Créé en 1995 par Niat Marcel Njifenji et les élites du Ndé, ce festival est géré par le *Kum Ntsi Medumba* qui est une association apolitique créée en 1995. Depuis sa première édition en 1995, ce festival a connu trois principales phases : une phase de lancement, celle d'intermittence et enfin une phase de renaissance. Pour le peuple du Ndé, ce festival est devenu un événement de référence grâce aux nombreux avantages qu'il entraîne sur tous les plans de la vie. Grâce à son côté festif, il attire bon nombre de visiteurs et fait vivre Bangangté, chef-lieu du département du Ndé. Pour mener à bien notre étude, nous avons opté pour la méthode déductive car, les données obtenues, nous ont permis de tirer plusieurs conclusions. Il ressort donc de notre analyse que les festivals au même titre que le commerce, le sport et la politique contribuent au rayonnement d'une localité et d'un pays d'où l'importance de les multiplier et les rendre plus professionnels. Toutefois, le FESTAC *Medumba* fait face à de nombreux problèmes liés soit à l'organisation, la technique, la logistique et bien d'autres ; d'où le besoin urgent d'apporter des solutions adaptées au contexte pour des éditions prochaines de qualité. Ainsi présenté, nous pouvons dire que, la culture qui autrefois occupait un rang secondaire dans la vie constitue l'un des éléments les plus importants de la dynamique de la vie. Il serait donc urgent d'accorder une place de choix à la culture pour être au rendez-vous du donner et du recevoir.

## ABSTRACT

Many means are used in the urge to valorize, conserve and perpetuate the culture of a population. Among these can be cited festivals; and it is in this light that our study entitled “The *Medumba* Art and Culture Festival and its impact on the economic, social and cultural development in the Nde Division” was conducted. Created in 1995 by Marcel Niat Njifenji and others elites of the Nde division in the west region of the Cameroon, this festival is managed by the *Kum Ntsi Medumba*, which is an apolitical association created in 1995. From its first edition in 1995, the festival has passed through three principal stages: a launching stage, an intermittent stage and finally a stage of renaissance. For the people of this locality, the festival is now considered as a reference event because of the numerous advantages it brings in all domains of life. Thanks to its festive aspect, it attracts a good number of visitors and makes Bangangté, headquarter of the Nde division lively. To successfully conduct our study, we opted for deductive approach, since the information obtained permitted us to draw certain conclusions.

Our analysis thus revealed that in the same way trade, sports and politics contribute to the brilliance of a population, so too does festivals. This explains why they should be multiplied and rendered more professional. However, the *Medumba* Art and Culture Festival faces various difficulties related to organization, the knowhow, logistics and others, justifying the urgent need of adapted solutions, for better quality of the subsequent editions. Hence, culture which in past held a minor position in life constitutes one of the most important elements for its dynamics. It’s therefore judicious and urgent to grant an important place to culture during important occasions and decision making.

## SOMMAIRE

DEDICACE.....	i
RESUME.....	ii
ABSTRACT .....	iii
SOMMAIRE .....	iv
Liste des sigles, abréviations et acronymes .....	vi
Liste des tableaux.....	vii
Liste des photos .....	viii
LA CARTE.....	viii
REMERCIEMENTS .....	ix
INTRODUCTION GENERALE.....	1
CHAPITRE I : PRÉSENTATION PHYSIQUE ET HUMAINE DU DÉPARTEMENT DU NDÉ.....	15
I- PRÉSENTATION DU CADRE PHYSIQUE DU DÉPARTEMENT DU NDE.....	15
II- PRÉSENTATION HUMAINE DU DÉPARTEMENT DU NDE .....	24
CHAPITRE II : ORIGINES ET FONDEMENTS DU FESTIVAL MEDUMBA : 1994- 1995 .....	32
I- AUX ORIGINES DU FESTAC <i>Medumba</i> .....	32
II- LES FONDEMENTS DU FESTAC <i>Medumba</i> .....	39
CHAPITRE III : ORGANISATION DU FESTIVAL ET DEROULEMENT DES ACTIVITES DE 1995 à 2015 .....	50
I. LES NORMES NATIONALES RELATIVES A L'ORGANISATION DU FESTIVAL MEDUMBA. ....	50
II-LE <i>KUMNTSI'MEDUMBA</i> .....	53
III-ORGANISATION DU FESTIVAL <i>MEDUMBA</i> .....	58
IV- LE DEROULEMENT DES ACTIVITES .....	61
V- EVOLUTION HISTORIQUE DU FESTIVAL .....	74

CHAPITRE IV : EVALUATION DE LA CONTRIBUTION DU FESTIVAL MEDUMBA AU DEVELOPPEMENT DU DEPARTEMENT DU NDE (1995- 2015).....	78
I- PRESENTATION DE L'ŒUVRE DU FESTAC MEDUMBA DANS LE DEPARTEMENT DU NDE.....	78
II- LES PROBLEMES DU FESTAC .....	86
III- LES SUGGESTIONS POUR LES EDITIONS PROCHAINES .....	91
CONCLUSION GENERALE .....	94
SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	96
I- SOURCES PRIMAIRES .....	96
II- SOURCES SECONDAIRES.....	100
ANNEXES .....	103
LISTE DES ANNEXES.....	104
TABLE DES MATIERES .....	137

## LISTE DES SIGLES, ABREVIATIONS et ACRONYMES

**A.S.M:** Ancien Séminaristes *Medùmba*

**CCC :** Centre Culturel Camerounais

**CEPOM :** Comité d'Etude et de Production des Œuvres *Medùmba*

**D.M:** Débutant *Medùmba*

**FALSH :** Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines

**FENAC.:** Festival National des Arts et de la Culture

**FESTAC :** Festival des Arts et de la Culture *Medùmba*

**I.F.C. :** Institut Français Cameroun

**J.C.M :** Journée Culturelle *Medumba*

**MINAC :** Ministère des Arts et de la Culture du Cameroun

**MINRESI :** Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation

**N.M:** Noviciat *Medùmba*

**P.N.M:** Pré-Noviciat *Medùmba*

**S.I.M:** Section d'Initiation *Medùmba*

**SERBAME :** Séminaire d'enseignement et de recherche en *Medùmba*

**UNESCO :** Organisation des Nations Unies pour l'Education à la Science et à la Culture.

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Panel des exposants sur le thème "Culture et émergence du Cameroun" lors du FESTAC 2014.....	68
Tableau 2 : Résultats du concours de la meilleure chefferie <i>Medumba</i> 2010. ...	70
Tableau n° 3 : Programme de formation en langue <i>Medumba</i> en 2014. ....	83



## LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : La danse <i>Nzouhbi'goup</i> .....	34
Photo n° 2 : le fondateur du FESTAC <i>Medumba</i> (Niat Marcel Njifenji) .....	37
Photo3 : La Danse <i>Lali</i> .....	40
Photo4 : Objets d'art royaux de la chefferie Bazou. ....	44
Photo 5 : Batiment du <i>Kumntsi</i> à Bangangté. ....	57
Photo 6 : le <i>Mangambeuh</i> .....	62
Photo 7: le Ben skin.....	62
Photo 8: Miss <i>Medumba</i> 2012.....	65
Photo 9: Chef Bahouoc lors des journées des chefferies .....	72
Photo 10 : Chef Bangoua .....	72
C- LES ACTIVITES RELIGIEUSES ET AUTRES.....	73
Photo 11 : Exposition des produits agricoles et artistiques lors du festival 2010. .....	73
Photo 12: Exposition des produits locaux .....	74

## LA CARTE

Carte n° 1 : Carte de localisation du département du Ndé .....	17
--	----

## REMERCIEMENTS

Nous voudrions, à travers ces quelques lignes manifester notre profonde gratitude à l'endroit des personnes qui nous ont apporté un appui considérable pour la réalisation de ce travail.

Nos remerciements vont tout d'abord à l'endroit de notre Directeur le Dr Jeanne Mbarga qui a dirigé ce travail et nous a accordé toute son attention malgré ses occupations et à notre superviseur le Pr Eugène Désiré Eloundou pour sa disponibilité, ses conseils et le suivi de notre travail.

Nous remercions tout le corps enseignant de l'Ecole normale supérieure, particulièrement ceux des départements d'Histoire et de Géographie. Le Pr. Salvador Eyezo'o, Pr. Ossah Mvondo, Pr. Michael Ndobegang, Pr. Robert Pkwang, Dr. Joseph Tanga Onana, Dr. Lucie Zouya, Dr. Souley Mane, Dr. Achille Bella, Dr. Idrissou Alioum, Dr. Jeanot Mve, Dr. Christophe Signié, Dr. Jabiru, Mr Alexis Gazizou, Mr Maura, Mr Ngek Monteh, Mme Fanta Bring et tous les enseignants de l'Université de Yaoundé I pour leurs enseignements et leurs conseils.

Nous remercions le personnel des bibliothèques visitées et des centres de lecture consultés et aussi ceux qui nous ont ouvert leur bibliothèque, particulièrement Mr.Tchoumi L., Mr Yankwa M., Mr Feumba R. Mme Tchounga Ide pour leur assistance et les informations fournies.

Nous ne manquerons pas de témoigner notre gratitude à tous ceux qui nous ont apporté leur soutien et aussi à toute la famille Nana, qui a apporté aide à la conception de ce travail.

# INTRODUCTION GENERALE

## **a- Présentation du sujet**

Notre thème est intitulé "Le Festival des Arts et de la Culture (FESTAC) *Medumba* et son apport au développement politique, économique et socioculturel du Ndé 1994-2015 ".

Au Cameroun, en fonction des régions et des aires culturelles, on distingue plusieurs festivals. On peut citer dans l'Adamaoua, le festival *Nyem Nyem* et le festival des arts et de la culture Kanuri; Au centre on a festival *Essié* (festival socioculturel des peuples *Ekang*) ; Au littoral on a le *Ngondo*, à l'ouest on a le Festival culturel *Lemoù*, et bien d'autres. Le festival sur lequel porte notre étude est le festival *Medumba* dans la région de l'ouest Cameroun plus précisément dans le département du Ndé. Ce festival dont le fondateur est Niat Marcel Njifenji voit le jour en Juillet 1995, date à laquelle la toute première édition fut célébrée. Depuis cette date le peuple *Medumba* n'a pas cessé de manifester sa culture à travers ce festival biennal. Dans le souci de faire pérenniser cet événement et d'appeler les Camerounais à un plus grand regard sur la culture, nous avons porté notre intérêt sur le FESTAC *Medumba*. Toutefois, le choix de cette thématique de recherche n'est pas fortuit mais découle de plusieurs raisons.

## **b- Raisons du choix du sujet**

Parler des raisons du choix du sujet revient à présenter les motivations qui ont guidées ou orientées notre choix vers ce sujet. Il ressort donc que plusieurs motivations ont guidées notre choix ; elles sont académiques, personnelles et pratiques.

La première raison est d'ordre académique car notre parcours académique est, dans le cadre de l'obtention du Diplôme de Professeur d'Enseignement

Secondaire Deuxième Grade (DIPES II), couronné par la production d'un travail scientifique sur un thème de recherche. Ainsi, grâce à ce mémoire, nous souhaitons faire pérenniser la science à travers la valorisation des festivals nationaux.

Pour ce qui est des raisons pratiques, il s'agit aussi à travers ce thème de montrer que les cultures africaines voire Camerounaises, nonobstant les multiples influences subies que ce soit à cause de la colonisation ou la mondialisation, n'ont pas disparu. Allant dans ce même sens Mwatha Ngalasso affirme :

Les cultures Africaines ne sont pas mortes du fait de la colonisation. Au contraire, elles lui ont opposé une résistance active qui crée une nouvelle dynamique culturelle (...) les langues Africaines, les littératures orales les arts et les croyances traditionnelles bien que discrédités (par le colonisateur) semblent avoir mieux résisté dans les campagnes<sup>1</sup>.

A travers ce thème, nous voulons mettre en exergue les potentialités et les spécificités identitaires de la région. Choix de ce thème, cette région du Ndé au service de son développement, pour montrer que loin d'avoir régressé devant la modernité, la culture de ce département tend plutôt à s'affirmer.

Les raisons d'ordre personnelles : l'une des raisons qui justifie le choix de notre thème, et non la moindre, est celle de savoir pourquoi un peuple aussi ancien, une civilisation aussi vieille que celle du *Medumba* éprouve le besoin de se rassembler autour d'un festival pour manifester sa culture aussi tardivement (1994)? Ce festival cherche-t-il simplement à rassembler les peuples afin de valoriser leur culture ou alors il est plutôt source de division ethnique ? Ce festival n'a-t-il pas des orientations politiques vu son contexte d'émergence ? Telles sont autant d'interrogations qui guident ou orientent le choix de ce thème.

---

<sup>1</sup> Axelle Kabou, "Et si l'Afrique refusait le développement ?" de, paris, l'harmattan, 1991, p.134.

### **c- Cadre spatial et temporel**

Nous menons notre étude dans la région de l'ouest Cameroun plus précisément dans le département du Ndé. Le département du Ndé dont le chef-lieu est Bangangté fait partie de l'un des huit(08) départements dont compte la région de l'ouest Cameroun. Il est limité au nord par les départements des hauts plateaux et du Koung khi; à l'ouest par les départements du Nkam et du haut - Nkam ; au sud par le département du Mbam et Inoubou et à l'est par le département du Noun. Toutefois, nous faisons référence aussi à l'aire culturelle *Medumba* qui en plus de couvrir les 13 villages du département sur lequel porte notre étude, concerne aussi le village Bahouoc Bali situé dans le Nord-ouest du Cameroun.

Notre étude se situe entre 1994 et 2015 soit 21 années.

1994 est la date à laquelle le festival fut matérialisé ou alors l'année au cours de laquelle les bases, les jalons du festival furent posés par les élites du Ndé (le 5 juin 1994 à la paroisse de Famgo à Bangangté) sous la houlette de Niat Marcel Njifenji alors directeur général de la SONEC.<sup>2</sup> En effet, ce festival voit le jour un an après le dédicace de la *Bible* en langue *Medumba* ; c'est donc lors de la commémoration de cet évènement que naît l'idée du festival afin non seulement de pérenniser la culture mais aussi de mieux la valoriser.

L'année 2015 qui marque la douzième édition est non seulement une année en préparation du vingtième anniversaire de ce festival, mais c'est aussi une année où ses orientations sont beaucoup plus économiques et orientées vers le "nouveau départ économique".

---

<sup>2</sup> Entretien avec F. Ngami, 67 ans, coordonateur du *Kum ntsi Medumba*, Bangangté, 22 décembre 2015.

## d- Définition des concepts

Selon Kange Ewanè, un historien ne doit jamais aborder l'histoire d'une idée ou d'une institution sans faire méthodiquement et exhaustivement l'histoire des mots car l'importance de la clarification des concepts n'est plus à démontrer. Il affirme dès lors que: " L'une des principales exigences de tout travail qui se veut scientifique réside dans la définition des termes. Cette exigence constitue comme un préalable *sinequanone* de toute recherche d'ordre historique"<sup>3</sup> . Nous allons donc procéder à la définition de certains concepts notamment : festival, art, culture, *Medumba*, développement, afin de faciliter la compréhension de notre sujet et éviter qu'il ne prête à équivoque ou à des interprétations erronées (faussant ainsi la compréhension de notre sujet).

Le festival d'après le *Dictionnaire Larousse* vient du mot latin *festivus* qui veut dire fête<sup>4</sup> ; c'est une grande fête musicale instituée périodiquement par imitation à celles qui étaient organisées en Allemagne et en Angleterre. C'est donc synonyme de joie, solennité, réjouissance. En somme, c'est une manifestation culturelle manifestée pour valoriser un domaine précis de la culture à travers des festivités, des moments de réflexion, des spectacles, expositions...<sup>5</sup>

L'art est l'expression d'un idéal de beauté correspondant à un type de civilisation déterminé<sup>6</sup>. D'après J. Marie Essomba, l'art est un signe figuratif soit le point d'accomplissement d'une conduite à la fois pratique, manuelle, mais aussi intellectuelle pour une certaine catégorie de personnes que l'on appelle les artistes et donc depuis les origines de l'histoire, la mission est

---

<sup>3</sup> F. Kange Ewanè, *Semence et moisson coloniales : un regard africain sur l'histoire de la colonisation*, Yaoundé, Edition CLE, 1985, p.87.

<sup>4</sup> J. Rey- Debove et A. Rey (eds), *Le nouveau petit robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue Française*, Paris, Dictionnaires le Larousse, Paris, 1995, p. 911.

<sup>5</sup> A. M. Ebah Minkes, "Le Festival Nationale Des Arts et de la Culture(FENAC) et la promotion de la culture Camerounaise 1988-2008. Essai d'analyse historique" Mémoire de DIPES II, Ecole Normale Supérieure de Yaoundé, 2012, p.3.

<sup>6</sup> J. Rey- Debove et A. Rey (eds), *Le nouveau petit robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue Française*, Paris, Dictionnaires le Larousse, Paris, 1995, p.129.

précisément de produire et d'interpréter les œuvres d'un type bien déterminé.<sup>7</sup> En outre selon J. Marie Essomba : "l'art est à la fois technique et intuition, moyen d'expression et d'esthétique"<sup>8</sup>. Pour lui, l'art africain demeure depuis des millénaires l'expression par excellence des formes de pensée, des réalisations techniques, et des sentiments religieux.

La culture est un terme polysémique. D'après le penseur chinois Fuminaro Konoyé : "La culture d'une nation est le miroir où se reflète ses connaissances, ses croyances et ses traditions originales. C'est en bref une idée à l'aide de laquelle on peut ouvrir la porte de la connaissance de son peuple et ses institutions"<sup>9</sup>. C'est donc le lieu où la société se comprend, se projette et s'analyse. Elle détermine le potentiel, le style, le contenu de développement économique et social. Selon la déclaration de Mexico sur les politiques culturelles, la culture peut être aujourd'hui considérée comme l'un des traits distinctifs, spirituels et matériels qui caractérise une société ou un groupe social ; la culture constitue une dimension fondamentale de tout processus de développement et contribue à renforcer l'indépendance, la souveraineté et l'identité des nations. Dès lors, un développement équilibré ne peut être assuré que par l'intégration des données culturelles.<sup>10</sup> En bref, l'art et la culture sont les facteurs stratégiques du développement économique, social et politique à long terme.

Le *Medumba* ou *Medumba* est une expression ou un terme qui désigne à la fois une langue, un peuple (les peuples originaires du département du Ndé et les Bahouoc de Bali au Nord-ouest), l'aire culturelle de ces peuples et enfin un festival réunissant le peuple ayant pour langue le *Medumba*. C'est donc l'identifiant ou le qualificatif des ressortissants du département du Ndé.

---

<sup>7</sup> A. Ebah Minkes, "Le Festival Nationale Des Arts et de la Culture", p.2.

<sup>8</sup> Ibid., p.17.

<sup>9</sup> P. Konoyé fuminaro (1891-1945), (le dialogue des cultures et paix ; le modèle camerounais), Rapport du colloque de Buea 2000, p.3.

<sup>10</sup> UNESCO, Mexico City, Août 1982, p.9.

Le mot développement ne fait pas l'objet d'une définition unique. Selon Albertini,

Le développement c'est un processus complexe qui a trait tant aux aspects économiques qu'aux aspects sociologiques, psychologiques et politiques de la vie en société (...) le développement suppose l'apparition d'un monde nouveau et non le grossissement qualitatif de ce qui existe déjà<sup>11</sup>

Selon Philippe D., le développement englobe des bouleversements plus grands (valeurs, normes sociétales et structures sociales) le développement est par nature un phénomène qualitatif de transformation sociétale (éducation, santé, libertés civiles et politiques)<sup>12</sup>. C'est donc un processus à long terme qui a des effets durables et quelque soit la définition, son but ultime est de permettre aux habitants de toutes les régions et de tous les pays sans distinction de sexe, d'origine ethnique, de religion, de jouir des droits économiques, politiques et civiques les plus étendus.

### **e- Problématique**

Selon Raymond Weber M., président de l'organisation Culture et Développement à Grenoble en France, les festivals deviennent de plus en plus des outils de développement local, national et régional. Il affirme de ce fait que :

Les festivals contribuent au développement culturel parce qu'ils créent une dynamique qui permet d'accélérer les échanges artistiques (...) la professionnalisation de tous les secteurs ; ils participent aussi au développement économique et social local, national et régional ; ils sont aussi des forums où l'on discute des enjeux de création les problèmes du vivre ensemble.<sup>13</sup>

Abondant dans la même lancée, Léopold Sédar Senghor affirme que : "la culture était au début et à la fin du développement"<sup>14</sup> c'est dire que le développement est indivisible de la culture donc celle-ci mérite pleinement sa place au centre des

---

<sup>11</sup> J. M. Albertini, *Mécanismes du sous-développement et développement*, Paris, éd. Ouvrières, 1981.p. 254.

<sup>12</sup> P. Deubel, *Analyse économique et historique des sociétés contemporaines*, Pearson Education, France, 2008, p. 463.

<sup>13</sup>R. Weber, *Campus Euro-Africano de cooperacao cultural*, Maputo, Mozambique, 2009, P.5

<sup>14</sup> Ibid., p.2.



stratégies et processus du développement. Allant dans ce sens nous pouvons dire que la sauvegarde du patrimoine culturel donc matériel et immatériel a toujours été et reste une question cruciale pour les peuples en général et les Africains en particulier. De nombreux éléments contribuent à valoriser ce patrimoine culturel parmi lesquels les Festivals des arts et de la culture. C'est dans ce contexte que s'inscrit notre thème où l'on se pose la question de savoir : Quel est le rôle du FESTAC *Medumba* dans la promotion, la vulgarisation, la valorisation de la culture du Ndé et son apport au développement du Ndé ? En d'autres termes comment est-ce que le FESTAC *Medumba* contribue-t-il aussi bien à la promotion de la culture qu'à la croissance dans l'Ouest Cameroun ? D'où notre thème " Le FESTAC *Medumba* et son apport au développement politique, économique et socioculturel du département du Ndé 1994-2015 ". Ce thème est d'actualité pour les Africains et les Camerounais dans un contexte où notre identité culturelle est menacée par la mondialisation, et où nous sommes dans une dynamique de recherche des voies et moyens pour un développement durable.

## **f- Intérêt du sujet**

Le thème sur le FESTAC *Medumba* et son apport au développement politique économique et socioculturel du NDE dégage plusieurs intérêts aussi bien sur le plan scientifique, sociétal, historique que économique.

- Selon l'angle scientifique : il est question de montrer en quoi ce sujet innove dans le domaine scientifique, donc la plus-value de ce thème dans le champ scientifique. En effet, grâce à ce sujet, nous allons d'une part découvrir les éléments de la culture "*medumba* ", l'une des plus riches et anciennes de l'ouest Cameroun et d'autre part, les mécanismes de conservation et de valorisation de la culture d'un peuple qui ne se fait plus seulement dans les musées mais aussi à travers les festivals des arts et de la culture. A travers ce

travail, il serait donc question de sensibiliser la population camerounaise sur la nécessité d'un patrimoine identitaire car comme le déclarent H.Diabaté et C.Wondji : "Pas de peuple sans culture, pas de culture sans histoire et pas de peuple sans histoire"<sup>15</sup>. Ainsi, nous notons l'urgence à la sensibilisation sur la nécessité de la connaissance et la sauvegarde de notre culture.

Sur le plan social et historique : la conférence de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education à la Science et à la Culture (UNESCO) tenue du 14 au 17 mars 2001 à Turin portait sur la redéfinition du patrimoine culturel. Cette organisation démontre que le patrimoine culturel d'un peuple ne s'arrête plus aux monuments, à la collection d'arts, mais comprend aussi les traditions et expressions vivantes héritées de nos ancêtres et transmises aux descendants comme les traditions orales, les arts du spectacle, pratiques sociales et les événements festifs. C'est dans ce sillage que notre thème portant sur les manifestations festives (festival) s'inscrit. En plus dans le contexte actuel de mondialisation, l'affirmation de l'identité africaine voire camerounaise devient un impératif pour le maintien de la diversité culturelle, pour faire face à cette mondialisation afin de ne pas être les laissés pour compte au rendez-vous du donner et du recevoir. La nécessité de la préservation de nos culture réside dans la volonté de promouvoir un dialogue interculturel afin d'encourager le respect des modes de vie, au lieu d'encourager la domination d'un peuple par l'autre, pouvant conduire à la déculturation.

Sur l'angle économique : notre thème est principalement axé sur les stratégies de développement par la valorisation de la culture ceci à travers les festivals des arts et de la culture. Dans un contexte où le Cameroun cherche les voies et moyens pour assurer son développement, il serait donc urgent de proposer les stratégies d'atteinte de cet objectif de façon efficiente et durable.

---

<sup>15</sup> P-J. Mbetkui Yamen, "Les mécanismes des échanges dans l'économie traditionnelle entre la chefferie de Bangangté et ses voisins bamiléké : des origines à la pénétration Allemande (1903-1909) aperçu historique", Mémoire de Maitrise en histoire, Université de Yaoundé I, 2000, p.5.

Pays riche et diversifié tant sur le plan naturel que culturel, il est question de présenter les atouts du pays au travers de cette activité culturelle grâce à l'attrait touristique, la vente des objets et images de la région. Loin d'être une simple représentation ou manifestation de notre identité, ce festival est un puissant moyen de faire rentrer des devises sur le territoire camerounais, contribuant non seulement à l'enrichissement de la région et sa mise en valeur (infrastructures) mais aussi à la connaissance du pays à travers le monde.

### **g- Revue critique de la littérature**

De nombreux travaux de recherche donc livres, thèses et mémoires ont été effectués sur la culture et aussi sur le développement au Cameroun et dans la région du Ndé.

Foga Konefon willy D., dans son mémoire de master intitulé : " La contribution des élites du Ndé au progrès du département : 1973- 2007"<sup>16</sup> nous fait parcourir la région du Ndé sur le plan physique et humain. Il met en exergue les potentialités naturelles du département. Il montre comment les élites de la région contribuent à son développement sur le plan politique, économique et socioculturel. Toutefois, il met l'accent sur le développement infrastructurel, matériel pourtant le développement peut aussi être impulsé par la culture principale et véritable richesse d'un peuple. Notre travail va dans cette optique apporter plus d'éclaircis sur le rôle joué par la culture notamment "FESTAC *Medumba*" qui est aussi une contribution des élites locales dans le progrès de département.

Tchoumkeu Bertrand, a écrit un mémoire de (DEA) intitulé :

---

<sup>16</sup>W.D. Foga Konefon, " La contribution des élites du Ndé au progrès du département : 1973- 2007", Mémoire de Master en histoire, Université de Yaoundé I, 2008.

"Musique et danse comme support historique chez les bamiléké de l'ouest du XIVE siècle à nos jours"<sup>17</sup>. Dans ce travail, l'auteur apporte des informations très importantes sur la culture des bamiléké concernant par exemple la symbolique de la danse et son évolution plus précisément chez les banka et les batié. Il présente aussi la musique et la danse comme des simples activités ludiques indispensables pour le bon fonctionnement de la société. Toutefois, il ne laisse pas ressortir la plus-value de la musique et la danse pour ces sociétés c'est-à-dire l'apport économique, touristique et stratégique de ces deux activités pour ces peuples. D'autre part, il étudie les bamilékés de façon globale sans toutefois faire ressortir les spécificités de chaque groupe.

Dans son mémoire de maîtrise en histoire intitulé : "Evolution historique et enjeu culturel du musée national du Cameroun de 1930 à nos jours"<sup>18</sup>, Nadège Ngah Onana démontre l'importance des musées dans la conservation et l'exposition du patrimoine culturel. Pour ce faire, elle définit le terme musée, montre son organisation et son fonctionnement ainsi que sa valeur dans la conservation et la sauvegarde du patrimoine culturel camerounais. Il se pose donc le problème de savoir si les objets d'arts ne peuvent se conserver que dans les musées ? Que dire alors de leur milieu naturel lorsqu'on sait que chaque objet d'art n'a une signification précise que dans son milieu originel ? L'enlever de son milieu d'origine ne serait-ce pas le dénaturer ? Les festivals apparaissent ici comme d'autres modes par excellence d'expression de l'art.

Le mémoire d'Anne-Marie Ebah Menkes : " Le festival national des arts et de la culture (FENAC) et la promotion de la culture camerounaise 1988-2008. Essai d'analyse historique"<sup>19</sup> est également intéressant. L'auteur de ce travail

---

<sup>17</sup> B., Tchoumkeu, "Musique et danse comme support historique chez les bamiléké de l'ouest du XIVE siècle à nos jours" Mémoire de DEA en histoire, Université de Yaoundé I, 2003.

<sup>18</sup> A. N., Ngah Onana, "Evolution historique et enjeu culturel du musée national du Cameroun de 1930 à nos jours", Mémoire de Maîtrise en histoire, Université de Yaoundé I, 2008.

<sup>19</sup> A. M. Ebah Menkes " Le festival national des arts et de la culture (FENAC) et la promotion de la culture Camerounaise 1988-2008. Essai d'analyse historique", Mémoire de DIPES II, Ecole Normale Supérieure de Yaoundé, 2012.

présente le festival le plus important du Cameroun car il rassemble les peuples de toutes les cultures sur l'étendue du territoire national. Il aborde aussi les problèmes de cet événement ayant conduit à sa dérive. Bien que nous nous soyons servis de ces travaux comme support, nous n'allons pas nous attarder sur toutes les aires culturelles du pays, mais uniquement sur celle du *Medumba*.

Dans sa thèse de doctorat : " La léthargie du département du Ndé une anomalie dans le dynamisme du pays bamiléké"<sup>20</sup>, Emmanuel Nganso présente le département du Ndé dans son aspect physique en insistant sur sa léthargie c'est-à-dire le fait qu'il soit plongé dans un sommeil profond et continu qui lui donne une apparence d'insensibilité complète. Il ne propose pas dans son étude des solutions pour sortir ce département de cette situation. De plus, il ne met pas en exergue le dynamisme de ce peuple, capable de changer le cours des événements. Notre travail montre de ce fait la capacité de ce peuple à innover et à chercher ailleurs que dans son milieu physique les éléments pour son développement.

## **h- Démarche méthodologique**

Dans le cadre de ce travail, nous avons suivi la voie de tout bon historien qui consiste à collecter les données, les analyser et les critiquer de façon objective afin d'établir la vérité historique.

La collecte des données s'est faite dans le respect des canons méthodologiques en histoire ; Ainsi, nous nous sommes rendus dans un premier temps au centre culturel camerounais (CCC) pour s'approprier des éléments de la culture camerounaise et de l'ouest Cameroun surtout. A cet effet, nous avons été dirigés plutôt vers la centrale des lectures du CCC. Nous y avons trouvé des documents qui nous ont permis d'avoir une vue générale sur la culture du pays, éléments qui ont été utiles pour la rédaction de l'introduction générale.

---

<sup>20</sup> E. Nganso, "La léthargie du département du Ndé une anomalie dans le dynamisme du pays bamiléké", Thèse de doctorat 3<sup>e</sup> cycle géographie, Université de Yaoundé, 1982.

Par la suite, nous sommes allé au Ministère des Arts et de la Culture du Cameroun (MINAC) où nous avons sollicité les documents officiels sur le festival comme la licence, les autorisations, et autres textes ou accords réglementant ce festival. Ces informations ont été d'une grande utilité. De nombreux autres centres de documentation ont été aussi consultés pour ce travail. Nous pouvons citer la bibliothèque du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI), celle de l'Institut Français du Cameroun (I.F.C), celle de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'université de Yaoundé I (FALSH) où nous avons pu avoir les thèses et les mémoires sur le département du Ndé et bien d'autres utiles pour la réalisation des trois premiers chapitres.

Toutefois il convient de noter que ce travail repose à majoritairement sur les sources orales ; Pour ce faire, la collecte des données nécessaires à la réalisation de ce travail s'est faite par l'élaboration d'un questionnaire guide. Ainsi, plusieurs descentes sur le terrain ont été effectuées et grâce au questionnaire, des entretiens guidés sur une population cible (chefs traditionnels, les organisateurs du festival, les commerçants, les hôteliers, les moto taximen...) ont été effectués et nous a permis de recueillir les données utiles pour la rédaction de l'étude. Une fois les informations collectées, nous avons procédé à la confrontation des sources et à l'analyse critique afin de retenir essentiellement la substance moelle pour la réalisation de notre travail.

En dehors de ces sources, nous avons eu recours aux archives privées de certains informateurs et nous sommes allés au centre de documentation du *Medumba* à Bangangté nommé *kumntsi* pour avoir les documents officiels tels que le statut, les rapports et les plaquettes du FESTAC *Medumba*.

Toutefois, la réussite de ce travail ne s'est pas dans un désordre, mais, il a suivi un plan logique selon un ordre thématique.

## **i- Plan du travail**

La synthèse des documents nous a permis de rédiger un travail qui s'organise en quatre parties.

Le premier chapitre s'intitule : Présentation géographique, humaine et culturelle du département du Ndé. Ce chapitre met en exergue les aspects physiques et humains du département tout en ressortant le lien qui existe entre le milieu physique et le festival. Il nous présente la formation et l'organisation actuelle dudit département.

Le deuxième chapitre s'intitule : origines et fondements du FESTAC *Medumba*. Nous retraçons les événements ou fêtes ayant existé avant le FESTAC et qui constituent pour lui une base. De plus nous faisons ressortir de façon plus claire les origines dudit événement.

Le troisième chapitre s'intitule : organisation du festival et déroulement des activités. Ici, il s'agit de l'analyse des différents textes sur la création du festival et la présentation de ses différentes articulations depuis sa création jusqu'à 2015 tout en ressortant les différentes phases ayant meublé son existence.

Le quatrième chapitre s'intitule : Evaluation de la contribution du festival *Medumba* dans le développement du département du Ndé (1995-2015). Ce chapitre évalue la contribution du FESTAC *Medumba* au développement du Ndé sur le plan politique, économique et socioculturel tout en ressortant quelques problèmes liés au festival.

## **j- Difficultés rencontrées**

De nombreux obstacles ont ralenti la réalisation de notre travail. La première difficulté était liée à une rareté des documents sur les premières années d'existence du festival sur lequel porte notre étude. Il s'agit par exemple des

rapports des années 1995 à 2000 qui n'ont pas été retrouvés puisqu'ils n'ont pas été archivés.

La deuxième catégorie de difficultés réside dans le fait qu'il n'existe pas de réelle collaboration entre les organisateurs et les autorités administratives locales soient-elles départementales, régionales ou nationales. Cette situation entraîne donc un certain flou dans la gestion des documents officiels qui étaient censés être publics.

La troisième série d'obstacles est beaucoup plus relative aux données chiffrées des festivaliers. En effet, puisqu'il s'agit d'un événement festif, la population concernée est très mobile et difficile à quantifier, d'où la difficulté liée aux estimations.



# CHAPITRE I : PRÉSENTATION PHYSIQUE ET HUMAINE DU DÉPARTEMENT DU NDÉ

Notre étude est intitulée "Le Festival des Arts et de la Culture (FESTAC) *Medumba* et son apport au développement politique, économique et socioculturel du Ndé 1994-2015." Dans une étude préalable du milieu physique et des populations concernées, il s'agit de présenter le cadre physique de notre étude, les populations et leurs activités enfin, apporté des renseignements sur les éléments culturels matériels ou immatériels de notre département.

## I- PRÉSENTATION DU CADRE PHYSIQUE DU DÉPARTEMENT DU NDE

Pour mieux comprendre l'histoire d'un peuple, il faut saisir l'environnement dans lequel il évolue, car tout événement historique se produit dans un espace bien déterminé. Allant dans le même sens, Ibrahim Baba Kaké affirme : "Il serait vain d'aborder un processus historique sans tenir compte des données naturelles et physiques qui dans tous cas interviennent dans le développement d'une région, d'un pays, d'un continent"<sup>21</sup>. Ainsi, parler de la présentation du cadre physique d'une étude revient à localiser la zone d'étude, examiner son relief ; son climat, son sol, son hydrographie et sa végétation.

---

<sup>21</sup>I. Baba Kaké et E. Bokolo, *Histoire générale de l'Afrique : l'Afrique, berceau de l'humanité*, Tournai, Casterman, 1977, p.9. Cité par P-J. Mbetkui Yamen, "Les mécanismes des échanges dans l'économie traditionnelle entre la chefferie de Bangangté et ses voisins bamiléké : des origines à la pénétration Allemande (1903-1909) aperçu historique", Mémoire de Maîtrise en histoire, Université de Yaoundé I, 2000, p.6.

## A- LOCALISATION

Le département du Ndé dont le chef-lieu est Bangangté fait partie de l'un des huit (08) départements dont compte la région de l'ouest Cameroun. Il est limité au nord par les départements des Hauts plateaux et du Koung khi, à l'ouest par les départements du Haut Nkam et du Nkam, au sud par le département du Mbam et Inoubou et à l'est par le département du Noun. Situé entre le 4°53' et 5° 16' de latitude nord et entre le 10°21'et 10°49' de longitude Est. Il a une superficie de 1524km<sup>2</sup> environ soit les 9,13% de la superficie totale de la région de l'ouest Cameroun. Ce département comprend 04 districts notamment ceux de Bangangté, Tonga, Bazou et Bassamba.<sup>22</sup> Sa population est estimée à environ 94849habitants pour une densité de 62,23hab/Km<sup>2</sup> (habitants au Km<sup>2</sup>) selon les données statistiques de 2005.<sup>23</sup>

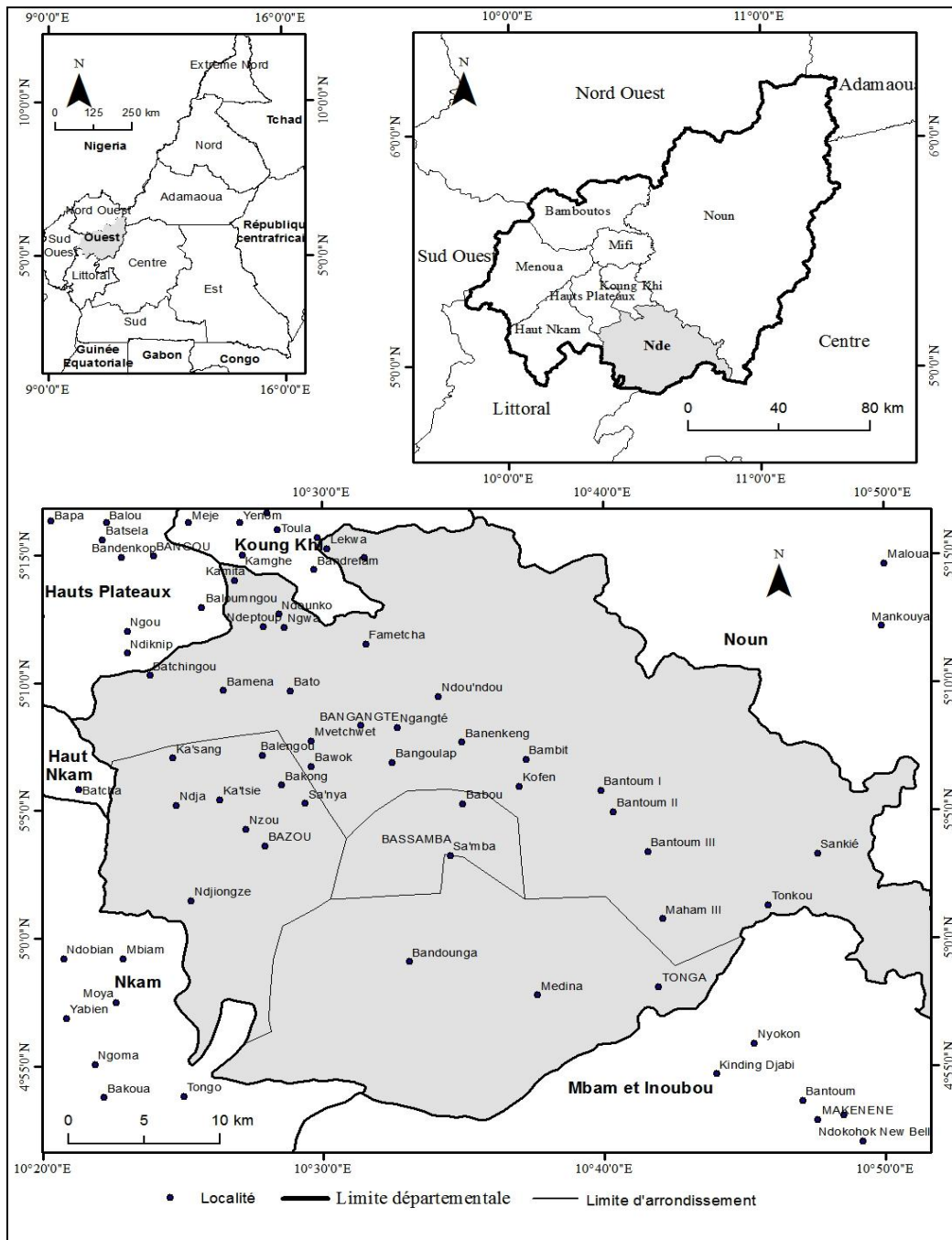
La carte 1 illustre cette localisation.

---

<sup>22</sup>*Annuaire statistique du Cameroun 2011, P.80.*

<sup>23</sup> Ibid.

## Carte n° 1 : Carte de localisation du département du Ndé



Source : Données Atlas forestier interactif, 2011.

### B- LE MILIEU PHYSIQUE

L'homme vit dans un environnement qu'il influence et exploite pour sa survie ; dès lors, il existe des rapports étroits entre les hommes et leur milieu physique qu'ils modifient parfois.

## 1- Le relief et le climat

### a) Un relief très complexe

Les formes de relief dominantes ici sont les plateaux, les vallées et l'apparition de quelques massifs montagneux. Avec une altitude comprise entre 1200 et 2000m, le département du Ndé dégage deux ensembles : la zone bordière (600-1000m) et l'immense bloc rattaché aux plateaux bamiléké (plus de 1000m)<sup>24</sup>

- La zone bordière : elle comprend
  - Le plateau Ntonga qui occupe tout le sud du Ndé, son altitude moyenne est de 850m.
  - Le plateau Bassamba-Bandoumga et la pénéplaine du Noun

Le plateau Bassamba-Bandoumga a des altitudes échelonnantes entre 800 et 1000m, on le localise vers le sud et l'est des chefferies de Bazou et Balengou, quelques reliefs résiduels atteignent 1100m.<sup>25</sup> Les vallées du Ndé et ses affluents ont un encaissement avoisinant 200m qui marque profondément cette zone. Ainsi, le Ndé y crée un secteur marécageux dans la chefferie de Bandoumga,

- La pénéplaine du Noun : elle n'est pas large dans le Ndé ; Elle va de (5 à 10 km) du Nord au sud et s'allonge sur 30 km. Son altitude décroît aussi du Nord à (1100m) et au sud à (700m)<sup>26</sup>

-Le secteur intermédiaire de Bantoum (1100m) est cette zone qui comporte une succession de petits gradins on y trouve Bantoum III (1100m), Bantoum II (1000m), et Bantoum I (1270m).

---

<sup>24</sup> E. Nganso, "La léthargie du département du Ndé une anomalie dans le dynamisme du pays bamiléké", Thèse de Doctorat 3<sup>e</sup> cycle géographie, Université de Yaoundé, 1982, p. 148.

<sup>25</sup>Ibid.

<sup>26</sup> C .Djanfa, "Les cultures de contre-saison dans les bas-fonds du département du Ndé, Master en géographie", UYI, 2010, Pp 36-37.

- L'immense bloc rattaché aux plateaux Bamiléké

-Les plateaux de Bazou- Bangangté : ils ont une altitude moyenne de 1300m et sont très étendus ; ce plateau Bazou et ses environs dont Bakong, Bahovoc, Balengou, sont hérissés de nombreuses collines, de buttes et de croupes aux pentes raides séparées entre elles par des influes (zones marécageuses).<sup>27</sup> La vallée du Mafhou est la plus profonde ; on y dénombre aussi de nombreuses dépressions<sup>28</sup>

-le secteur de Bangangté est plus calme mais troublé par quelques monts (Mont Feutap 1600m à l'ouest du chef-lieu du département) - Le plateau de Bangangté-Fokam qui s'étend jusqu'au Nord de la chefferie de Bangoua est caractérisé par un relief peu accidenté ; on note aussi dans le Ndé l'accident bordier (100 à 40m de dénivellation). On y dénombre quelques monts notamment le mont Batchingou au nord-ouest culminant 20097m, le mont Bangoulap au centre culminant 1542m à Ntaagui,

## **b) Un climat fortement influencé par le relief**

Situé entre 4°53' et 5°16' de latitude nord, le Ndé a un climat caractérisé par : un net déficit pluviométrique, des moyennes mensuelles de températures clémentes, une amplitude thermique moyenne, une hygrométrie forte pendant la saison des pluies et une évaporation élevée pendant la saison sèche.<sup>29</sup> L'altitude et le compartimentage de son relief expliquent l'existence des microclimats, lui conférant un climat pseudo-tropical très diversifié à deux (02) saisons. Parlant des précipitations, elles sont irrégulières et diminuent du sud-ouest vers le Nord-est;<sup>30</sup> cette diminution, de pluies s'explique par :

<sup>27</sup>E. Nganso, " La léthargie du département du Ndé", p 142.

<sup>28</sup> Une dépression est un creux, un enfoncement topographique. Les plus grandes dépressions dans le Ndé, sont celles de Mafhou à l'ouest, Ndé au sud, Noun à l'est, Nié, Nihep et Raha au sud-ouest ; ces dépressions sont dominées par les hauteurs.

<sup>29</sup> R. Djamfa, " Les cultures de contre-saisons", p.42.

<sup>30</sup> Ibid.

-La présence de la dorsale camerounaise qui marque la limite occidentale du pays Bamiléké et constitue une véritable barrière orographique mettant le département dans une position d'abri. Exemple Bamenda 3000mm de pluies par an et Bangangté 1457mm de pluies par an. Toute fois les montagnes Batchingou, Ntaagni et autres entraînent une recrudescence locale des précipitations.

- La muraille naturelle de Bazou, véritable barrière orographique qui, met le département une fois de plus en position d'abri relatif.

-Une autre raison de cette diminution de pluies est selon Mr Suchel, le fait que les vents océaniques franchissent un double obstacle qui est l'axe de la dorsale camerounaise et les hauts plateaux Bamiléké. Cette situation entraîne les courants subsidents (déplacement des masses d'air vers le sol) de type Foehn<sup>31</sup>. Ce département est aussi très exposé à l'harmattan la majeure partie de l'année ; ainsi, Bangoua, Bangangté et Bamena ont un " régime à paliers sans paroxysme"<sup>32</sup>. Le Ndé connaît depuis 1971 un déficit hydrique prenant des proportions alarmantes mettant les populations et leurs activités dans une situation précaire et incertaine. Les températures varient par secteurs, les données récentes montrent que l'amplitude thermique diurne est plus élevée que celle thermique annuelle ; toutefois une sécheresse relative se fait ressentir en décembre-janvier et février avec des maximas atteignant 30°C. Il est aussi important de noter l'action des vents, tourbillons de poussière violents qui troublent de temps en temps la chaleur.

Bref le climat du département du Ndé appartient au type camerounien d'altitude des hauts plateaux caractérisé par deux(02) saisons : une longue saison des pluies (mars-novembre) et une courte saison sèche (décembre-février) entrecoupée par des périodes pluvieuses. La zone de Tonga et la pénélaine du

---

<sup>31</sup> Pour plus d'informations lire Emmanuel Nganso " La léthargie du département du Ndé" p.149.

<sup>32</sup> Cette situation s'explique par le fait que l'harmattan vent du nord-est domine une bonne partie de l'année cette région, la mousson vent du sud -ouest avant d'y arriver est déchargée d'une grande partie de son humidité.

Noun sont plus sèches avec un climat subéquatorial typique.<sup>33</sup> Le climat est peu propice à l'agriculture d'où le recours aux autres activités telles le commerce, l'artisanat et les sculptures. Ces activités constituent les principaux éléments d'exposition pour la valorisation du savoir-faire des populations du Ndé lors du festival " *Medumba*".

## **2- Hydrographie, sols et végétation.**

### **a) L'hydrographie**

La carte hydrographique du Ndé montre que c'est une région avec un réseau hydrographique dense bien que les cours d'eau qui y coulent sont peu importants. Ces cours d'eau appartiennent à deux bassins fluviaux<sup>34</sup>.

- Le bassin du Mbam est représenté par les cours d'eau Ndé et le Noun qui drainent avec leurs affluents la partie orientale du département. Le Ndé est appelé Nko'fi dans sa partie supérieure et a pour affluents Nkoupkou, la Maham, la Mahentchou, la Bangué et mesure environ 75Km. Le Noun quant à lui est représenté par ses affluents le Nzeumoubou ; le Ngam ; le nkong, lakounougoun et la koupa qu'il reçoit dans son cours moyen et constitue la limite orientale du département.<sup>35</sup>

- Le bassin du Nkam : il est moins important et son principal cours d'eau est la Mafhou qui reçoit comme affluents la Magham, la Tchissada, la Siansa. L'autre cours d'eau est la Ndipé qui arrose par ses affluents l'extrême sud de l'arrondissement de Bazou. Le troisième cours d'eau est la Nié ou Nihep qui arrose le sud de l'arrondissement de Tonga. Le principal cours d'eau d'ici est le Ndé (cours d'eau d'où il tire son nom) qui coule entre Tonga et Makenene marquant ainsi la limite entre le Ndé et le Mbam, les régions de l'Ouest et du Centre Cameroun. La vigueur des pentes de nombreux escarpements et

---

<sup>33</sup>R. Djamfa, "Les cultures de contre saison", p.43.

<sup>34</sup>E. Nganso, "La Léthargie du département du Ndé", p.161.

<sup>35</sup> Ibid.

l'étagement du relief favorisent l'abondance des chutes et des rapides qui sont des sites touristiques et des éléments mis en avant ou visités lors du festival "*Medumba*" pour valoriser la région.

### **b) Les Sols**

Dans ce département, on note une diversité des sols qui sont dans l'ensemble pauvres pour l'agriculture sauf ceux de Bantoum, Bassamba, Kouba, Bafetba, Dionzou et la plaine du Noun.<sup>36</sup> Selon Yola Yokam, on a les sols ferrallitiques formés de basalte ancien (Bamena, Bangangté, Bangou, Bangoulap, Depouolock), les sols bruns eutrophies c'est-à-dire ceux développés sur des formations volcaniques et riches en minéraux, végétaux, bien aérés. (Ndiop, Ndor, Kassang, Yala) ; Les sols noirs et ceux évolués.<sup>37</sup> Ces sols ont une texture argileuse et siliceuse. La géologie dudit département montre l'existence des roches telles que le grès qu'on retrouve de Bangangté à Bantoum ainsi qu'à Balengou, Bangoulap, Bangoua, Bazou. Cette roche caractérise et porte toute une tradition dans ce département car elle est utilisée comme élément d'identification pour ces peuples (Balengou surtout) qui l'utilisent pour certaines cérémonies dans l'exécution des danses mais aussi pour la fabrication des objets comme les poteries, les masques généralement exposés lors du festival. Les sols des localités favorables à l'agriculture tel Bantoum produisent des cultures qui sont utilisées pour des expositions agricoles, les comices agro-pastoraux départementaux, les festivals entre et autre le festival "*Medumba*"<sup>38</sup>.

### **c) Une végétation très diversifiée et dégradée**

Comme dans l'ensemble du pays Bamiléké, la végétation du département du Ndé a été fortement modifiée et perturbée par l'altitude, par la population et ses activités qui ont entraîné une transformation générale et profonde de la

---

<sup>36</sup>J-P. Nguiffo, *Le Cameroun de toujours*, Yaoundé, éd. L'Essoah, 2006, p.147.

<sup>37</sup>Y. Yola, " Introduction à la recherche archéologique dans le Ndé et étude de la culture matérielle ancienne", Mémoire de Maîtrise, Université de Yaoundé, 2000 I, p.13.

<sup>38</sup>J. Kouam, "Le renouveau agricole dans le département du Ndé ; conquête des terres et accroissement des productions agricoles", Mémoire de DEA, Université de Yaoundé I, 2009. p. 33.



végétation naturelle.<sup>39</sup> On y rencontre dès lors les forêts, les savanes, les jachères et les espaces cultivés en bocage.

▪ Les forêts : elles occupent le sud, le sud-ouest et le centre du département constituant une ligne allant de la rivière de Maham à l'est jusqu'au Nord du marigot Tchéssada (bazou)<sup>40</sup>. Cette végétation comporte de rares formations végétales de type sempervirentes à l'extrême sud ; luxuriante puis étagée, cette forêt est dominée par des grands et gros arbres : c'est la forêt sempervirente atlantique à moyenne altitude<sup>41</sup>. Quand on va vers le nord, cette forêt devient de plus en plus dégradée et secondaire avec des arbres de taille moyenne : c'est la forêt semi-décidue ou ombrophile à sterculiacées. Plus étendue que la première, on la retrouve à Badounga, Maha, au sud-ouest de Bangoulap et à Famchouet.<sup>42</sup>

On note aussi la forêt galerie tout au long des cours d'eau et les forêts bocagers au nord-ouest et au nord. Cette forêt est utile non seulement comme élément du sacré (forêts sacrées pour les rites traditionnels) mais aussi pour l'exploitation du bois utile pour la sculpture et la fabrication des objets d'art (statuettes, chaises, tableaux, cannes, flûtes).

▪ La savane : elle y est représentée sous plusieurs formes à savoir la savane arbustive dans la péninsule du Noun, la savane herbeuse, sur la route Bantoum-Bangoua ; la savane péri forestière à Tonga. Cette savane est parsemée d'arbres tels le *Daniella oliveria*, le "*mbweu*" ou le *canariumschweinfurthi* dont la sève et la résine sont consommées et son tronc par contre est utilisé pour fabriquer les objets d'art, de sculpture.<sup>43</sup> On y trouve aussi le bois sacré des chefferies qui servent d'abri pour les tombes des chefs, c'est aussi le lieu de recueillement des sociétés secrètes de la chefferie. Les raphiales denses colonisent les bas des

---

<sup>39</sup>J.L. Dongmo, "Le dynamisme bamiléké (Cameroun) vol I : la maîtrise de l'espace agraire", Yaoundé, CEPER, 1981, p.36.

<sup>40</sup>E.Nganso, "La léthargie du département du Ndé", p.167.

<sup>41</sup>J-L.Dongmo, *Le dynamisme Bamiléké*, p.36.

<sup>42</sup>Ibid.

<sup>43</sup>J. Kouam, "Le renouveau agricole dans le département du Ndé", p.34.

versants aux sols hydromorphes ; et ces raphiales servent donc de matière première pour l'artisanat. Les sommets quant à eux sont occupés par des touffes d'herbes.

## **II- PRÉSENTATION HUMAINE DU DÉPARTEMENT DU NDE**

Il s'agit de présenter les peuples du Ndé dans leurs diversités et leurs spécificités en faisant ressortir leur origine, leur formation et leur organisation aussi bien ancienne que moderne.

### **A- ORIGINE, PEUPEMENT ET FORMATION DES PEUPLES DU NDE**

La compréhension de l'histoire d'un peuple passe par la connaissance préalable de celui-ci. Cette connaissance passe par la maîtrise de ses origines et son organisation.

#### **1) Origine des peuples du Ndé**

La plupart des villages du Ndé ont été fondés par "les rois chasseurs". En effet, les populations du Ndé font partie du grand groupe appelé "Bamiléké" qui serait venu du haut Mbam et du pays Tikar.<sup>44</sup> Dans un contexte général de mouvement des populations du centre et de l'ouest Cameroun, ils migrèrent vers le sud et occupèrent l'actuel pays bamoum ou ils fondèrent les villages : Nkoupit (Bapi), Folepou (Baleng), Nkoudou (Badeng).<sup>45</sup> Ainsi, du XVIe au XVIIIe siècle, du fait de la recherche de nouveaux terrains de chasse, naît des troubles. Une succession de dissidences entre les chefs régnants, entraîne l'éclatement des royaumes mère qui donne lieu à des groupes plus ou moins autonomes qui vont aller coloniser le reste de l'espace.<sup>46</sup> Dans cette même lancée Emmanuel Ghoms

---

<sup>44</sup>Y. Yola, "Introduction à la recherche archéologique dans le Ndé", p.18.

<sup>45</sup> Ibid.

<sup>46</sup>C.Takodjou, "La préservation du patrimoine culturel au Cameroun de 1972 à 2010 : cas de Bandjoun dans la région de l'Ouest. Approche historique", Mémoire de DIPESII, ENS, Yaoundé, 2014, p.22.

affirme que c'est la chefferie de Baleng qui crée les chefferies Bahouan, Balengou et Bassap. Les habitants de Baham et Bangoun fondèrent à leur tour Bamegou, Bazou, des chefferies du Ndé.<sup>47</sup> Il convient de noter que ce sont des conquérants prestigieux, astucieux qui fondèrent les entités politiques plus vastes et plus prestigieuses comme les royaumes de Banganté, Bangoua, Banka, Bana et bien d'autres. Selon les sources orales<sup>48</sup>, douze des treize chefferies qui constituent le département ont été fondées par des chasseurs venus du Noun soit directement ou indirectement. Une seule, Bandounga, fut fondée par un homme venu du Mbam. Toutefois, ces sources attestent l'antériorité des peuples Bahouoc sur tous les autres.<sup>49</sup>

## **2-Peuplement ou formation des peuples du Ndé**

Le peuplement du Ndé s'est fait par des phases successives ; plusieurs hypothèses sont faites soit pour affirmer qu'il s'agit d'un peuplement ancien soit pour établir qu'il est récent.

- L'hypothèse d'un peuplement ancien : d'après les données archéologiques, le peuplement de cette localité date du paléolithique car parmi les sites paléolithiques, le révérend père E. Mveng cite Bandounga, village qui constitue la limite sud du département du Ndé<sup>50</sup>. Les autres sources qui attestent que ce peuplement est ancien sont les sources de la linguistique.

- L'hypothèse d'un peuplement récent : les sources orales attestent cette hypothèse pour certains peuples comme ceux de Bantoum, Bandounga et bien d'autres.

S'agissant du peuplement du département du Ndé, D.Mbiafou écrit ceci:"le peuplement semble s'être fait ici par superposition, de telle sorte que les

---

<sup>47</sup>Y. Yola, "Introduction à la recherche archéologique dans le Ndé", p.18-19.

<sup>48</sup> Entretien avec Nji Moluh, 69 ans, chef supérieur de Banganté, Banganté, 3juillet 2015.

<sup>49</sup>Entretien avec Kemajou II Roger, 57ans, chef supérieur Bahouoc, Bahouoc, le30juin2015.

<sup>50</sup> C. Mbetkui Yamen, "Les mécanismes des échanges dans l'économie traditionnelle ", p.28.

nouveaux avaient toujours la suprématie sur les premiers occupants."<sup>51</sup> De même, il signale qu'il y aurait eu quatre mouvements de peuplement du Ndé.

-le premier mouvement serait celui des premiers occupants venu du sud lors des mouvements Bantu.

-le deuxième mouvement serait composé des populations venues du Noun notamment dans sa partie sud et ce sont ceux-ci qui constituent actuellement les peuples Bantoum, et ceux installés sur le site actuel de la chefferie de Bangangté et certains villages.<sup>52</sup>

-le troisième serait celui des populations venues de la forêt du sud et sud-ouest constituant les villages Botchui, Bossinga, Noumga.<sup>53</sup>

-le quatrième mouvement est constitué des peuples originaires du nord et nord-ouest du département. Ce sont les Balengou, Bamena, Bangoulap.

**La formation du peuplement actuel du département du Ndé :** cas des chefferies de Bangangté, Bangoua, Bamena, Bahouoc, Balengou, Bangoulap, Bangang-fokam et Bantoum.

Les dynasties régnantes actuelles du département du Ndé ont rencontré sur le site avant de s'installer des populations qui jusqu'ici n'ont pas été clairement identifiées. Bien que peu nombreuses, ces populations étaient déjà établies sur le site actuel du Ndé avant l'arrivée des "rois chasseurs". Selon Dongmo, l'occupation intégrale et la création des chefferies ne s'est pas faite automatiquement. Ces peuples ont d'abord occupé les portes d'entrées c'est-à-dire l'est et le Nord du département puis par la suite se sont détachés en petits groupes et par le processus d'essaimage des nouvelles chefferies se sont créés<sup>54</sup>.

- **La chefferie Bangangté :** elle a été fondée par Ngami un chasseur venu de Feko village près de Banka. En effet selon la tradition orale, dans la

---

<sup>51</sup> D. Mbiafou, "Le peuplement de l'ouest-Cameroun. Étude ethno-historique. le cas du département du Ndé", Mémoire de Maîtrise en histoire, Université de Yaoundé, 1972, Pp.31-32.

<sup>52</sup> C. Mbetkui Yamen, "Les mécanismes des échanges dans l'économie traditionnelle", p.29.

<sup>53</sup> Ibid., p.29.

<sup>54</sup> J-L. Dongmo, *Le dynamisme bamiléké* (Cameroun), p.122.

recherche des nouveaux terrains de chasse, il se dirigea à Bangangté avec son frère Kammi. Aussi tôt arrivé, il noua des relations d'amitié avec le chef Njanzwe qu'il trouva sur place ; grâce à son ingéniosité et sa ruse, Ngami gagna la confiance de *Njanzwe* et ses frères.<sup>55</sup> Alors que Ngami devenait de plus en plus populaire de par ses bonnes actions, Njanzwe perdait sa popularité auprès de son peuple et leur confiance. Face à cette situation, ce dernier fut contraint de s'installer à Neukreum pendant que Ngami était couronné comme le premier chef de la dynastie régnante actuelle de Bangangté qu'il agrandit au fur et à mesure.

- **La chefferie de Bangoua** : cette chefferie a été fondée par un prince Bandrefam nommé Diokfam qui après avoir essayé d'évincer son père du trône sans succès s'exile à Bangoua. Arrivé à Bangoua, ce prince chasseur réussit à s'imposer comme chef et prit le trône pour fonder la chefferie actuelle.<sup>56</sup>

- **La chefferie Bamena** : le fondateur de la dynastie régnante actuelle s'appelait Nwami frère jumeau de Nzouemi (chef Bangoulap) frère cadet au chef Bangou.<sup>57</sup> Grand et généreux chasseur, le fondateur de Bamena serait venu avec ses frères de Loum et après avoir fait escale à Bangou, les jumeaux se dirigèrent vers Bamena où Nwami fonda sa chefferie avec l'aide des populations locales. Son frère jumeau Nzouemi continua plus au sud.<sup>58</sup>

- **Fondation de la chefferie Bahouoc** : selon la tradition orale, les Bahouocais furent les premiers habitants du département du Ndé actuel. Ce royaume fut fondé par le bâtisseur du groupe le nommé Chegoum et serait sorti du lac Kekoutse. Bahouoc reste un peuple mythique de par sa conception de l'art et son esprit de créativité.<sup>59</sup> Ce dernier était aussi un chasseur et fonda son

---

<sup>55</sup> *Njanzwe* fait partie des quatre jeunes gens (Njalang, Njanzwe, Njambia, Njashabang) venus du pays Bamoun qui se partagèrent les terres de Bangangté où chacun devint chef de sa portion. Le site actuel de la chefferie du chef-lieu du département du Ndé faisait partie de la portion dominée par Njanzwe avant sa colonisation par Ngami.

<sup>56</sup> C. Mbetkui Yamen, "Les mécanismes des échanges dans l'économie traditionnelle", p.33.

<sup>57</sup> Ibid., Pp-33-34.

<sup>58</sup> Ibid., p.34.

<sup>59</sup> Entretien avec Kemajou II Roger, 57ans, chef supérieur Bahouoc, Bahouoc, le 30 juin 2015.

groupement près du lac Kekoutse.de par son dynamisme, sa générosité et sa sympathie, il fut surnommé mveu Ha' ou *Ngaze* (chef fondateur ou initiateur)<sup>60</sup>.

- **Chefferie Balengou** : ce groupement fut fondé par Mouaffo Nleng chasseur originaire de Baleng (près du Bafoussam) qui grâce à sa ruse et son armée a pu conquérir le site actuel qui constitue Baleng.<sup>61</sup>

- **Chefferie Bangoulap** : fondée par Nzouemi frère jumeau du chef fondateur de Bamena (Nwami), celui-ci était aussi un chasseur qui a su imposer son autorité sur les populations autochtones. Selon E. Ghomsî, "le fondateur parvint par ruse à soumettre les petits chefs qu'il trouva sur place : Bandjo, fo<sup>62</sup>Ntanko, fo Najapa, Tchoudja, fo Tchapa, fo lunze, fo Lemene".<sup>63</sup>

- **La chefferie Bantoum** : la tradition orale fait venir le chef fondateur e Bantoum du pays Bamoun. Le nommé "mveun me sheunkeu" (c'est-à-dire le chef qui sera toujours petit) a dû s'exiler avec ses partisans à Bantoum qui jadis ne fut pas occupé.<sup>64</sup>

- **La chefferie de Bangang-fokam** : son chef fondateur est Nkwami frère jumeau de Ngami (chef fondateur Bangangté) originaire de Banka. Selon les sources orales le jumeaux se seraient séparés suite aux querelles qui évitant un conflit avec son frère, Nkwami du se déporter vers l'actuel site de Bangam Fokam.

Après avoir fondé les chefferies ou royaumes, les territoires des différentes chefferies ne restèrent pas statiques car elles vont être modifiées et redéfinies.

---

<sup>60</sup> Ibid.

<sup>61</sup> Pour plus de détails consulter C. Mbetkui Yamen, "Les mécanismes des échanges dans l'économie traditionnelle", p.35.

<sup>62</sup> Fo veut dire chef, roi.

<sup>63</sup> E. Ghomsî, "Les Bamilékés du Cameroun : essai d'études historique des origines à 1920", Thèse de Doctorat 3<sup>e</sup> cycle, université de Paris-Sorbonne, 1972, p.47.

<sup>64</sup> C. Mbetkui Yamen, "Les mécanismes des échanges dans l'économie traditionnelle", p.36.

## **B- ORGANISATION DES PEUPLES DU DEPARTEMENT DU NDE**

Parler de l'organisation du département du Ndé revient à montrer comment vivaient les peuples que ce soit dans les périodes anciennes que celles récentes.

### **▪ Organisation ancienne ou traditionnelle**

Au départ, il n'avait pas de chef qui régnait sur tout le village, chaque famille se dirigeait et organisait sa vie.<sup>65</sup> C'est donc avec l'arrivée des chefs fondateurs que nous allons commencer à observer la formation des entités plus grandes appelées " royaumes". Ce sont ces royaumes qui vont perdurer jusqu'à nos jours, malgré de nombreuses tentatives de déstabilisation causées d'abord par les puissances coloniales (exemple des Allemands qui ont démantelés le royaume Bahouoc qui lui était hostile), ensuite par l'administration camerounaise à la suite de la rébellion organisée en pays Bamiléké à la veille des indépendances.

### **▪ Organisation actuelle ou moderne**

Le département du Ndé a été créé par le décret N° 61.8 du 03 février 1961.<sup>66</sup> En effet, en vue de l'organisation administrative et communale, un poste administratif a été créé à Bangangté en date du 30 juin 1930 et fut plus tard érigé en subdivision notamment le 5 mai 1931. Par la suite, la loi du 30 novembre 1960 qui démembrait le département Bamiléké a donné naissance au département de Bangangté qui fut baptisé ensuite, le département du Ndé.<sup>67</sup> Pendant cette période, l'organisation du département se présentait comme telle : on avait trois communes notamment la commune mixte rurale de Bangangté, de Bazou et de Tonga chacune d'elles ayant pour ressort des arrondissements du même nom. L'arrondissement de Bangangté comprenait les chefferies de Bangangté, de Bahouoc, Bamena, Bangoua, Bangang-fokam, Bangoulap,

---

<sup>65</sup> Ibid., p.36.

<sup>66</sup> J-P. Nguiffo, *Le Cameroun de toujours*, p.146.

<sup>67</sup> Ibid.

Batchingou et Balengou. L'arrondissement de Bazou quant à lui était constitué des chefferies de Bagnou, Bakong, Bazou, Botchui, Maha. Celui de Tonga est constitué de Badounga. De nos jours, suite aux multiples réformes administratives et territoriales faites, ce département est constitué des treize villages regroupés dans quatre arrondissements : arrondissement de Tonga, de Bazou, de Bangangté et de Bassamba. Ces treize villages sont : le royaume de Bangoulap (Superficie: 54 km<sup>2</sup>) ; le royaume de Bangoua ( superficie: 67km<sup>2</sup>); le royaume de Bangang-fokam (Superficie: 69 Km<sup>2</sup>) ; royaume Bamaha (superficie :150km<sup>2</sup>) ; le royaume de Batchingou (Superficie: 39 km<sup>2</sup>); Bahouoc (superficie :10km<sup>2</sup>); le royaume Badounga (superficie :385km<sup>2</sup>); le royaume Bamena (superficie :48km<sup>2</sup>); le royaume de Bangangté (superficie :605km<sup>2</sup>); le royaume Bazou (superficie :162km<sup>2</sup>); le royaume Bagnoun (superficie :70km<sup>2</sup>); le royaume Bakong (superficie :12km<sup>2</sup>); le royaume Balengou (superficie :75km<sup>2</sup>).<sup>68</sup>La chefferie est au plan coutumier l'unité religieuse politique et sociale (bien que la prépondérance du chef ait diminué et malgré l'introduction des nouvelles religions). Elle renferme aussi les lieux de culte dont les plus importants sont les cases qui abritent les cranes du chef et les objets rituels. Selon J.L. Dongmo, les habitants d'une même chefferie ne forment pas une tribu, c'est une poussière de patrilignage de taille inégale qui n'ont entre eux aucun lien de parenté; le chef est en principe un descendant du fondateur de la chefferie qui gouverne avec l'aide et sous le contrôle des sociétés coutumières auxquelles les citoyens accèdent suivant le mérite personnel.<sup>69</sup>Le chef est assisté par les notables qui sont largement consultés lors de la prise des décisions importantes. Les populations du Ndé pratiquent l'agriculture, l'artisanat, le commerce, l'art, l'élevage. Le principal élément culturel qui permet d'identifier les peuples du Ndé est leur langue le "*Medumba*" support de la culture immatérielle de ce peuple. Dans le souci de pérenniser, de

---

<sup>68</sup> [Http : //bamenadebelgique.canalblog.com/archives/2008/11/17/12573147.html](http://bamenadebelgique.canalblog.com/archives/2008/11/17/12573147.html)/consulté le 18 Juillet 2015.

<sup>69</sup> J-L. Dongmo, *Le dynamisme bamiléké*, p.48.



valoriser et de vulgariser la langue "*Medumba*", un comité fut créé le 20 décembre 1973 : le comité d'étude et de la production des œuvres *Medumba* (CEPOM).

Après les études menées sur le milieu physique et humain du Ndé, il ressort que les peuples du Ndé sont parmi les plus anciens de l'ouest Cameroun. Toutefois, malgré son milieu physique presque hostile aux activités agricoles, les populations ont su très vite s'adapter. Malgré le fait que cette hostilité ait entraînée des migrations dans les années 1960, le département est en train de se reconstituer avec la mise sur pieds des nouvelles activités capables non seulement d'attirer les populations, mais aussi de valoriser la culture et les produits locaux. C'est dans ce sillage que le FESTAC *Medumba* s'inscrit, créant une envie de retour vers la terre promise qui jadis était abandonnée.

## CHAPITRE II : ORIGINES ET FONDEMENTS DU FESTIVAL MEDUMBA : 1994- 1995

Très souvent, l'origine et les fondements d'un festival permettent de mieux comprendre son existence dans une société. Dans ce chapitre, il s'agit d'une part de présenter les événements qui sont à l'origine du festival *Medumba* ; d'autre part, il est primordial de faire ressortir les éléments sur lesquels il se fonde pour exister ceci depuis sa création. Cette étude nécessite une maîtrise préalable des éléments de la culture et du peuple *Medumba*.

### I- AUX ORIGINES DU FESTAC *Medumba*

Il s'agit des éléments ayant conduit à la naissance du festival ; Mais avant d'y arriver, il serait nécessaire de présenter quelques manifestations culturelles propres au département qui sont antérieures au festival sur lequel porte notre étude.

#### A- LES MANIFESTATIONS CULTURELLES DANS LE NDE AVANT LA NAISSANCE DU FESTIVAL *Medumba*

Le dynamisme culturel des peuples de l'Ouest en général et ceux du Ndé en particuliers se manifeste dans des manifestations culturelles au cours desquelles les populations locales se retrouvent et exhibent leur culture. Ces manifestations ne sont pas récentes. On peut citer quelques fêtes telles que : la fête du macabo, le *Nzouhbi'goup*, le *Ndzou* et la fête de la chèvre.

- **La fête du Macabo** : C'est est une manifestation culturelle du peuple Bangoua qui tire ses origines dans les années 1930. Selon les informations recueillies auprès du chef supérieur dudit village, c'est une célébration en l'honneur du roi No Tchoutouo<sup>70</sup> (nom du roi de cette période) qui fût déporté

---

<sup>70</sup> Entretien avec J. Djampou, 39 ans, chef supérieur Bangoua, Bangoua, 2juillet 2015.

en exil à Dschang pendant 18 ans à cause de son refus de sacrifier sa culture et sa civilisation. En fait, ce fût un résistant à la pénétration européenne, ce refus de collaboration lui a valu 18 ans d'emprisonnement à Dschang où il se nourrissait principalement de macabo apporté par ses fidèles serviteurs. Sa libération fut transformée en fête et depuis Novembre 1958, la fête de macabo est célébrée en son honneur. De nos jours, cette fête est devenue un facteur de rassemblement des fils et des filles Bangoua pour discuter de leurs problèmes et du développement de la région qui est d'ailleurs visible à travers les réalisations de chaque édition. Par exemple, en 1995, la galerie royale fut inaugurée par Boubakari Abdoulaye Secrétaire d'Etat à la culture, le musée royal a été inauguré en 2011.

**-Le *Nzouhbi'goup*** : c'est un ensemble de manifestations culturelles et coutumières organisées uniquement à des moments spéciaux de la vie du Royaume Bazou et dont le point culminant est la danse mythique exécutée par le roi, accompagné des grands notables sur la place publique de la Chefferie. Le *Nzouhbi'goup* était souvent organisé après le décès de chaque roi pour entériner sa disparition et purifier le village, ou après un exploit ou une grande victoire réussie par le village. Mais, depuis 1953, le peuple Bazou perpétue cette tradition royale dans un grand moment d'exhibition et d'exposition du riche patrimoine matériel et immatériel du royaume. L'objectif majeur de ce rendez-vous de nos jours est la mise en valeur d'une tradition séculaire vieille de 7 siècles avec pour préoccupation de faire connaître à la jeune génération, l'histoire et les épopées de leur village, de leur peuple tout en favorisant la promotion socio-économique.

**Photo 1 : La danse *Nzouhbi'goup***



**Source :** [www.medumbanet.com](http://www.medumbanet.com) consulté le 29 mars 2016.

**-Le *Ndzou*<sup>71</sup> :** c'est la fête du peuple Bangam-Fokam à travers laquelle il célèbre et valorise sa culture ceci depuis des siècles. Dès 1959, cette danse a pris l'envergure d'une grande fête et depuis lors est célébrée comme telle. De nos jours, cet évènement culturel a pour objectif majeur de présenter aux participants et à l'ensemble du public la richesse et les valeurs traditionnelles dudit peuple. Ainsi les principales activités sont : la présentation des potentialités culturelles et touristiques, économiques et sociales<sup>72</sup>.

**-La fête de la chèvre :** cette fête remonte à la création du royaume Bamena car la chèvre est selon les traditions mythiques le symbole de ce peuple. Selon la tradition orale, avant la création du royaume Bamena, son site a accueilli un village du nom de "*Lah Meno*" ou village du gros gibier dont Zawang fut le doyen. A la suite d'une longue période de famine, le doyen déclara que deviendrait chef celui qui rapporterait le plus gros gibier ; Tchatchop fut le premier à rapporter la chèvre, il fut dès lors intronisé chef du village Bamena. En souvenir de cet évènement, les Bamena ont décidé de consacrer une fête à cet

---

<sup>71</sup>*Ndzou* : danse réservée aux initiés de la société Bangam-fokam relevant du mystico-religieux.

<sup>72</sup>Feula A.L, "Le peuple Fokamais auréole sa culture avec la danse *Ndzou*", *EchoduNdé* No 89, Novembre, 2014, p.6.

animal.<sup>73</sup> Depuis 2006, cette fête est devenue un festival plus grand où en plus de fêter la chèvre, ce peuple met en exergue sa richesse culturelle.

Ces différentes manifestations susmentionnées sont comme une base, une fondation, un roc pour le FESTAC car il va au-delà des différents sous-groupes (villages) pour réunir tous les peuples *Medumba*. D'après les initiateurs du festival, "il fallait commencer par la base dans les différentes chefferies, ère plus restreinte afin d'arriver au sommet c'est-à-dire dans une ère culturelle plus grande qui est le département"<sup>74</sup>.

Cette liste de manifestations n'est pas exhaustive. Ces quelques exemples nous démontrent juste que certaines chefferies ont mis sur pied une dynamique de rassemblement et de réjouissance populaire longtemps avant la création du FESTAC *Medumba* bien qu'étant restreints. C'est donc de ces différentes fêtes que naît l'idée d'un évènement plus réunificateur, plus intégrateur et plus rassembleur, ainsi toutes les élites indépendantes des villages de cette ère culturelle vont se mettre ensemble pour la création du FESTAC.

Cependant, il faut noter que la longue période de colonisation va inhiber certaines de ces manifestations/ festivals culturels. C'est le cas par exemple du *Ndzou* qui pendant environ 50ans n'a pas été célébré. En outre, on avait des missionnaires chrétiens à l'instar de Dieterle qui condamnait et interdisait à ses fidèles de se rendre aux cérémonies traditionnelles sous peine d'exclusion. De plus les exactions du gouvernement colonial ont joué un grand rôle dans cette inhibition. Dans cette même lancée, le monolithisme politique que connaît le pays après les indépendances interdit toute sorte de manifestation régionale, tribale ce qui va contraindre ces festivals traditionnels à évoluer dans la clandestinité ou à disparaître pendant cette période ; ce n'est qu'avec l'avènement de la démocratie dans les années 1990 caractérisée par un vent de libertés que le pays, voire les différentes tribus vont revivre une certaine

---

<sup>73</sup> Document inédit extrait de *GastroNdelices* 3<sup>ème</sup> édition, 2014, p.28.

<sup>74</sup> Entretien avec J. Djampou, 39 ans, chef supérieur du village Bangoua, Bangoua, 2juillet 2015.

renaissance de ces festivals et même leur prolifération<sup>75</sup>. C'est dans ce contexte que vont émerger de nombreux festivals à l'instar du FESTAC *Medumba*.

## **B- NAISSANCE DU FESTAC MEDUMBA**

L'idée de ce festival naît en 1994 à l'occasion de la dédicace de la *Bible* en langue locale (*Medumba*) et la première édition est lancée en 1995 date à laquelle il acquiert aussi sa notoriété. Toutefois, il convient de rappeler que l'idée de créer une association qui regroupe tous les villages du Ndé fut émise par le père de Niat Njifenji Marcel et ses amis depuis fort longtemps. Ce souhait s'est donc juste réalisé ou concrétisé en 1995 sous l'appellation de FESTAC *Medumba* puisqu'en 1998 à Bonapriso Douala, il affirme :

Quand je suis rentré de France comme ingénieur, mon père et ses amis sollicitaient mon appui pour un évènement qui réunirait souvent tout le Ndé. Je le leur promis. Comme le temps passait, ils se mirent à s'éteindre un à un sans avoir organisé de fête collective. C'est alors et plus tard que je compris qu'ils me léguèrent leur testament culturel pour le Ndé que je ramène au *Medumba* pour inclure les Bawock de Bamenda... c'est dire que pendant très longtemps, l'idée d'une fête *Medumba* m'a habitée. L'occasion s'est offerte d'elle-même au premier anniversaire de la dédicace de la traduction de la sainte *Bible* en langue bamiléké-*Medumba*. C'était en 1995. Entouré de quelques collaborateurs et d'esprits citoyens, nous avons mis sur pied d'abord le festival, et ensuite l'association *Kum ntsi Medumba*<sup>76</sup>.

En effet, selon nos informateurs à l'instar de Kwilang Francois, la traduction de la Sainte *Bible* en langue locale qui avait débutée depuis 1926 s'est finalement achevée en 1993 et cet évènement a suscité beaucoup de joie et de réjouissance chez les peuples locaux. Ainsi ceux-ci se sont résolus à commémorer cet évènement tous les ans ; l'année 1994 marque donc la cérémonie de dédicace de cette *Bible* traduite en langue locale. Il faut ajouter à cet évènement l'envie poussée de certaines élites du Ndé de se faire connaître au même titre que leur culture, naît l'idée du festival. Certains pensent plutôt que

---

<sup>75</sup>Ebah Minkes, " le Festival National des Arts et de la Culture de 1988 à 2008", Mémoire de DIPES II, Ecole Normale supérieure de Yaoundé, p.34.

<sup>76</sup> Poubom Lamy Ney, " qu'est-ce que le *Kumntsi' Medumba*?" *EchoduNdé*, no 88, Juin 2014, p.8.

ce fût un alibi de la part de son président fondateur Niat de se relancer car il perdait déjà sa popularité dans le département ; il cherchait donc un nouveau moyen pour exister sur la scène politique du Ndé.

**Photo no 2 : le fondateur du FESTAC *Medumba* (Niat Marcel Njifenji)**



Source : <http://www.journalducameroun.com/article.php.consulté> le 28 mai 2016

Tout compte fait, les sources s'accordent sur la date de 1994 comme celle à laquelle l'idée du festival fut émise et soumise publiquement aux populations locales par un groupe d'élites du Ndé (Nana Yimga, Nounga Christophe, et Fotso Sadrack) sous la houlette de Niat Njifenji Marcel président fondateur. Il déclare alors à cet effet : "N'oublions jamais que la dédicace de la traduction du

livre Saint en langue *Medumba* fonde sur le roc divin notre festival culturel "<sup>77</sup>. A cette date de 1994, le fondateur a commencé à travailler afin que cette œuvre soit concrétisée dès les années 1995. Pour ce faire, de nombreuses visites furent effectuées auprès des chefs traditionnelles du département afin de leur proposer l'idée et aussi solliciter leur aide pour sensibiliser les différents peuples. Cette initiative fût accueillie par les différents peuples avec une grande satisfaction ce qui a conduit à l'inauguration de la première édition en 1995 à Famgo (paroisse de l'Eglise Evangélique de Bangangté).

Cet évènement qui au départ était orienté vers la foi chrétienne ; puis la culture va se métamorphoser pour embrasser d'autres activités de développement. Il convient de rappeler qu'avant 1995, date de la première édition du FESTAC, aucun autre festival rassemblant les fils du Ndé n'avait été mis sur pied, on dénombrait juste les fêtes (par villages) ceci en relation avec un fait marquant de la société concernée. Depuis sa création, le Festival est réglementé par les textes généraux des festivals au Cameroun comme : la loi des spectacles.

### **LES OBJECTIFS DU FESTAC *MEDUMBA***

Tout comme le Festival National des Arts et de la Culture (FENAC) qui a été créé par le décret présidentiel n° 91/193 du 08 avril 1991 et dont l'objectif était de proposer au peuple camerounais un moment solennel pour vivre l'osmose, de ses expressions culturelles camerounaise à travers des actions et des manifestations courantes à son développement<sup>78</sup> ; Le FESTAC *Medumba* a aussi un objectif majeur. Cet objectif est basé sur la promotion de la culture, l'animation et le développement du Ndé et du Cameroun. A cet objectif principal, se greffent d'autres objectifs recherchés depuis sa création qui sont :

---

<sup>77</sup> Document inédit, *LefestivaldesartsetdelacultureMedumba* 10eme édition, 2010, p. 9.

<sup>78</sup>Ebah Minkes, "le festival des arts et de la culture", p.41.



- La vulgarisation de la langue et la littérature *Medumba* ;
  - La démonstration du savoir-faire culturel et artistique dudit peuple ;
  - La communion entre leurs fils et filles ;
  - La rencontre et l'échange d'expériences entre les artisans et agriculteurs de tous les horizons ;
  - L'exposition des différentes facettes de la richesse agricole et touristique du terroir ;
  - La réflexion sur la dite culture et son ouverture sur le monde.
- Ainsi pour atteindre ces objectifs, chaque édition donne l'occasion d'une réflexion sur un thème allant dans ce sens.<sup>79</sup>

## **II- LES FONDEMENTS DU FESTAC *Medumba*.**

Bien qu'étant un festival récent, il se fonde sur des pratiques très anciennes, voire ancestrales mais aussi sur la foi chrétienne.

### **A- LES FONDEMENTS CULTURELS**

Le festival s'appuie sur les éléments culturels comme les danses folkloriques, l'art, les chants, la langue, les expressions culinaires traditionnelles, les éloges (*ndab*).

#### **- LES DANSES FOLKLORIQUES**

Encore appelées danses traditionnelles, elles sont une richesse incommensurable pour la culture *Medumba* ceci à cause de leur diversité et de leur multiplicité. Ces danses sont utilisées dans les situations de joie et de peine ; la direction du Centre de Promotion des Œuvres *Medumba* (CEPOM) dénombre plus de 59 rythmes qui sont l'apanage de chaque village. Ce sont donc ces différentes danses qui sont exécutées pendant les différentes éditions du

---

<sup>79</sup> Document inédit, *Leguide du festival : le festival Medumba* 7<sup>e</sup> édition, pp.1-2.

FESTAC, pendant les différentes journées qui leurs sont consacrées. On peut citer entre autre : le *Fag* (jumeau), le *Cùlà*, le *Mandjo*(association des hommes), le *Kanèma 'a*(ciel), le *Kabonyi* (la magie des guérisseurs), le *Làmbè*(la fanfare), le *Ngo 'o* (le peuple, le monde, le pays), le *Nsindavu* (neuvaine), qui sont des danses communes à tous les villages partageant la culture *Medumba*. Ces danses peuvent être exécutées par tous ou par une catégorie de personnes (initiées). C'est le cas du *fag*, qui est une danse exécutée par les membres de la société secrète car c'est une danse sacrée. **Le *Ngu'*** est une danse de fin de guerre gagnée ; raison sans doute, qui commanderait sa rareté aujourd'hui. Jadis, on l'exécutait en exhibant les trophées de guerre qui étaient les crânes des ennemis. Le *lali* (danse des guerriers) est exécuté par les porteurs de masques et exprime le service public pratiqué par les jeunes quand ils rentraient avec du bois de chauffage à la chefferie. le *lonmba* est dansé par les hommes, femmes et enfants.

**Photo3 : La Danse *Lali*.**



Source : [www.medumbanet.com](http://www.medumbanet.com) consulté le 27 mai 2016.

## - LES CHANTS

Ils sont généralement entrecoupés de blagues et d'humour visant à égayer, à reconforter, à consoler (surtout les endeuillés) tout en corrigeant les mœurs de la société.<sup>80</sup> Certains de ces chants s'articulent autour des thèmes sociaux tels : la jalousie, la sexualité, le meurtre, l'orgueil, la passivité, l'intolérance, l'appel au travail<sup>81</sup>... Les chants ici n'ont pas de programme préétabli, ni une durée précise car la plupart sont circonstanciels et les paroles viennent spontanément. On peut citer entre autre le *Mekènacàn* qui est l'incitation au travail ; le *Kwàd* qui renvoie à la critique de la jalousie ; le *Juntane* qui est la recherche subtile du partenaire sexuel ; le *Ghammatad* qui est chanté lorsqu'on soupçonne quelqu'un de complicité de mort d'une tierce personne.<sup>82</sup> Bref tous ces chants ont une portée symbolique car on ne chante pas juste pour le plaisir, mais, ces chants sont des moyens de sensibilisation et de dénonciation des tares de la société. Ces chants peuvent aussi appeler à la joie comme le chant *Totsidndol* qui signifie la récompense en fonction de l'acte commis. Bertrand Tchoumkeu parlant de l'importance des chants et danses dans le Ndé affirme donc que :

Au-delà de son caractère ludique, la danse devient un élément nécessaire et indispensable pour le bon fonctionnement de la société, un maillon important de la chaîne des éléments constituant la culture (...) danses et chants sont des éléments de l'histoire d'une région définie.<sup>83</sup>

Ceci pour montrer qu'à travers ces chants et danses nous pouvons déterminer l'origine et connaître l'histoire d'un peuple.

La culture *Medumba* est aussi connue pour la richesse de son art culinaire.

## - L'ART CULINAIRE

Le festival est le lieu par excellence où les différents mets originaires du département sont exposés, présentés non seulement aux invités étrangers mais

---

<sup>80</sup> Document inédit tiré de *DDPLCEPOM, MèdübMèdumbà*, 2010, p.4.

<sup>81</sup> Ibid., p. 15.

<sup>82</sup> Entretien avec J. Ngaoua, 70 ans, enseignante retraitée, ma'afo à la chefferie supérieure de Bangoua, Banganté, 22 Décembre 2015.

<sup>83</sup> L.B. Tchoumkeu, "Musique et danse comme supports historiques chez les bamiléké de l'ouest Cameroun du XVIe Siècle à nos jours", Mémoire de DEA en histoire, Université de Yaoundé I, 2003, p.2.

aussi aux populations locales originaires. Selon J. Ngaoua : "C'est à travers les mets, qu'on peut connaître la culture d'un peuple"<sup>84</sup> ; ce sont les plats hérités de nos grands-parents et conservés de générations en générations. Les principaux mets *Medumba* sont : le *kondrè* de chèvre, le couscous de maïs avec du *nkui*, le taro accompagné de sauce jaune, le *Tag'* (met de maïs aux feuilles de macabo) généralement appelé "tenue militaire", le *koki*, le plantain pilé avec du haricot, le maïs frais aux légumes... Il convient de mentionner que chacun des 14 villages *Medumba* a un mets principal bien que l'ensemble soit consommé par tous. Les mets traditionnels ont aussi une très grande portée dans cette société car avant la venue de la colonisation et plus tard la mondialisation, chaque peuple avait un repas des grands jours. Celui-ci était utilisé pour faire la paix dans les foyers lors des malentendus ou alors était exposé lors des cérémonies.<sup>85</sup>

L'art culinaire se manifeste aussi à travers l'exposition des produits cultivés dans la région comme la tomate, la pastèque, le *Ngachu* (épice qui sert aussi de produit de beauté), les épices, le maïs ....

## - LES PRESTATIONS ARTISTIQUES

L'art est ce qui pour un peuple constitue son moi profond et son empreinte identitaire. C'est une gravure, une statuette, une poterie, un collier, un masque ; ainsi, tout cet arsenal qu'on retrouve à tort ou à raison introduit dans le vocable art et qui permet à une société de marquer le sceau de son empreinte constitue l'âme d'une société. Comme pour la majorité des Bamiléké, l'art occupe une place de choix dans la société *Medumba* sur laquelle porte notre étude. Les principales activités artistiques ici sont : la poterie, la vannerie, la forge... On peut donc regrouper les artisans en fonction de la matière première qu'ils utilisent ou de leur mission ; L'on peut regrouper dans ce registre, le textile :

---

<sup>84</sup> Entretien avec J. Ngaoua, 70 ans, enseignante retraitée, ma'afo à la chefferie supérieure de Bangoua, Bangangté, 24 Décembre 2015.

<sup>85</sup> Entretien avec J. Ngaoua, 70 ans, enseignante retraitée, ma'afo à la chefferie supérieure de Bangoua, Bangangté, 24 Décembre 2015.

grâce au textile on peut faire broderie, teinture des tissus, confection des modèles. Les métaux : qui sont principalement utilisés par forgerons (à Bangoulap), soudure métallique, assemblage et montage des machines métalliques. Le bois : pour les sculpteurs objets d'art, masques, tabourets, les cannes.... qui sont l'œuvre des Chefferies. On retrouve la Poterie : essentiellement à Bangoua et à Bakong où le matériau de base utilisé est l'argile. La tapisserie quant à elle est basée sur la fabrication des sacs pour écoliers et emplettes aux marchés. On peut ajouter aussi aux objets susmentionnés la fabrication des chaises couvertes de peau d'animaux, des couvre – chefs cousus de plumes d'oiseaux rares, des cranes exposés lors du festival sont présentés par les différentes chefferies (14 chefferies concernées) dans les stands réservés à cet effet.

Les activités d'art plastique ont beaucoup perdu de leur valeur dans le Ndé, à cause de la solide implantation du christianisme et des religions chrétiennes occidentales qui ont vivement combattu ces activités car elles considéraient ces objets d'art comme des objets satanique. De plus en raison de la colonisation et de l'intérêt que les occidentaux portaient à ces objets, une grande partie des objets a été emportée dans leurs musées royaux. Selon les sources orales, les activités d'art plastique restent de nos jours réservées à une catégorie de personnes appelées les initiés qui essaient tant bien que mal de faire pérenniser cette tradition.<sup>86</sup>

En somme, nous pouvons dire que la tradition plastique au même titre que celle orale participe à la transmission culturelle car ces deux traditions sont une source privilégiée de l'histoire ; la tradition perpétue la mémoire des événements individuels et collectifs d'où sa place privilégiée dans le cadre du *FESTAC Medumba*.

---

<sup>86</sup>Entretien avec S.Nji Moluh Pokam, 69 ans, chef supérieur de la chefferie de Bangangté, Bangangté 3 juillet 2015.

**Photo4 : Objets d'art royaux de la chefferie Bazou.**



Source : Document inédit, *Lefestivaldesartsetdelaculture2014*, p.1.

#### - **LES ELOGES (NDAB)**

**Définition :** Il est parfois difficile aux étrangers et à certains autochtones du Ndé de connaître le véritable nom que porte une personne originaire de ce département et ses environs ; par le simple fait que ces derniers portent en plus de leurs noms propres des noms particuliers appelés *ndàb*. Il s'agit des noms connus longtemps avant même que les enfants ne soient nés. Ces noms sont utilisés pour honorer toute personne qui les porte, même s'ils ont parfois un sens péjoratif.

**Origine :** L'usage des *ndàb* chez les *Médumbà* remonte à plusieurs siècles et est lié à un événement (heureux ou malheureux) en rapport avec un individu lui donnant (ou à ses descendants) un nom qui le rappelle. C'est ainsi que *Ncofèn* est donné à un homme expert dans la guerre de brousse, *Nkongà* est par exemple donné à un guerrier.

**Rôle des *Ndàb* :** Ils sont d'une importance capitale chez les *Medumbà* :

- Dans la tradition, il n'est pas poli d'appeler ses parents ou un supérieur par son nom propre. Ces *ndàb* s'invitent ici comme symbole de politesse et sont utilisés pour communiquer avec un supérieur.

- Ils permettent de se rappeler un événement historique survenu dans un village donné, car nous avons dit plus haut que ces noms-là naissaient suite à des événements heureux ou malheureux.

- Ils nous permettent de connaître les origines et celles des parents.<sup>87</sup>

**Mode de transmission des *ndàb* :** La femme en a deux principaux, l'un venant du côté du père, et l'autre venant du côté de la mère. Celui venant du père (qu'on appelle *ndàb Ngonla*) donne des informations sur ses origines, et celui venant de la mère (qu'on appelle *ndàb Makala*) informe également sur les origines de celle-ci.

- L'homme a un seul *ndàb* qui vient du côté de la mère il s'agit *ndàb Makala* ; il permet de connaître les origines de la mère.

## - LA LANGUE

La langue est le socle de rassemblement de tous les peuples, l'un des fondements de son identité, le symbole de son union et de sa communion. En Afrique en générale et au Cameroun en particulier, on dénombre plusieurs langues. Parmi ces langues, on peut citer quelques exemple :

- Le *Medumba* est une langue du plateau bamiléké qui est subdivisé en sous-groupes ayant chacun une langue

- Pour le sous-groupe bamiléké central, on a comme langue le *Ngombalé*, le *Megaba*, le *Ngomba*, le *Nda'Nda'* ;

---

<sup>87</sup> J. Nkammi dit roi soleil, *Les noms et les titres de noblesse dans le Ndé*, Mbouda, presse de l'imprimerie Fongang et fils, p.12.

- Le sous-groupe Noun se caractérise par les langues comme le *mungaka*, le *mamenyan*, et le *Medumba*.<sup>88</sup> Les locuteurs de cette dernière langue représentent 4% environ de la population totale du Ndé, région de l'ouest Cameroun et on parle aussi cette langue dans le village Bawock dans l'arrondissement de Bali (Mezam) au nord-ouest Cameroun. Dans certains villages du Ndé et ses environs, cette langue sert de langue réticulaire et a aussi une grande représentation hors de ses frontières. Dixième langue camerounaise en laquelle la *Bible* fut traduite, le *Medumba* compte parmi les langues codifiées et reconnues à l'échelle internationale. Selon François kwilang, la standardisation, à l'écriture et l'enseignement formel de cette langue remonte aux années 1926, date à laquelle, elle fut choisie par Dieterle comme langue d'évangélisation du pays Bamiléké<sup>89</sup>. Ainsi, dès 1936, Mme Dieterle Berthe avec l'aide de Mr Luc Tchuanké ont engagé un travail d'orthographe de la langue et la première orthographe a été adoptée<sup>90</sup>. Cet orthographe a subi des modifications notamment celle de 1945 (deuxième orthographe), celle de 1967 (troisième orthographe). Cette langue est restée un puissant facteur d'intégration et d'unité de ses peuples. Elle est alors fondamentale voire indispensable pour le rassemblement d'un peuple. Dans le souci de préserver et pérenniser cet héritage qui est la langue, le comité de langue *Medumba* (CEPOM) fut créé le 20 décembre 1973 à l'Université de Yaoundé par un groupe d'étudiants : Pierre Mopelt Mbetbo, René Tondi Simen et Luc Tchouankeu sous l'impulsion de Thomas Tchatchoua tous fils du Ndé.

Ce travail s'est avéré possible avec l'aide et le soutien apporté par des anciens biens imprégnés de la langue tels François kwilang, Lazar Houdje et la Société Internationale de Linguistes (SIL) pour ne citer que ceux-ci. Depuis

---

<sup>88</sup> Louis perrois, J.pNotué, *Rois et sculpteurs à l'ouest Cameroun : la panthère et la mygale*, Paris, karthala-ORSTOM, 1997, p.12.

<sup>89</sup> Entretien avec f. Kwilang, 80 ans, directeur du CEPOM, Bangangté, 3juillet 2015.

<sup>90</sup> Le travail sur l'orthographe de la langue ne fut pas évident, Berthe Dieterle épouse du missionnaire Dieterle, s'est inspirée du travail de la mission de Bale de Bali, qui avait fixé la langue mungaka et traduit une partie de la *Bible* (en 1915), de la phonétique douala, des sons et gestes du *Medumba* pour essayer d'enregistrer la syntaxe de la langue et l'écriture de manière constamment pareille.



1973 jusqu'à nos jours, le CEPOM ne cesse donc d'œuvrer pour la promotion et la vulgarisation de la langue à travers de nombreuses productions écrites qu'il réalise, sans oublier la formation des populations à la connaissance de la langue. Le CEPOM travaillé avec les "SIL" à travers les linguistes Dr Ursula Wiesemann, Dr Olive Shell, Elizabeth Gfeller et Helen M. F. Wilson qui ont mis savoir et technique pour faire naître le syllabaire.

### **Caractéristiques de la langue *Medumba***

- C'est une langue monosyllabique ayant des mots, des noms lisibles de gauche à droite ou de droite à gauche exemple : *senntù= ntù'sen* : méchanceté, *congá= ngoco'* : bavard ; *yatu= tuya* : mal de tête
- Elle ne connaît pas d'accord en genre
- Cette langue a les tons qui assurent la mélodie plaisante de la langue.

### **B- FONDEMENTS RELIGIEUX**

Les sources orales<sup>91</sup> (le fondateur du festival et les élites locales) s'accordent à dire que le festival *Medumba* tire ses origines de la dédicace insérée dans la *Bible* suite à sa traduction en langue bamiléké "*Medumba*". En effet, les missionnaires qui depuis 1843 sont présents au Cameroun cherchent à évangéliser les populations locales. Dans leur souci de faire passer le message divin, ils se heurtent aux problèmes de langues vernaculaires déjà parlées par les populations du pays. L'ouest Cameroun était un cas particulier où le problème de langue d'évangélisation s'est posé avec acuité car comme le note le missionnaire Dieterle<sup>92</sup> ; "on y dénombrerait une soixantaine de dialectes différents qu'on pouvait regrouper en 4 grands groupes : la langue *Fefe*,

---

<sup>91</sup> Entretien avec F. Ngami, 67 ans, coordinateur des activités du FESTAC *Medumba*, Bangangté, 22 décembre 2015.

<sup>92</sup>Dieterle : missionnaire Balois (suisse) qui fut proposé à la mission de Paris en 1919 pour évangéliser le Cameroun ; Paul Dieterle travailla principalement dans le Grassland du Cameroun.

*Medumba, Riléké, Mengaka* <sup>93</sup>. Ainsi, pour mieux connaître ces peuples et leur mentalité, il fallait connaître leur langue et leur parler dans celle-ci afin de faciliter l'évangélisation. C'est ainsi que dès 1929, les premières tentatives de traduction de la *Bible* en la langue *Medumba* furent amorcées par Mme Dieterle Berthe et en mai 1943, les premiers exemplaires du livre de lecture en langue Bamiléké sont imprimés et publiés par Moriija <sup>94</sup> (directeur de l'imprimerie de Moriija au Lesotho). Il convient de mentionner que cette traduction n'avait pas pour but d'assurer la suprématie de cette langue et de ses tribus, c'était juste une traduction à usage religieux. Cette traduction de la *Bible* en langue locale s'est achevée en 1993 et en 1994 c'était l'anniversaire de la dédicace de la dite *Bible* à l'église de Famgo à Bangangté c'est de là que naît l'idée du festival. Festival qui dès cet instant prend appui sur la foi chrétienne car la *Bible* fut au centre de tout dès le départ. Cette forte présence de la religion chrétienne explique le fait que la première édition se soit célébrée à l'Eglise et que les thèmes traités lors ces premières éditions tournent autour de la parole divine le "*Ntshob nsi*" : la parole de Dieu. <sup>95</sup> De plus, depuis la création du festival, la religion est mise en avant lors des différentes éditions car les festivités commencent par un culte d'action de grâce avec la présence des différents représentants religieux. Les chorales des différentes Eglises (catholiques ou protestants) y sont également représentées ; on a aussi les activités comme le concours du meilleur lecteur de la *Bible* en langue locale. L'intérêt porté pour la religion par ce festival est d'autant plus visible à travers l'implication et la participation des hommes d'Eglise dans le comité directeur et dans l'organisation dudit festival.

L'analyse des origines et des fondements du festival indiquent qu'aucun incident majeur n'a boosté la mise sur pied du festival ; il a juste fallu une

---

<sup>93</sup> *Historique de la langue Bamiléké Mèdumba* par le couple Dieterle de 1920 à 1946, Bangangté, juillet 2004, p. 26. Ce document en voie de publication est distribué par le CEPOM. Les auteurs de ce manuscrit sont Paul et Berthe Dieterle (1890-1982).

<sup>94</sup> *Ibid.*, p. 32.

<sup>95</sup> Entretien avec L. Tchoumi, 42 ans, enseignant, secrétaire général du FESTAC *Medumba*, Bangangté, 22 décembre 2015.

décision collective et une mise en commun des efforts des élites pour que cette manifestation soit créée. Toutefois, il convient de s'interroger sur le fonctionnement de cet évènement depuis sa création ainsi que les difficultés auxquels il fait face.

## **CHAPITRE III : ORGANISATION DU FESTIVAL ET DEROULEMENT DES ACTIVITES DE 1995 à 2015**

L'organisation est la façon dont un ensemble est constitué en vue de son fonctionnement ; c'est aussi l'action de préparer quelque chose, un événement pour qu'il se déroule dans les conditions meilleures plus efficaces<sup>96</sup>. Le déroulement quant à lui est l'écoulement, l'enchaînement, la succession, la suite ; c'est l'action de montrer, de développer successivement<sup>97</sup>. Ainsi, parler de l'organisation du festival *Medumba* revient dans ce chapitre à présenter les différents organes et les actions mises sur pieds par les organisateurs de ce festival pour son bon fonctionnement. Il est donc important de partir des dispositions générales prises par l'Etat pour les festivals ou manifestations culturelles (lois, textes, décrets d'applications) afin d'arriver sur les mesures prises par les responsables du festival en vue de son bon fonctionnement. Le déroulement des activités ici se fera de façon thématique donc en abordant les différentes activités qui meublent le festival. L'on analysera aussi les trois phases de l'évolution du festival. L'organisation du festival *Medumba* obéit au respect de certaines règles législatives et textes réglementaires au Cameroun, mais elle repose avant tout sur une association culturelle traditionnelle dénommée *Kum Ntsi' Medumba* ceci depuis 1995.

### **I. LES NORMES NATIONALES RELATIVES A L'ORGANISATION DU FESTIVAL MEDUMBA.**

L'organisation du festival *Medumba* en particulier et des spectacles en général répond à plusieurs normes, au rang desquelles il ya des normes législatives et réglementaires. Il faut bien rappeler que l'émergence de nombreux festivals est concomitante à celle de diverses libertés. À la faveur du

---

<sup>96</sup> J.Rey- Debove et A. Rey, (eds), *Lenouveaupetitrobert. Dictionnaire alphabétique de la langue française*, Paris, Dictionnaires robert, 1995, p 1546.

<sup>97</sup>Ibid., p. 606.

vent de démocratisation, dit "vent de l'Est " qui a soufflé dès la fin des années 80, de nombreuses libertés sont revendiquées par les Camerounais dans un contexte social assez tendu. Plusieurs libertés sont alors consacrées par des textes législatifs.

L'un des textes les plus importants dans ce sens est la loi sur la liberté d'association au Cameroun, adoptée le 19 décembre 1990 et modifiée en 1999<sup>98</sup>. En vertu de ce texte, la liberté d'association est " la faculté de créer une association d'y adhérer ou de ne pas y adhérer"<sup>99</sup>. C'est l'exercice de cette liberté qui a permis la création du *Kum Ntsi Medumba*. Même si cette association naît après le festival, elle en est aujourd'hui l'organisatrice. À cet effet, elle se plie au respect des dispositions de la loi relative aux réunions et manifestations publiques<sup>100</sup>.

En vertu de cette loi, toute manifestation publique est soumise à une obligation de déclaration auprès des autorités publiques (préfet), déclaration indiquant les noms, domiciles des organisateurs, le but de la manifestation, les lieux, date et heure de la manifestation. Toutefois, l'autorité administrative se réserve le droit de changer le lieu de la manifestation si celle-ci est de nature à troubler gravement l'ordre public.<sup>101</sup>

En effet, jusqu'en 2004, le festival a été organisé dans le respect de ces principaux textes. Mais depuis 2004, une loi régit désormais les spectacles au Cameroun, et constitue la base légale de l'organisation des festivals ; il s'agit de la loi portant régime des spectacles<sup>102</sup>.

---

<sup>98</sup> Loi n°90/53 du 19 décembre 1990 relative à la liberté d'association ; loi n°99/011 du 20 Juillet 1999 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°90/53 du 19 décembre 1990 relative à la liberté d'association.

<sup>99</sup> Article 1<sup>er</sup>, alinéa 2.

<sup>100</sup> Loi n°90/55 du 19 décembre 1990 portant régime des réunions et manifestations publiques.

<sup>101</sup> Ibid.

<sup>102</sup> Loi n° 2004/001 du 21 avril 2004 portant régime des spectacles.

La loi de 2004 différencie deux types de spectacles vivants, à savoir les spectacles vivants amateurs et professionnels<sup>103</sup>. Le festival *Medumba* appartient à la seconde catégorie. C'est la qualité d'entrepreneur de spectacle vivant qui confère le droit d'organiser des spectacles vivants au Cameroun. En vertu de l'article 4 alinéa 1 de la loi de 2004 :

Nul ne peut exercer l'activité d'entrepreneur de spectacles vivants professionnels dans l'une des catégories mentionnées à l'article 3 ci-dessus sans l'obtention d'une licence délivrée par l'autorité administrative compétente, suivant les modalités précisées par voie réglementaire.<sup>104</sup>

Toutefois, le décret d'application de cette loi apporte une exception depuis 2012<sup>105</sup>. L'article 14 de ce décret exempte les associations reconnues par la loi, les collectivités publiques et les particuliers qui organisent des spectacles culturels dans un but philanthropique, socio-éducatif, sportif ou pour des besoins de culte, de l'obtention de cette licence. Le statut d'association culturelle de *Kum Ntsi Medumba* et le caractère culturel du festival exemptent désormais l'association de la nécessité d'obtention d'une licence pour organiser le festival. Toutefois, plusieurs obligations pèsent sur les organisateurs du festival.

L'organisation de spectacles vivants est soumise à de nombreuses obligations telles que payer les redevances de droits d'auteurs, respecter le programme annoncé, établir un contrat avec le ou les artistes, éviter toute publicité mensongère, tenir le spectacle dans une salle ou dans un lieu agréé pour recevoir du public, respecter la réglementation en matière de sécurité publique. Le décret met à la charge des organisateurs la responsabilité de la sécurité du site. À titre d'exemple, les structures devant abriter l'organisation de spectacle doivent être érigées sur un sol. Résistant pour en assurer la stabilité et prévenir les déplacements et les mouvements des artistes. Il s'agit des tentes, des

---

<sup>103</sup> "Spectacle vivant amateur" : spectacle impliquant la présence physique d'au moins un artiste de spectacle ne percevant pas de rémunération à l'occasion de la représentation en public d'une œuvre littéraire ou artistique.

"Spectacle vivant professionnel" spectacle qui implique la présence physique d'au moins un artiste de spectacle percevant une rémunération à l'occasion de la représentation en public d'une œuvre littéraire ou artistique.

<sup>104</sup> Loi n°2004/001 du 21 avril 2004 portant régime des spectacles.

<sup>105</sup> Décret n°2012/3053/PM du 09 Octobre 2012 fixant les modalités d'application de certaines dispositions de la loi n°2004/001 du 21 avril 2004, portant régime des spectacles.

échafaudages, des grils portatifs et des dispositifs d'alimentation électrique.<sup>106</sup>Ces obligations concernent autant les décors, les scènes, les voies d'accès, l'éclairage, le câblage, le filage, l'hygiène, les abris en cas de conditions météorologiques dangereuses, les transports, etc. Toutes ces obligations sont prises en compte par l'association *Kum Ntsi Medumba* au travers du comité d'organisation mis sur pieds.

## **II-LE KUMNTSI'MEDUMBA**

### **A- PRESENTATION ET BUT**

#### **1- Présentation**

Le *Kum Ntsi* est une association culturelle traditionnelle apolitique créée en 1995 par les hommes et des femmes du Ndé soucieux de préserver et d'amplifier tous leurs acquis culturels<sup>107</sup>. Son siège principal est à Bangangté et peut être transféré sur tout autre lieu sur le territoire national si au moins  $\frac{3}{4}$  des membres de l'assemblée générale le demandent. C'est donc cette association qui est la cheville ouvrière du festival car elle fut créée après celui-ci et concourt à l'accomplissement et au bon fonctionnement de ce festival à travers ses objectifs.

#### **2- Les buts du *Kum Ntsi***

L'association a été créée conformément aux lois et règlements en vigueur au Cameroun et a pour buts (Article 2 du statut du *Kum Ntsi*) :

- De promouvoir et de défendre les valeurs culturelles et artistiques du département ;
- De sensibiliser les ressortissants dudit département et ceux qui ont en partage la langue *Medumba* sur la nécessité de valoriser ce patrimoine culturel ;
- De contribuer à l'apprentissage et à la vulgarisation de la langue locale ;

---

<sup>106</sup> Article 32 du décret N°2012/2053.

<sup>107</sup> Archives de M. Yankwa, Directeur du festival, *statuts du kum ntsi*, p1.

- D'aider et d'assister les organismes et institutions chargés de la promotion et l'édition des œuvres en *Medumba* ;
- D'inciter les intellectuels, artistes et les hommes de culture à mettre leurs ressources intellectuelles, morales, et leurs talents au service de la communauté ; en vue de sa pérennisation ;
- D'offrir à ses membres un cadre d'enrichissement et d'approfondissement de leur foi par la lecture de la *Bible (Ntshob Nsi)*<sup>108</sup>.

## **B-ORGANISATION DU *Kum Ntsi***

Il est composé d'organes nationaux et locaux qui assurent son bon fonctionnement.

### **1-Les Organes Nationaux**

Au niveau national, cette association comprend :

- Une assemblée générale
- Un comité de direction
- Un bureau exécutif national

#### **• L'assemblée générale**

Selon l'article 14 de son statut, l'assemblée générale est l'organe suprême de l'association. Elle regroupe tous les membres de l'association (membres permanents, sympathisants membres d'honneur) et est présidée par un membre qui remplit les conditions requises. (cf. statut Art 14, chap. I). C'est l'assemblée générale qui définit les orientations du *Kum Ntsi* car elle définit et adopte le plan d'actions de l'association, délibère sur toutes les questions d'intérêt, adopte les rapports financiers et de gestion du bureau exécutif national...

Cette assemblée se réunit une fois par an en session ordinaire ; mais peut aussi se réunir en séance extraordinaire ; sur convocation du président du comité

---

<sup>108</sup>Ibid., p. 3.



de direction ou à la demande de la moitié au moins des membres du bureau exécutif National.

- **Le comité de direction**

En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés dans l'article 17 du statut, c'est lui qui est l'organe délibérateur, à cet effet, il est investi des pouvoirs les plus étendus pour prendre les décisions ou mener toute action pouvant concourir à la bonne marche de l'organisation. Il est alors composé ainsi de : membres du bureau exécutif national, les membres des bureaux locaux, les délégués de chaque organe local, les chefs supérieurs (des villages) ; 2 membres du clergé (ces deux membres sont différents de ceux du bureau exécutif national) ; les personnalités cooptées par le président. Ce comité se réunit deux fois par an et au besoin sur convocation de son président qui est désigné par le président fondateur. Ici, les décisions sont prises de façon démocratique à la majorité absolue de ses membres.

- **Le bureau exécutif national**

C'est lui l'organe dirigeant de cette association ; à cet effet, il doit veiller à la bonne exécution des décisions prises en assemblée générale, animer et coordonner les activités de l'association, assurer le recouvrement des contributions des divers membres. Il est composé de :

- Un président fondateur qui a des pouvoirs très étendus. En cas d'absence, il est remplacé par le coordonnateur général.
- 06 coordonnateurs qui ont pour rôle d'assister le président fondateur dans ses tâches en plus de conduire leurs missions qui sont : la promotion de la langue, la direction du festival, la communication, la conduite des journées culturelles, la vulgarisation de la *Bible* et des saintes écritures en langue *Medumba*.
- Un secrétaire général et son adjoint
- Le trésorier général

- Les commissaires aux comptes
- Quatre conseillers
- Deux membres du clergé dont l'un est catholique et l'autre protestant.

Le bureau exécutif national se réunit une fois par semestre et à la demande d'au moins les 2/3 des membres. Tous ces membres sont élus par l'assemblée générale pour un mandat de 4 ans renouvelable.

A côté des organes nationaux, nous avons les organes locaux notamment l'assemblée locale et le bureau.

## **2- Les organes locaux**

Au niveau local, on a une assemblée et un bureau

- Les assemblées locales

Elles sont constituées de toute communauté du Ndé ayant au moins 60 membres et reconnue par le bureau exécutif national. L'assemblée se réunit une fois par mois et le compte rendu est adressé au bureau exécutif national au moins une fois par trimestre. Les assemblées locales ne se trouvent pas seulement dans le Ndé, mais partout sur l'étendue du territoire national voire à l'international (diaspora).

- Le Bureau local

C'est l'organe dirigeant du *Kum Ntsi* dans la localité concernée. A cet effet, il est chargé d'animer et de coordonner les activités de l'association, de préparer l'assemblée locale et de veiller à l'application des résolutions prises au niveau national sur le plan local. Pour son bon fonctionnement, il s'est doté d'un président et de 3 vices présidents, 1 secrétaire et 1 adjoint, 1 trésorier et 1 adjoint ; 2 commissaires aux comptes, des conseillers, 2 membres du clergé.

Le *Kum Ntsi* comprend les membres actifs, les sympathisants et les membres d'honneur.

- Un membre actif est tout ressortissant du Ndé résidant au Cameroun et qui s'acquitte de ses contributions.

- Un membre sympathisant c'est toute personne désireuse d'apprendre la langue et de promouvoir la culture *Medumba*.

- Les membres d'honneur : C'est toute personne ayant rendu service à l'association ou ayant contribué à la réalisation de ses buts.

Toutefois, un membre peut perdre ses droits en cas de décès, démission ou par radiation sur motif jugé grave par l'assemblée générale.

Le *Kumntsi* a un bureau à Bangangté où sont conservés tous les documents relatifs au festival ; ce local est de plus en plus visité par tous pour mieux s'informer sur la culture locale.

**Photo 5 : Batiment du *Kumntsi* à Bangangté.**



**Source :** <http://www.medumbanet.com> consulté le 25 mai 2016.

Ce bâtiment situé en plein cœur de la ville de Bangangté, près de la mairie est le centre culturel *Medumba*. Ici, sont gardés tous les documents relatifs au festival *Medumba* (rapports, statuts, autorisations, mémoires, plaquettes...) et à la langue aussi. A cet effet, il est aussi le centre de documentation du CEPOM. Il est géré de façon permanente par le coordonnateur du festival Mr Ngami Frederick et par le directeur du CEPOM Mr Kwilang François.

Après avoir étudié l'organisation qui a la charge du festival ou de laquelle émane le festival, il est donc question de présenter l'organisation du festival.

### **III-ORGANISATION DU FESTIVAL *MEDUMBA***

Pour sa réussite, le festival est organisé par les membres du *Kum Ntsi* qui mettent sur pieds des comités et des commissions lors des réunions préparatoires. En effet, avant le déroulement des activités festivières, les réunions préparatoires se tiennent mensuellement pendant une durée de 11 à 12 mois et c'est au cours de celles-ci que des commissions de travail sont mises en place avec désignation des responsables et des membres<sup>109</sup>.

#### **A- LE COMITE D'ORGANISATION**

Avant l'avènement du *Kum Ntsi*, les comités d'organisation du festival existaient mais n'étaient pas très organisés, les membres étaient permanents et furent choisis par les élites(fondateurs). A cet effet, le secrétaire général affirme qu'il y'avait un directeur qui était président du comité d'organisation et 6 vices présidents chacun ayant une activité à coordonner<sup>110</sup>. Depuis la création du *Kum Ntsi*, le comité d'organisation est bien structuré et composé de membres pour la plus part élus (par l'assemblée générale *Kum Ntsi*), désignés ou qui bénéficient automatiquement des postes de par leur position (chefs traditionnels, clergé). Ainsi, le comité d'organisation est composé d'un comité directeur, d'un comité de sages, d'un comité d'honneur, un comité de supervision, un comité de suivi et de coordination des commissions.

1- Un comité directeur : il est constitué d'un président et des membres. C'est l'organe suprême de l'organisation du festival car il reçoit, prépare et organise les différentes activités, et est aidé dans l'accomplissement de ses tâches par des consultants en matière de culture et des experts dans le domaine de l'organisation.

2- Le comité des sages : il est composé des 14 chefs traditionnels supérieurs de villages *Medumba*. Il a un rôle consultatif ; les chefs prodiguent des conseils

---

<sup>109</sup>Ibid., p. 6.

<sup>110</sup> Entretien avec L. Tchoumi, 42 ans, enseignant, secrétaire général du festival, Bangangté, 22décembre2015.

au comité d'organisation et servent de courroie de transmission et de diffusion des informations liées au festival auprès de leurs populations.

3- Le comité de supervision ; il est composé de : un président qui est le préfet du Département ; un vice-président en la personne du maire de Bangangté ; un rapporteur, le sous-préfet de Bangangté ; un membre, le directeur général du festival. Le rôle de ce comité est de veiller à la bonne exécution des travaux relatifs à l'organisation.<sup>111</sup>

4- Le comité d'honneur : il est constitué du Président du *Kum Ntsi'*, des députés *Medumba* du Cameroun et de la diaspora, et du Président de l'Eglise Evangélique du Cameroun.

## **B- LES COMMISSIONS SPECIALISEES OU COMMISSIONS TECHNIQUES**

Le fonctionnement des activités lors du festival et leur coordination sont assurés par les commissions et les sous-commissions. Celles-ci ont à leur tête un comité de suivi et de coordination. Leur nombre varie en fonction des éditions car, c'est lors des réunions préparatoires que les comités sont mis en place et les présidents nommés. Généralement, le nombre de commission est estimé à environ 28. Les commissions sont :

1- La commission infrastructure ; accueil/renseignement, transport, protocole, embellissement et propriété de la ville. Elle est chargée d'assurer l'encadrement des festivaliers, leur bien-être et leur accompagnement. Elle a une sous-commission d'hébergement et de transport.

2- La commission Oscars *Medumba* et évaluation. C'est elle qui délibère, note et délivre les attestations pour les activités d'art, musique, danse, concours des miss etc.<sup>112</sup>.

---

<sup>111</sup> Archives de L. Tchoumi, Secrétaire Général du FESTAC *Medumba*, *Kum Ntsi Medumba*, p. 4.

<sup>112</sup> Archives de L. Tchoumi, Secrétaire Général du FESTAC *Medumba*, *Kum Ntsi Medumba*, p. 4.

3- La commission finances : elle gère les entrées et les dépenses et dresse le bilan à la fin. Selon le rapport financier de 2010, les recettes proviennent principalement des élites et des organismes (Ministère de la Culture, Président du Sénat, Communauté Bangangté, Ministère des mines et du développement technologique, la Société BOCOM...) <sup>113</sup>. Ces entées proviennent aussi des sections du *Kum Ntsi* grâce à la vente des cartes de membres, et des associations (section de Yaoundé, Mbouda, Bamenda, de la communauté Balengou, Badounga, Bakong, des familles *Medumba*...). Enfin, les finances peuvent aussi venir de la vente des tickets d'entrée au festival, de la location des stands par les individuels et les sociétés (FOKOU, MTN, Express Exchange...) <sup>114</sup>.

Quant aux dépenses, elles sont orientées vers la réalisation des projets du festival et la gestion des différentes commissions et sous-commissions. Elles sont également utilisées pour la confection des journaux du festival, le déplacement des artistes et invités de marque, la publicité etc.

4- La commission Promotion de la langue, la musique et les danses traditionnelles et de variété. Les sous-commissions ici, sont celles des danses traditionnelles et de la caravane. Elles sont chargées respectivement pour la première d'organiser les activités d'apprentissage de la langue en collaboration avec le CEPOM ; Et à la fin du cursus, d'attribuer les diplômes aux apprenants ceci est fait généralement lors du festival. La deuxième et troisième est chargée d'inviter et d'entretenir (gérer le transport, la nutrition, choisir les chants, veiller à la sécurité) les différents groupes qui sont concernés et qui vont prester lors du festival.

5- Les commissions Art et Métiers, Art culinaire et Agropastoral. Elles s'occupent des affaires concernant chacun son domaine et organisent les concours de meilleurs met et originalité de la saison.

---

<sup>113</sup> Archives de M. Yankwa, *Kum Ntsi Medumba* : festival des arts et de la culture *Medumba* Rapport 2014, p. 6.

<sup>114</sup> Ibid., p. 8.

6- La commission de marketing, commission programmation et sonorisation : elle comprend les sous-commissions programmation et sonorisation. La sous-commission communication et site Web. Elle est chargée de l'information et de la médiatisation du festival. A cet effet, elle s'assure que le festival soit médiatisé et les images publiées sur son site. De plus, elle s'occupe de l'animation du village du festival...

Les différentes commissions ainsi présentées de façon sommaire, comment se déroulent donc concrètement le festival ?

#### **IV- LE DEROULEMENT DES ACTIVITES**

En dehors des cérémonies solennelles d'ouverture et de clôture, marquées par des discours, depuis 1995 plusieurs activités sont organisées dans divers domaines des arts et de la culture ; nous pouvons citer : les arts scéniques, les arts plastiques et spécifiques, les activités intellectuelles, activités religieuses etc.

##### **A- LES ARTS**

C'est la partie festive du festival ; pour cela, elle constitue l'une des plus grandes attractions du public, puisqu'elle permet de vivre les arts scéniques, plastiques, spécifiques et audiovisuels.

###### ➤ Les arts scéniques

Ce sont les arts vivants comme la musique, la danse (traditionnelle ou moderne), les contes, l'humour qui sont présentés pendant le festival. Une place de choix est accordée aux spectacles de danses et musique ; ce sont surtout les danses traditionnelles qui sont mises en avant à travers les prestations des groupes traditionnelles, que ce soit en plein air ou en salle. On note la présence des groupes qui exécutent des danses comme le *Ben Skin* et le *Metet* (danse Fang-béti).

D'autre part, on note la promotion de la musique locale et camerounaise à travers les prestations des artistes connus (internationaux) et de ceux en herbe. La liste des artistes invités au festival en 2010 fait ressortir les grandes vedettes de la chanson *Medumba* tels que : Tatmfo Salomon, Saint Bruno, Nono Flavy, Takam II. En plus des artistes locaux, ce festival accueille les musiciens/artistes d'autres localités ; c'est le cas d'Athe Bazor (Nord-Ouest) et le groupe Akoma-Mba (de la forêt du sud) qui furent invités lors de la même édition<sup>115</sup>. Les photos no 6 et 7 présentent quelques danses traditionnelles exécutées lors du festival *Medumba* 2002.

**Photo 6 : le Mangambeuh**



Source : <http://www.medumbanet.com>, consulté le 25 mai 2016.

**Photo 7: le Ben skin**



Source : <http://www.medumbanet.com>, consulté le 25 mai 2016.

---

<sup>115</sup> Document inédit, intitulé *Festival des arts et de la culture Medumba 10<sup>e</sup> édition*, 2010, p, 30.



Le Mangambeuh et le Ben skin sont des danses traditionnelles de l'Ouest Cameroun originaires de Bangangté et ses environs. Les danseurs qui peuvent être des hommes ou des femmes, évoluent à petits pas en se déhanchant et parfois avec le torse penché vers l'avant. Les danseurs sont accompagnés par des tambours et ces danses servent à animer les cérémonies de naissance et autres occasions de divertissements festifs.

Lors des soirées de spectacle offertes tous les soirs pendant la période du déroulement des activités en plus des différentes prestations musicales, différents artistes comédiens (humoristes) meublent aussi la scène. On a donc généralement les théâtres et des spectacles d'humour à l'instar du théâtre : *Menésgnaleu*, une pièce de Tchatchoua Thomas, mise en scène par Kemajou Jean Jacques en 1999. En 2012, des spectacles d'humour furent offerts par Salomon Tatmfo (Essola) ; EzaBoto et son groupe en ont offert aussi en 2010. Les contes et les proverbes sont généralement présentés lors des journées réservées aux chefferies car à travers ceux-ci, on peut découvrir les spécificités et les richesses d'un village. Les soirées de gala sont aussi généralement organisées et l'entrée est conditionnée par la présentation d'un billet d'entrée. Lors de ces soirées, des spectacles sont offerts.

#### ➤ Les arts plastiques

Les arts plastiques sont ceux qui sont producteurs ou reproducteurs de volumes, formes, surtout de sculptures et de peintures. Pour cette occasion, nous avons des expositions d'œuvres d'art, des sculptures, de céramiques, des photos et des objets royaux. L'art et l'artisanat constituent l'une des richesses incontestables des Bamiléké et se présente aujourd'hui non plus comme un simple objet de curiosité mais comme un moyen d'affirmation de la culture et de la lutte contre la pauvreté<sup>116</sup>. A cet effet, de nombreux stands sont consacrés à

---

<sup>116</sup> Archives de L. Tchoumi, secrétaire général du festival, le guide du festivalier 2002, p.3.

l'exposition et à la vente des objets fabriqués (statuettes en bois ou en métaux, terre cuite, chaises décorées, pots, bracelets, bijoux, chapeau en plumes et balaies traditionnels...). Cet art plastique contribue aussi à la connaissance de la région et des coutumes ainsi que des techniques artistiques et le degré d'élévation d'esprit (créativité) des populations locales. Il s'avère donc que ce peuple bamiléké dynamique est doté d'un esprit de créativité élevé, car les formes d'objet s'affinent et s'embellissent avec le temps.

➤ Les arts spécifiques

Selon le règlement général du FENAC, les arts spécifiques renvoient à l'ensemble des arts relatifs à la mode, au design et à la coiffure ; à l'art culinaire<sup>117</sup>. Ces activités liées à la mode, au design ont pour but de promouvoir le stylisme camerounais et de valoriser la beauté camerounaise. Un concours est réservé pour le meilleur habillement camerounais, les rubriques étant : meilleure tenue de soirée homme/femme ; tenue de ville, de maison. Les meilleurs stylistes sont primés et reçoivent des gratifications. Une élection des Miss est aussi organisée dans la même lancée. Pour le concours de miss 2014, Mlle Tchana Tchamba Ange fut élue Miss *Medumba*<sup>118</sup>.

---

<sup>117</sup>Document inédit, intitulé *Festival des arts et de la culture Medumba 10<sup>e</sup> édition*, 2010, p. 32.

<sup>118</sup>Archives de M. Yankwa, *Kum Ntsi Medumba : festival des arts et de la culture Medumba Rapport 2014*, p. 8.

**Photo 8: Miss Medumba 2012.**



**Source :** <http://www.medumbanet.com>, consulté le 30 mars 2016

Lors du concours de miss *Medumba*, les vêtements et accessoires traditionnels sont arborés par exemple le sabre avec la queue de cheval, le sac en peau d'animaux, les colliers en perles. Ainsi grâce à cette activité, le savoir-faire et l'esthétique des couturiers camerounais est découvert ; les talents sont dès lors dévoilés à tous ceci attire la clientèle

L'art culinaire y est aussi représenté à travers l'exposition des mets camerounais et des épices pour la cuisson. À cet effet, Ngaoua Jeanne affirme : " depuis sa création, je suis la 1ere femme à exposer les épices et à avoir l'ingénieuse idée de les écraser avant de vendre ; ceci m'a valu des diplômes en 1997, 2002 car selon le jury la valorisation des mets permet de connaître la culture et de maintenir les femmes au foyer "<sup>119</sup>. D'autre part, pour chaque édition, le concours du meilleur met s'est organisé et les plats retenus par le jury

---

<sup>119</sup> Entretien avec J.Ngaoua, 70ans, enseignante retraitée, Ma 'Fo à la chefferie supérieure de bangoua, bangangté, 22 Décembre, 2015.

comme étant les meilleurs (03 par ordre de mérite) sont primés. A côté des arts, on note aussi l'audiovisuel qui est mis en exergue à travers la projection du film de Jésus de Nazareth en langue *Medumba* en 2012, 2014 et en 2015 lors des journées culturelles; cette projection du film de Jésus de Nazareth en langue locale fut spectaculaire.

Outre l'art et les activités festives, le FESTAC met aussi un accent très particulier sur les activités intellectuelles, culturelles, agro-pastorales et bien d'autres.

## **B-LES ACTIVITES INTELLECTUELLES ET LES JOURNEES DES CHEFFERIES SUPERIEURES**

### **1-Les activités Intellectuelles**

Les activités intellectuelles : Elles concernent tout ce qui a trait à la réflexion, débat, échange, discussion sur les thèmes soigneusement choisis et des intervenants. Elles mettent en discussion les conférences qui interviennent pour apporter les éclaircis sur certains thèmes, sous-thèmes développés et la foule qui peut soit apporter des suggestions ou poser des questions pour une meilleure compréhension. Pour chaque édition, nous avons donc un thème principal et des sous thèmes qui constituent les différentes parties du thème principal. A côté de ces débattant, on a des modérateurs. Depuis sa création en 1995, différents thèmes ont été abordés:

- 1) " *NtshobNsi* et le renouveau de la langue *Medumba*" 1995.
- 2) "De la religion à la culture *Medumba*", 1996
- 3)" Nos traditions face à la modernité", 1997.
- 4) "La jeunesse et le *Medumba*", 1998.
- 5) "Jeune, métiers d'hier et d'aujourd'hui", 1999.
- 6) "Le *Medumba* et les défis du 3eme millénaire", 2000.

- 7) "Le *Medumba* et la lutte contre la pauvreté", 2000.
- 8) "Le peuple *Medumba*, l'unité dans la diversité", 2004.
- 9) "le *Medumba*, socle de rassemblement et vecteur de développement", 2006.
- 10) "Le festival *Medumba* : de la culture au développement", 2010<sup>120</sup>.
- 11) "Préservons notre héritage culturel", 2012.
- 12) " Culture et émergence du Cameroun ", 2014.

Le tableau 1 ci –dessous nous présente un exemple de thème et sous thèmes traités en 2014.

---

<sup>120</sup> Document inédit, extrait de *Festival des arts et de la culture Medumba 10<sup>e</sup> édition*, 2014, p, 33.

**Tableau 1 : Panel des exposants sur le thème "Culture et émergence du Cameroun" lors du FESTAC 2014.**

<b>Dates</b>	<b>Sous-thème</b>	<b>Modérateurs</b>	<b>Intervenants</b>
<b>Samedi 05 juillet 2014</b>	<i>Culture ; développement agricole et industriel.</i>	<b>Pr. Gankou Jean Marie</b>	Pr. Anaclet Fomete
			M. Yangwa Martin
			Dr. Yankam Rabelais
			Dg Sodecao
			Bitchebe Désiré Raphael
<b>Lundi 07 juillet 2014</b>	<i>Culture et développement du tourisme</i>	<b>Dr. Niat Georges</b>	Pr. Onomo Etaba Roger Bernard
			M. Mbe Samuel
			Dr. Njoya Andre.E
			S M. Djampou T. Annick Julio
<b>Mardi 08 juillet 2014</b>	<i>Culture ; gouvernance et justice</i>	<b>M. Louis Marie Gambou</b>	Pr. Minkoa Che
			Pr. Pougoue Paul Gerard
			Dr. Sangoum Theodore
			S.M. Kemajou Roger
<b>Mercredi 09 juillet 2014</b>	<i>Culture ; formation et éducation</i>	<b>Pr. Njopwouo Daniel</b>	Pr. Bitja Kody Denis
			Directeur FGI Douala
			Pr. Beban Sammy Chumbow
			Pr. Leke
			M. Wandji Philippe
<b>Jeudi 10 juillet 2014</b>	<i>Culture ; consommation et échange commerciaux</i>	<b>Pr. Kobou Georges</b>	Pr. Nto Nfo André
			Pr. Emmanuel Pondi
			M. Mbarga Emmanuel
			M. Fotso Andre
			M. Azegue J. Philippe

<b>Vendredi 11 juillet 2014</b>	<i>Culture et intégration nationale</i>	<b>M. Tchatchoua Thomas</b>	Pr. Abwa Daniel
			M <sup>me</sup> Bekono
			Maire de Sangmélima
			Nyobe Jean Jacob
<b>Samedi 12 juillet 2014</b>	<i>Culture et développement des infrastructures</i>	<b>M. Nzemen Moise</b>	Pr. Pettang
			Tchoumi Jean Lambert
			Kotto Emmane
			S.M. Yonkeu Jean Marie
			M <sup>me</sup> Uffeï Melo
			Pr. Awono Charles
<b>Lundi 14 juillet 2014</b>	<i>Culture et création d'emploi</i>	<b>Pr. Wanda Robert</b>	M. Mbakop Clément
			M. Badga Jean Marie
			Dr. Fokam Kemogne
			M. Mouthe Ambassa
			M <sup>me</sup> Ketcha Celestine

**Source :** Rapport FESTAC *Medumba* 2014, p.3.

Ce tableau nous présente les intervenants, les jours d'intervention ainsi que les sous thèmes traités lors du festival de 2014. L'analyse de ce tableau nous permet de déceler la pertinence des sous-thèmes évoqués qui s'inscrit dans en droite ligne dans le sillage de notre étude (recherche des stratégies de développement). De plus, on constate qu'on a dans le panel des intervenants de filières diverses (historiens, mathématiciens, sociologues...) et aussi les experts en la matière tels que les imminents professeurs : Pr Abwa Daniel, Pr Pettang, Pr Wanda... Les rapports obtenus de ces débats sont donc très riches et très édifiants.

## 2-La journée des chefs supérieurs ou des chefferies supérieures

Chaque chefferie supérieure dispose d'une journée entière depuis les années 2000 ; journée pendant laquelle elle organise sous la supervision personnelle du chef et des élites intérieures et extérieures de la chefferie : les danses traditionnelles, les contes, les activités gastronomiques de la chefferie, et les spécificités culturelles locales. Ces journées des chefferies supérieures sont d'autant plus importantes qu'à la fin du festival, les chefferies sont classées par ordre de mérite et des lots sont attribués aux meilleures en fonction des critères suivants :

- La présence effective des chefs supérieurs et élites
- La ponctualité et l'animation (musiques traditionnelles et variétés)
- Activités culturelles réalisées (contes, interviews, sketches, habillement)
- Décoration de la loge royale.

Pour le compte de l'année 2000 par exemple au terme de l'évaluation des différents aspects sur mentionnés, le classement fut le suivant :

**Tableau 2 : Résultats du concours de la meilleure chefferie *Medumba* 2010.**

<b>Rang</b>	<b>Chefferie Supérieure</b>	<b>Notes/20</b>	<b>Distinction</b>
1 <sup>ère</sup>	Bangoulap	18,5	Excellent (Cauris en OR)
2 <sup>ème</sup>	Bawock Mfeugafa	17,75	Très bien (Cauris en ARGENT)
3 <sup>ème</sup>	Bamaha	17,5	Très bien (Cauris en



			BRONZE)
4 <sup>ème</sup>	Bahouoc	17,00	Très bien
5 <sup>ème</sup>	Bangangte	16,25	Très bien
6 <sup>ème</sup>	Badoumnga	15,50	Bien
7 <sup>ème</sup>	Batchingou	15,00	Bien
8 <sup>ème</sup>	Balengou	13,50	Assez bien
9 <sup>ème</sup>	Bagnoun	11,00	Passable
10 <sup>ème</sup>	Bakong	11,00	Passable
11 <sup>ème</sup>	Bangoua	10,5	Passable
12 <sup>ème</sup>	Bamena	07,5	Mauvais
13 <sup>ème</sup>	Bazou	06,25	Très mauvais
14 <sup>ème</sup>	Bangang-Fokam	06,00	Très mauvais

**Source :** Rapport du FESTAC *Medumba*2010, p 6.

Le concours de la meilleure chefferie permet d'éveiller l'esprit de créativité et d'encourager le dynamisme au sein de ces dernières. Les notes obtenues et les distinctions offertes sont des signes d'encouragement et servent de stimulant pour amener les autres chefferies à en faire mieux pour qu'aucune chefferie *Medumba* ne soit à la traine.

**Photo 9: Chef Bahouoc lors des journées des chefferies**



Source : [www.medumbanet.com](http://www.medumbanet.com) consulté le 30 mars 2016.

Cette image met en exergue la parade du chef Kemajou II, roi des Bahouoc lors de la journée qui leur est consacrée. En effet le chef ici est considéré comme un démiurge, donc il faut l'élever, le vénérer et de ce fait il ne doit faire aucun effort pour se déplacer d'où le besoin des hommes qui vont le porter et des femmes pour l'accompagner et le glorifier.

**Photo 10 : Chef Bangoua**



Source : <http://www.medumbanet.com>, Consulté le 30 mars 2016.

## C- LES ACTIVITES RELIGIEUSES ET AUTRES

Il faut rappeler que le FESTAC *Medumba* est né de la volonté de pérenniser la parole de Dieu, *NtsobNsi*, *Bible* traduite en langue Bamiléké (*medumba*) en 1993 au temple Famngo-banganté. C'est donc tout à fait légitime et de bon ton qu'à chaque édition, une place importante soit consacrée aux activités tels que : les cultes œcuménique, le concours du meilleur lecteur de la *Bible* en langue *Medumba*, le concours du meilleur prédicateur en langue *Medumba* et la meilleure chorale des jeunes en langue locale<sup>121</sup>. Le festival depuis sa création s'ouvre toujours sur un culte œcuménique. Les concours du meilleur lecteur, prédicateur ou de la meilleure chorale s'effectuent sur toute l'étendue du territoire national et sont précédés par une phase de présélection qui a lieu à Yaoundé et à Bangangté. Seule la finale se déroule pendant le festival<sup>122</sup>.

### ➤ Les autres activités

Parmi les autres activités on peut citer celles agropastorales, les colonies de vacances, et les activités sportives.

Parlant des activités agropastorales, on a l'exposition des produits agricoles locaux au grand public.

### **Photo 11 : Exposition des produits agricoles et artistiques lors du festival 2010.**



Source : [www.medumbanet.com](http://www.medumbanet.com) consulté le 30 mars 2016.

<sup>121</sup> Archives de M. Yankwa, *Kum Ntsi Medumba : festival des artsetdelacultureMedumba* Rapport 2014, p. 7

<sup>122</sup> Ibid.

## Photo 12: Exposition des produits locaux



Source : [www.medumbanet.com](http://www.medumbanet.com). Consulté le 30 mars 2016.

Il s'agit en fait du savoir-faire des artistes locaux, on a des objets artisanaux décorés aux couleurs vives. Ces différents objets ont une signification et une portée. On a par exemple les marionnettes pour décorer, les peaux de panthère séchées qui sont un signe de pouvoir et les Calebasses décorées de perles. D'autre part les produits agricoles présentés ici sont directement comestibles. Il s'agit du chocolat fait à base de cacao local ; des jus et des huiles essentielles faites à base de plantes rares, spécialités du Ndé.

## V- EVOLUTION HISTORIQUE DU FESTIVAL

L'évolution du FESTAC *Medumba* depuis sa création est marquée dans le temps et dans l'espace par plusieurs phases. Elle a connu une période de lancement, une période d'intermittence, et une période de renaissance.

### A- LAPERIODEDELANCEMENT (1995-2000)

Cette période peut être considérée comme phase d'essai du festival sur lequel porte notre étude ; elle se caractérise par sa périodicité (tous les ans), la durée du festival et aussi par la présence d'un seul directeur qui est d'ailleurs le

tout premier (Fotso Sadraack). En effet, entre 1995 et 1997, le festival se déroulait en 3 jours pendant la deuxième semaine du mois de juillet. Les principales activités étaient les danses traditionnelles, les expositions d'art, les prestations des chorales, le concours de la langue, les spectacles de musiques, le concours de l'art culinaire<sup>123</sup>... c'était une sorte de mini foire. Les activités intellectuelles sont du ressort des chercheurs, universitaires et les élites locales. Bien que dès la première édition le *Kumntsi* ne fut pas encore mis sur pieds, à partir de la deuxième édition en 1996, c'est cette association qui se chargeât d'organiser le festival. Le site du festival était l'enceinte de la mairie de Bangangté puisque c'est là où le village du festival était construit en briques de terres.

Face à la demande des populations de plus en plus grandissante qui voulaient que les activités festivières durent plus longtemps et le souci de valoriser encore plus la culture, le nombre de jours du festival va être revu à la hausse. La population locale voulait se faire plus d'argent et bénéficier d'un plus long moment de distraction ; ainsi, les organisateurs décident donc de céder à cette demande et on passe de 3 jours à une semaine de festivités.

Entre 1998 et 2000, la durée du festival est prolongée ; elle passe donc de 3 jours à une semaine. Pendant cette période, les activités ne connaissent que quelques innovations comme par exemple l'introduction des colonies de vacances. Cette première phase est pleine d'émotions et d'engouement ; elle reste donc marquée dans l'esprit des populations locales et dès lors ce festival suscite la convoitise des étrangers principalement des investisseurs qui deviennent de plus en plus nombreux et divers.

---

<sup>123</sup> Entretien avec L. Tchoumi, 42 ans, enseignant, secrétaire général du FESTAC *Medumba*, Bangangté, 22 décembre 2015.

## **B- LA PERIODE D'INTERMITTENCE (2001-2009)**

Cette phase est marquée par un ralentissement des activités festivières, une instabilité dans la périodicité du festival et l'introduction des journées culturelles. L'instabilité ici est remarquée surtout au niveau de la gestion des finances ; on note une absence ou une opacité au niveau de la gestion des finances car dans les rapports, le volet finances reste flou<sup>124</sup>. Cette situation entraîne alors le départ du premier directeur Fotso Sadraack qui est remplacé par Martin Yankwa dès 2010 et la non célébration de l'édition de 2008. Il faut aussi ajouter que c'est pendant cette période que le site du festival est changé, désormais ce sont les locaux de la maison du parti du RDPC (Rassemblement Démocratique du Peuple Cameroun) qui accueillent les festivaliers.

Selon Poubom Lamy Ney, conservateur culturel, c'est la lourdeur et le coût élevé des dépenses du festival qui pousse les organisateurs à opter pour les journées culturelles. En fait, d'une part, on a les organisateurs qui en grande partie venaient hors du Ndé et il n'y avait donc pas assez de temps pour mûrir les thèmes du festival de plus, il fallait aussi souffler ; d'autre part, les habitants du terroir ne souhaitaient aucun repos. Il fallait donc trouver le juste milieu c'est ainsi que dès 2001, le *Kumntsi* pour tenir la flamme de l'expression culturelle allumée, décide de faire pendant les années intermédiaires entre deux festival, des journées culturelles *Medumba* (JCM). Depuis 2001 il s'est tenu huit éditions et Yimga Nana est le directeur de ces JCM. Ces dernières se tiennent en une journée dans chaque localité où il ya une section du *Kumntsi* généralement au mois de juillet. Les principales activités de ces journées culturelles sont : le culte œcuménique, les conférences /débats, expositions d'objets d'arts, danses traditionnelles, et rafraichissement collectif. L'année 2009 est donc le point

---

<sup>124</sup> Entretien avec L. Tchoumi, 42ans, enseignant, secrétaire général du FESTAC *Medumba*, Bangangté, 22 décembre 2015.

culminant des JCM car elle marque la fin du directeur Fotso Sadraack et le début du règne de Yankwa Martin qui est jusqu'à nos jours le directeur du FESTAC.

### **C- LAPERIODEDERENAISSANCE(2009-2015)**

C'est une nouvelle ère pour les festivaliers avec de nouvelles orientations et un nouveau directeur. L'année 2008 est une période d'arrêt pour les activités festivières ; 2009 marque une nouvelle ère avec l'une des JCM les plus remarquables. C'est donc à partir de cette année que des nouvelles bases sont posées pour des éditions meilleures<sup>125</sup>. Grace à cette nouvelle vision des choses, l'on constate une amélioration au niveau de l'organisation ; on a par exemple comme innovation la rédaction des rapports complets et archivés pour des consultations ultérieures. On a aussi un bilan des finances qui est fait pour chaque entrées et sorties. Le festival devient donc plus professionnel et attire encore plus d'investisseurs et de public soit plus de 100 000 visiteurs en 2014.

L'analyse des origines et des fondements du festival indiquent qu'aucun incident majeur n'a boosté la mise sur pied du festival ; il a juste fallu une décision collective et une mise en commun des efforts des élites pour que cette manifestation soit créée. De plus, il convient de noter que les activités festivières ont connu plusieurs phases. Toutefois, il convient de s'interroger sur le fonctionnement de cet évènement depuis sa création ainsi que les difficultés auxquels il fait face.

En définitive, il était question de l'organisation du festival et du déroulement des activités entre 1994 et 2015. Il ressort que cette organisation a évolué dans le temps grâce à la volonté des organisateurs de rendre ce festival plus professionnel et plus attrayant. Toutefois, une telle étude ne saurait être faite sans une évaluation de l'impact de cette fête sur la vie des populations.

---

<sup>125</sup> Entretien avec I. Tchounga, 42 ans, communicatrice, chef service de la radio *Medumba*, Banganté, 28 juillet 2015.

## **CHAPITRE IV : EVALUATION DE LA CONTRIBUTION DU FESTIVAL MEDUMBA AU DEVELOPPEMENT DU DEPARTEMENT DU NDE (1995-2015)**

Depuis la première édition du festival *Medumba* en 1995, il a toujours œuvré pour la recherche des solutions aux problèmes religieux, politiques, socioéconomiques et culturels des populations locales. Grâce aux différentes actions menées directement ou indirectement par le festival, le département du Ndé a pu bénéficier des retombées de cette dernière. Ces réalisations/retombées sont multiples. Ainsi, il sera question dans ce chapitre de présenter l'apport du FESTAC *Medumba* dans le développement politique, économique et socioculturel du département du Ndé. Puis de relever les problèmes de ce festival et de faire des propositions pour les éditions prochaines.

### **I- PRESENTATION DE L'ŒUVRE DU FESTAC MEDUMBA DANS LE DEPARTEMENT DU NDE**

L'œuvre du festival *Medumba* est visible dès les premières années de création dans les domaines politique, économique et socioculturel.

#### **A- SUR LE PLAN POLITIQUE**

Le FESTAC comme la grande majorité des festivals a le mérite de rassembler les peuples de divers horizons et dans ce cas, il assure la paix et l'union entre les différents groupes constituant le peuple *Medumba*. De même, il contribue à renforcer la souveraineté des chefs traditionnels et leur autorité car ces derniers sont impliqués directement dans les activités et sont consultés avant la prise des décisions importantes liées au FESTAC (à travers le comité des sages). Une analyse faite sur le rôle de ces chefs dans cet événement laisse ressortir un respect de la hiérarchie traditionnelle et moderne à travers



l'implication des rois du terroir et de l'administration moderne. La paix et l'union sont deux principes prônés par le FESTAC, préalables pour le développement durable.

Ce festival est aussi un creuset de rencontres des élites pour une redynamisation du développement local. En effet, c'est lors de cette rencontre que les populations des différents villages par le biais des portes paroles posent les problèmes inhérents au quotidien des habitants<sup>126</sup>. Selon sa majesté Roger Kemajou, chef Bahouoc et porte-parole des chefs traditionnels :

Lors des différentes rencontres, des espaces sont réservés pour que les populations posent leurs problèmes en présence des élites qui vont apporter des solutions si possibles à leurs demandes ; ces problèmes peuvent être d'ordre infrastructurel, économique et bien d'autres...<sup>127</sup>.

Ainsi, de par la conjugaison des efforts de ces élites, des projets de développement locaux sont réalisés.

Bref, le FESTAC a non seulement permis aux autorités administratives de déployer moins d'énergie pour assurer la cohésion entre les administrations moderne et traditionnelle, mais il a aussi permis aux élites locales de rayonner sur la scène politique nationale car, malgré l'existence des 14 chefferies, il existe un système uni.

## **B- Le FESTAC *MEDUMBA* : SOURCE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

Cet événement engendre un surplus d'activités visibles tant en termes d'emplois que de revenus bien qu'ils soient de nature saisonnière. Le FESTAC constitue un moteur pour l'économie locale.

En terme d'emplois, le FESTAC pendant sa durée, offre de nombreuses d'activités qui permettent aux festivaliers et surtout aux locaux de se créer des

---

<sup>126</sup> Entretien avec R. Kemajou II, 57 ans, chef Bahouoc, Bahouoc, 30 juin 2015.

<sup>127</sup> Idem.

emplois ou de rencontrer les potentiels employeurs. Les emplois artistiques occupant la part la plus importante de la masse salariale. En effet, lors des festivals, les exposants ont la possibilité de rencontrer les investisseurs potentiels et les sponsors. C'est l'exemple des artistes musiciens peu connus et des danseurs qui peuvent prester pour les entreprises ou intéresser des personnes privées en quête de talents. Lors de cette période, des personnes sont souvent employées pour assurer les fonctions techniques et administratives telles le nettoyage, la sécurité, l'accueil... pour aider les agents municipaux. De même, les activités corollaires naissent lors du festival, et contribuent à développer la localité.

D'autre part, ce festival contribue aussi au développement local grâce à la valorisation des cultures locales et la promotion des produits agricoles et il prime de ce fait les meilleurs. C'est dans ce contexte de lutte contre la pauvreté que la commission art culinaire et restauration traditionnelle fut mise sur pied<sup>128</sup>. Son but étant de vaincre la famine par la culture pour un développement durable car, si la commercialisation est bien suivie, la production peut augmenter et la pauvreté diminuer<sup>129</sup>. Les progrès fulgurants relevés au cours des éditions précédant celle de 2002 font dire au Ministre d'Etat chargé de la culture en 2002 Mr Ferdinand Oyono que "Depuis son lancement le *Medumba* est devenu au fil des ans, le baromètre privilégié du dynamisme et de créativité des vaillantes populations du Ndé, et un des festivals culturels locaux de référence dans le pays"<sup>130</sup>. Ceci pour montrer que cet événement contribue au développement économique local de façon directe ou indirecte puisqu'il place au centre des préoccupations le bien être de la population. Parlant des retombées indirectes, bien qu'il soit difficile de les chiffrer, nous pouvons simplement constater de manière empirique la fréquentation massive des hôtels et des

---

<sup>128</sup> Archives privées de L. Tchoumi, *Festival des arts et de la culture Medumba*, 2002, p. 11.

<sup>129</sup> Ibid.

<sup>130</sup> Document inédit, Guide du festival, p. 3.

restaurants de la ville. Tous les cafés, hôtels, restaurants, magasins et lieux de distraction de la ville sont pleins, il y a peu d'espaces pour les piétons. Les hôteliers et restaurateurs connaissent des hautes saisons dès le début du mois de juillet période du début des activités festivières. A cet effet, les propriétaires des hôtels /motels de la place affirment que leurs bénéfices pendant cette période sont presque triplés : c'est le cas de l'hôtel Jenny. De même, la ville profite alors du public prestigieux qui a aussi une forte capacité d'achat.

Au niveau touristique, le festival attire les touristes de tous les horizons. Il permet l'entrée des devises dans la région. Le développement économique est sans équivoque car, le FESTAC affirme grâce aux chiffres sa capacité d'attirer les nouveaux clients et de les fidéliser. Les principaux sites sont : la grotte à kaolin, les chutes de Nk'asang, le palais royal à Balengou ; la rivière Kekoutse<sup>131</sup> et le palais royal pour Bahouoc ; she-shia (est un lieu sacré avec une grande chute situé à 12km du palais) et la grotte aux neuf galeries à Batchingou ; le rocher à corbeau, la grotte à hyènes, la rivière à neuf affluents les cascades de Lono à Bangoua ; la grotte de Djeum long et la forêt qui offre en juillet et en Aout de l'eau bénie pouvant guérir les malades, une fosse à sacrifices Bawock (Nfenganfa) ; la pierre qui parla, le Nkou'fi (pont de la mort) de Bazou et bien d'autres . Compte tenu de l'absence des agences de voyage pour se déplacer à l'intérieur du département, les principaux bénéficiaires des retombées touristiques au niveau du transport sont les *mototaxi men* ; parmi ceux consultés la plupart nous affirme qu'ils font le triple de leurs chiffres d'affaires habituels car, c'est le principal mode de déplacement.

Les agences de transfert d'argent bénéficient aussi des retombées du festival car le nombre de client et le flux des transferts dépassent largement le chiffre habituel ; le gardien d'Express Union1 de Bangangté signalait à cet effet

---

<sup>131</sup> La rivière Kekoutse : est selon la légende le lieu où a apparu le roi fondateur du village Bahouoc.

que pendant cette période, on peut avoir plus de 30 000 clients soit pour les retraits ou les envois<sup>132</sup>.

## C- SUR LE PLAN SOCIOCULTUREL

Le festival *Medumba* en plus de valoriser la culture, assure une cohésion et un développement social.

- Le festival permet de ressusciter la culture locale

C'est un lieu où vient s'exprimer la culture *Medumba*, où son patrimoine culturel est mis en exergue à travers la valorisation des us et coutumes de 14 villages. Nous pouvons citer les grandes expositions, foires d'œuvres d'art dans tous les domaines de l'art tels que la peinture, la sculpture, le tissage, la vannerie, les concerts de musique traditionnelle et moderne, les contes les représentations théâtrales, danses, ... Toutes ces activités trouvent dans le festival un cadre de valorisation et d'épanouissement. D'autre part, il contribue à promouvoir et ressusciter la langue *Medumba* car selon son fondateur Niat Marcel, "la langue est le socle de rassemblement, l'élément identitaire de tout individu et vecteur de développement"<sup>133</sup>. Ainsi, pour atteindre cet objectif, des centres d'alphabétisation permanents sont créés par le CEPOM sur presque toute l'étendue du territoire national ; par exemple à Douala (New-Bell, Bépanda, Dakar, Déido), à Yaoundé (où on a 7 centres), à Bangangté, Bertoua, Mutenguene, Nkongsamba, Ngaoundéré et Bamenda. Dans ces centres de formation, les enseignements sont organisés comme suit :

---

<sup>132</sup> Entretien avec O. Ndamen, 32 ans, agent de sécurité à express union, Bangangté, 24 Décembre 2015.

<sup>133</sup> Idem.

**Tableau n° 3 : Programme de formation en langue *Medumba* en 2014.**

Niveaux	Classes	Frais d'inscription
I	1. Pré noviciat <i>Medumba</i> (PNM) 1 et 2 2. Noviciat <i>Medumba</i> (NM) 1	2000 F CFA
II	1. Noviciat <i>Medumba</i> (NM) 2 2. Section d'initiation au <i>Medumba</i> (SIM) 1 et 2	2000 F CFA
III	1. Section d'initiation au <i>Medumba</i> (SIM) 3 2. Débutant <i>Medumba</i> (DM) 1 et 2	2000 F CFA
IV	1. Débutant <i>Medumba</i> (DM) 3 2. Ancien Séminariste <i>Medumba</i> (ASM) 1 et 2	2000 F CFA

**Source :** *Echos du Ndé*, n° 88, Juin 2014.

Ce tableau 3 fait ressortir un cycle complet d'enseignement du niveau I au niveau IV où on apprend la langue *Medumba* de l'alphabet à la rédaction des mémoires. Les cours sont dispensés par les enseignants ayant reçu la même formation encadrés par le CEPOM<sup>134</sup> (Académie de la langue *Medumba*).

<sup>134</sup> Le CEPOM est l'académie de la langue *Medumba* créée le 20 décembre 1973 à l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé.

En plus des centres de formation en langue, on a des séminaires de formation en langue locale qui sont organisés (Séminaire d'enseignement et de recherche en *Medumba* : SERBAME). Jusqu'en 2014, on dénombre environ 1440 SERBAME à l'issue desquels 12.000 personnes ont reçu des enseignements<sup>135</sup>.

Au vu de ces actions menées par le festival dans la promotion de la langue, il est évident qu'il contribue de ce fait sur le plan éducatif à l'atteinte des objectifs visés par le Président de la République tels que mentionnés dans la loi d'orientation du 14 avril 1998. Cette loi stipule en son article 5 que l'éducation a pour objectif : la formation des citoyens enracinés dans leur culture, mais ouverts au monde et respectueux de l'intérêt général et du bien-être commun, la promotion des langues nationales<sup>136</sup>. Nous pouvons donc dire que le FESTAC *Medumba* accorde une place de choix au patrimoine matériel et immatériel du peuple de ladite culture tout en s'attardant sur les traditions séculaires.

- Le FESTAC *Medumba* : outil de cohésion sociale et du développement local

Le festival est un élément important de lutte pour l'insertion et la cohésion sociale car il a cette capacité de fédérer les populations du Ndé ; le taux de participation des fils et des filles du *Medumba* sur le plan national et international témoigne de ce phénomène. Cette fête est aussi un moyen de revendication de l'identité culturelle locale et une réponse à la mondialisation de la culture. Grâce à ce festival, les populations du Ndé ont pu se doter d'infrastructures modernes telles : la radio FM 100 *Medumba*, la télévision *Medumba* et un site internet ([www.medumba.com](http://www.medumba.com), [www.medumbanet.com](http://www.medumbanet.com)). Grâce au site, le monde entier peut partager la culture Bangangté. Le journal mensuel *Echo du Ndé* et d'autres infrastructures sociales sont réalisées dans les

---

<sup>135</sup> *EchosduNdé*, n° 88, Juin 2014, p. 12.

<sup>136</sup> Loi n° 98/004 du 4 avril 1998 d'orientation de l'éducation du Cameroun.

domaines de la santé, l'éducation ou les loisirs par les élites locales<sup>137</sup>. Ces infrastructures modernes créées sont l'œuvre du festival. Il contribue au développement local et à l'aménagement du territoire.

Dans le cas de la radio FM 100 *Medumba* par exemple, c'est un important outil de développement. Elle fut créée en août 2000 sous l'initiative des étudiants de l'Ecole Nationale Polytechnique de Yaoundé originaires du département qui étaient soucieux d'informer les populations sur le quotidien du FESTAC<sup>138</sup>. Ce projet fut financé par les organisateurs du festival principalement par le fondateur et depuis sa création, elle n'a pas cessé de contribuer au développement intellectuel, culturel et économique de la population. L'atout premier de cette radio, ce sont les émissions produites en langues locales. Elle contribue au développement à travers des émissions de formation et de sensibilisation. Ainsi, elle contribue à la vulgarisation des techniques agricoles et des semences améliorées, à la préparation des élèves aux différents examens officiels, ceci par le biais des émissions et contenus de rubriques : éducation, culture, monde rural, santé, sport, hygiène, ... Bien qu'émettant seulement à une distance de 10km à vol d'oiseau, cette radio a le mérite de sensibiliser, d'instruire, d'informer et d'employer les jeunes, donc elle contribue de ce fait à la réduction du chômage<sup>139</sup>. Depuis sa création cette radio a employé une centaine de jeunes.

Le mensuel *Echo du Ndé* participe aussi à réduire le chômage en employant les jeunes qui mettent leur savoir-faire à profit pour faire connaître aux populations locales et internationales les événements se produisant dans le département.

---

<sup>137</sup> *Echo du Ndé*, n° 89, Novembre 2014, p. 8.

<sup>138</sup> Document inédit, *Le festival des arts et de la culture Medumba*, 12<sup>e</sup> édition, 2014, p. 19.

<sup>139</sup> Entretien avec I. Tchounga, 42 ans, Communicatrice, Chef de station de la radio *Medumba*, Bangangté, 28 juillet 2015.

Depuis l'an 2000, dans le souci de promouvoir l'inculturation<sup>140</sup>, de permettre la découverte de la région et de se détendre, une colonie de vacances a été mise sur pied. C'est une activité regroupant les enfants de 10 à 17 ans dans un site (SIAP de Kafén)<sup>141</sup> où ils vont suivre des programmes pendant les 14 jours du festival. Le programme de la colonie des vacances comprend plusieurs volets : enseignements, excursions, veillées et jeux<sup>142</sup>. Le volet enseignement a pour but d'amener ces jeunes à parler, lire et écrire la langue *Medumba*. Le volet excursion amène les enfants à découvrir les réalités historiques, culturelles et artistiques du terroir. Ainsi, les chefferies, les lieux sacrés, les marchés, les ateliers d'artisans sont visités<sup>143</sup>. Pour ce qui est du volet veillées et jeux, il s'agit des soirées culturelles pendant lesquelles les enfants suivent autour du feu de bois les contes, les devinettes et les fables en langue locale. Bref, selon le directeur des colonies en 2006 Rodrigue Feumba, "le but ultime de ces colonies est d'éveiller en eux l'amour pour leur culture, leur langue et leur village, d'apprendre aux colons la discipline et les vertus de la vie en groupe"<sup>144</sup>. En outre, ces colonies contribuent au développement intellectuel de ces colons tout en leur permettant de rester en équilibre avec la mondialisation ambiante.

En somme, bien que les activités du FESTAC connaissent un essor et qu'on observe un réel développement du département sur divers plans, quelques problèmes persistent.

## II- LES PROBLEMES DU FESTAC

Les problèmes que connaît le festival sont nombreux et de plusieurs ordres.

---

<sup>140</sup>Inculturation : action d'enraciner dans la culture.

<sup>141</sup>SIAP DE KAFEN : village de la colonie de vacances *Medumba* situé à 12 km au sud-ouest de Bangangté.

<sup>142</sup> Document inédit, *Festival des arts et de la culture Medumba*, 2006, p. 24.

<sup>143</sup> Ibid.

<sup>144</sup> Entretien avec R. Feumba, 43 ans, Enseignant, Yaoundé, 23 juillet 2015.



## **A- LES PROBLEMES D'ORGANISATION, DE FONCTIONNEMENT ET DE COMMUNICATION**

Le *Kum Ntsi*, association chargée de l'organisation du festival mise sur pied, laissent entrevoir certaines lacunes dans l'appareil de fonctionnement. Par exemple, on note un manque réel de communication entre les organisateurs du festival et les autorités compétentes. A cet effet, les autorités départementales et régionales signalent leur marginalisation dans l'organisation. Elvis Youmou déclare à cet effet :

Il y a un déphasage entre l'administration et le comité d'organisation, puisque les membres de l'administration locales ne sont pas impliqués dans l'organisation, ils sont juste invités et reçoivent le billet d'invitation quelques semaines avant l'événement<sup>145</sup>.

Cette faible collaboration avec les pouvoirs publics est un réel problème pour le festival. En vérité, dans les normes organisationnelles des festivals, les collectivités territoriales sont susceptibles de soutenir les manifestations culturelles ; de même la direction régionale des affaires culturelles doit être impliquée<sup>146</sup>. D'autre part, le décret d'application de la loi n° 2004/001 du 21 avril 2004 portant régime des spectacles au Cameroun précise en son article 19 que "Toute demande d'autorisation de spectacles vivants à titre professionnel doit parvenir à l'autorité administrative territorialement compétente, deux (02) semaines au moins avant la date projetée pour le spectacle"<sup>147</sup>. Ce manque de collaboration entre les autorités locales compétentes et les organisateurs du festival est aussi décriée au niveau régional car M. Ngadehi Dupleix signale que :

---

<sup>145</sup> Entretien avec E. Youmou, 32 ans, Chef service des affaires sociales et culturelles du Ndé, Bangangté, 23 décembre 2015.

<sup>146</sup> <http://www.pays> sud-Charente. Com, "L'essentiel sur comment organiser un spectacle culturel" consulté le 24 mai 2016.

<sup>147</sup> Loi n°2004/001 du 21 avril 2004 portant régime des spectacles.

Le principal problème de ce festival est la non implication des spécialistes, des experts en la matière et même du ministère, voire du gouvernement parce que c'est une affaire de particuliers qui tiennent la chose en main et informent juste le ministère par le biais des invitations que nous recevons<sup>148</sup>.

Un autre problème lié à l'organisation et au fonctionnement même du festival réside dans le fait que, les différents comités chargés d'organiser le festival sont constitués de façon aléatoire, ceci à cause du fait que ces comités sont constitués des membres choisis sur la base de la reconnaissance pour les actions menées pour soutenir le festival. Toutefois, il est admis que la réussite d'un tel événement nécessite une équipe cohérente réunissant l'ensemble des compétences nécessaires ; et pour attirer les investisseurs il faut engager les professionnels ou experts. Certes certains spécialistes sont consultés et invités, mais ils devraient être directement impliqués dans le processus d'organisation même du festival et gérer ces comités pour une meilleure organisation.

Outre les problèmes d'organisation, de fonctionnement et de communication du FESTAC, d'autres problèmes liés à la conservation des archives existent.

## **B-LES PROBLEMES DE CONSERVATION ET D'ARCHIVAGE DES DOCUMENTS**

La première édition du festival *Medumba* a lieu en 1995 et est reçue avec joie et engouement par les populations locales. Toutefois, ce festival apparaît dès son lancement comme une simple foire d'exposition car, on note une absence notoire des documents faisant un bilan ou un inventaire des différentes éditions jusqu'en 1998. De même on note une absence de rapports écrits sur une longue période car ce n'est qu'à partir de 2010 avec le nouveau directeur M. Yankwa Martin qu'on a une production des rapports post-festival. Plusieurs sources orales attestent que le festival était juste une rencontre où "on se rencontrait, on fêtait, et on se séparait ; il n'y avait rien d'écrit, rien n'était

---

<sup>148</sup> Entretien avec D. Ngadehi, 37 ans, Chef service par intérim du patrimoine culturel et des musées de l'Ouest-Cameroun, Bafoussam, 22 décembre 2015.

archivé"<sup>149</sup>. C'est le nouveau directeur qui a eu cette idée de tout consigner par écrit. En effet, ce problème d'archivage est une conséquence des problèmes liés à l'organisation car une mauvaise organisation entraîne de faibles résultats (traçabilité).

### **C-LES PROBLEMES LIES AU SITE DU FESTIVAL**

Bangangté a été choisi par les principaux organisateurs et le fondateur du festival. Le choix de cette ville est la cause de nombreuses discordes et ne reçoit pas l'approbation de tous les festivaliers. Rappelons-le encore, le festival regroupe les 14 villages *Medumba* et si un seul site est privilégié les autres villages sont lésés et ne bénéficient qu'indirectement des retombées du festival grâce aux activités comme le tourisme. De même, le fait que le site ne soit pas rotatif pose le problème de déplacement des chefs. A cet effet le roi Bangangté déclare que "les Rois à l'Ouest pour se déplacer ont besoin d'un arsenal de personnes et ceci pose un problème de transport des personnes surtout pour ceux qui sont loin parce que le département du Ndé n'est pas très desservi"<sup>150</sup>. Ce problème de déplacement n'affecte pas uniquement les rois, mais toute la population, jeune ou vieille désireuse d'assister, qui n'a pas toujours les moyens de se déplacer tous les jours afin d'assister à la manifestation. Ce problème de site affecte aussi le nombre de festivaliers. Vu les moyens de transport peu développés (moto et taxi), les déplacements pour Bangangté ne sont pas faciles, bien que le chef-lieu soit accessible.

De ce problème de site du festival, naissent d'autres problèmes comme les querelles entre les élites qui veulent chacune privilégier le développement de leur village et ne s'impliquent de ce fait que de façon laxiste au succès du festival.

---

<sup>149</sup> Entretien avec L. Tchoumi, 42ans, Enseignant, Secrétaire Général du festival, Bangangté, 22 décembre 2015.

<sup>150</sup> Entretien avec Nji Moluh, 69 ans, Chef supérieur de Bangangté, Bangangté, 3 juillet 2015.

## **D- LES PROBLEMES FINANCIERS ET MATERIELS**

Lorsque nous observons les rapports financiers de 2010 à 2014 et que nous faisons une étude comparative, le principal financement vient du fondateur M. Niat qui, la plupart du temps est le principal "sponsor". Cet état des choses entraîne une très forte mainmise de ce dernier dans les activités liées au festival et fait qu'il soit au centre de toute initiative.

On note aussi une opacité au niveau de la gestion des finances. Cette absence de transparence dans la gestion financière est la cause de l'absence du festival entre 2006 et 2010 et marque également la fin du mandat de l'ancien directeur et son équipe<sup>151</sup>. En effet, entre la neuvième édition en 2006 et la dixième édition en 2010, il y a eu une longue période morte qui a entraîné la suspension d'une édition, celle de 2008, suscitant ainsi l'inquiétude de tous. Ce problème a amené les organisateurs à mettre sur pied pour chaque édition des rapports détaillant toutes les activités, les entrées et les dépenses. Un autre aspect financier est le caractère coûteux des produits, dû à la hausse des prix des produits en période du festival, hausse qui entraîne la crise dans de nombreux ménages.

Comme problèmes matériels, on peut citer l'insuffisance des infrastructures (hôtels, énergie électrique, restaurants, services bancaires, eau, sonorisation, ...). Le site du festival ne propose pas d'hébergement pour les festivaliers, sauf pour les artistes et les invités de "marque" ; chacun est donc amené à se débrouiller puisque parfois les sites qui sont disponibles sont insuffisants. Le guide du festivalier nous propose quelques hôtels (7)<sup>152</sup>, les agences de voyages sont pour la plupart en direction des grandes villes (Yaoundé, Douala) et les zones intérieures du département sont desservies. On a

---

<sup>151</sup> Entretien avec L. Tchoumi, 42 ans, enseignant, Secrétaire Général du festival, 24 décembre 2015.

<sup>152</sup> *Echo du Ndé*, n° 89, Novembre 2014, p. 11.

quelques petits restaurants, 2 hôpitaux et 2 dispensaires pour plus de 131.575 festivaliers en 2014.

Pour se déplacer vers les autres villages du département, on emprunte des mototaxis ou des mini-taxis très inconfortables et les routes ne sont pas toujours praticables.

Il faut aussi noter les problèmes liés à la sécurité. Le dispositif sécuritaire devrait être renforcé pour la protection des étrangers. On a également les problèmes de sponsoring qui créent un handicap dans l'organisation du festival. Alors, face à ces problèmes, les solutions sont envisagées pour des éditions futures.

### **III- LES SUGGESTIONS POUR LES EDITIONS PROCHAINES**

Elles sont de plusieurs ordres et permettraient l'épanouissement des festivaliers et de la population *Medumba*.

#### **A- ELARGIR LA COLLABORATION ENTRE LES POUVOIRS PUBLICS ET LES ORGANISATEURS DU FESTAC *MEDUMBA***

Les pouvoirs publics notamment le Ministère en charge de la culture ont la responsabilité d'assurer le bon fonctionnement du festival. Etant le principal acteur de la culture au Cameroun, il regorge d'experts en la matière qui pourraient de ce fait être impliqués dans l'organisation du festival soit de façon directe dans les activités, soit de façon indirecte à travers les conseils et le suivi par les experts. De même, une collaboration entre les pouvoirs publics locaux et les organisateurs devrait contribuer à attirer de nombreux investisseurs, faciliter les activités et aider les artistes à constituer les dossiers pour les droits d'auteurs.

Cette collaboration permettra aussi la transparence dans la gestion des finances et la production des rapports plus détaillés.

## **B- PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT EQUITABLE ET VIABILISER LE SITE**

Pour réduire et éviter les querelles de leadership et promouvoir un développement équitable pour tous les 14 villages, il serait judicieux de rendre le festival rotatif c'est-à-dire célébrer chaque édition dans un des villages concernés. De cette façon, les différents villages pourraient abriter le festival et se préparer en conséquence en se dotant d'infrastructures modernes pouvant accueillir les festivaliers et bénéficier par la suite des retombées directes et indirectes de celui-ci. De plus, chaque édition devrait célébrer un élément particulier témoignant de la volonté des élites locales à contribuer au développement de la localité. La fin du festival doit être assortie des réalisations au niveau infrastructurel. Cette façon de faire contribuera à la multiplication des infrastructures pouvant satisfaire les festivaliers ; donner un meilleur confort et améliorer la sécurité.

Au niveau hygiénique, l'on devrait améliorer la propreté et le confort dans les hôtels pour les rendre plus attractifs et multiplier les espaces verts et de distraction dans les différents villages<sup>153</sup>. Il faut ajouter l'amélioration des moyens de transport modernes et rapides pour faciliter les déplacements dans les différents arrondissements. Bref, le développement du festival est largement tributaire des capacités touristiques du lieu où il se déroule. La présence d'infrastructures d'accueil et de transport est une condition nécessaire à l'émergence d'une clientèle touristique. Un festival ne peut se développer en termes de fréquentation si les festivaliers n'arrivent pas à se loger dans les environs ou si le site est difficile d'accès.

Cette partie s'est attardée sur l'impact de l'offre festivalière, à travers le FESTAC *Medumba*, sur le développement du département du Ndé. Il ressort

---

<sup>153</sup>Le tourisme est généralement la principale, voire seule activité qui attire les étrangers dans les autres villages en dehors de Bangangté qui est le site du festival depuis 1995.

que, ce festival est un véritable pourvoyeur d'emplois dans le département, une industrie touristique et un facteur de développement. Toutefois, de nombreux problèmes sont enregistrés au niveau organisationnel, problèmes qui trouveraient des solutions à travers la collaboration entre les organisateurs du FESTAC et ceux de l'administration.

## CONCLUSION GENERALE

Il était question dans ce travail dont le thème est le Festival des Arts et de la Culture (FESTAC) *Medumba* et son apport au développement politique, économique et socioculturel du département du Ndé 1994- 2015 de savoir si ce festival contribue à l'émergence de ce département. Mieux, comment est-ce que le festival sur lequel porte notre étude permet de promouvoir, de vulgariser, de valoriser et de développer le département du Ndé ?

Il ressort de notre analyse que la culture qui autrefois avait été relayé au second plan contribue de nos jours énormément au développement d'un pays ou d'une région. De ce fait, le FESTAC *Medumba* a pour mérite après seulement vingt ans d'existence, de faire apprendre et connaître la langue et la culture du peuple *Medumba* au monde entier. De plus, il permet aussi aux populations locales et des environs de bénéficier des avantages économiques du festival grâce aux rentrées qu'elles engendrent pendant cette période ; Il ne faut pas oublier que cet évènement attire les touristes et les investisseurs de tous les coins du monde, ce qui permet de connaître la région et de contribuer à son développement. Enfin cet évènement de partage et de communion a permis de renforcer les liens de fraternité et de paix entre les différents villages *Medumba* et d'assurer la cohésion entre l'administration locale, les chefs traditionnels et la population.

Toutefois, ce festival fait face à de nombreux problèmes qui ralentissent son évolution. Il s'agit entre autre des problèmes d'organisation, de communication, de transparence au niveau de la gestion des fonds, de querelles de leadership entre les élites locales et même entre les différents villages. A ces multiples problèmes liés au festival, il ne faut pas oublier ceux qui lui sont externes mais



qui entravent son développement. On peut citer parmi ceux-ci le milieu physique qui n'offre pas toujours les conditions favorables aux activités festivières car les routes pour accéder aux différents villages du département sont très enclavées et le climat pendant le mois de juillet est parfois rigoureux.

Néanmoins, il est à noter que si des efforts sont consentis par les organisateurs, la population et l'administration locale pour viabiliser et désenclaver la zone, le FESTAC *Medumba* pourrait faire partie des festivals de référence dans le pays. Aussi, si la collaboration entre les amateurs dudit festival et les pouvoirs publics (gouvernement) est renforcée, les festivaliers pourraient davantage jouir des retombées de l'évènement et bénéficier d'une sécurité renforcée.

Ainsi présenté notre travail qui s'inscrivait dans le grand thème culture et développement, et plus précisément la contribution du festival *Medumba* au développement du Ndé, nous pouvons retenir que la culture est une grande richesse pour un pays.

## SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

### I- SOURCES PRIMAIRES

#### 1- Les archives

- Archives privées de Yankwa Martin, Directeur du FESTAC *Medumba*.
- Archives privées de Tchoumi Léopold, Secrétaire Général du TESTAC *Medumba*.

#### 2- Les sources orales

Noms	Age	Fonction	Lieu et date
Djampou Julio	39 ans	Chef supérieur Bangoua	Bangoua, 30 juin 2015
Feumba Rodrigue Aimé	43 ans	Enseignant	Yaoundé, 23 juillet 2015
Kemajou II Roger	57 ans	Chef supérieur Bahouoc	Bahouoc, 30 juin 2015
Kwilang François	80 ans	Directeur du CEPOM	Bangangté, 3 juillet 2015
Ndamen Omer	32 ans	Agent de sécurité/Express Union	Bangangté, 24 décembre 2015
NgadehiDupleix	37ans	Chef service par intérim du patrimoine culturel et des musées de l'Ouest-Cameroun	Bafoussam, 22 décembre 2015

NgamiFrédéric	67 ans	coordonateur du <i>Kum</i> ntsi <i>Medumba</i> , Bangangté,	22 décembre 2015.
Ngaoua Jeanne	70 ans	Ma'afo à la chefferie supérieure de Bangangté	Bangangté, 22 décembre et 24 décembre 2015
Nji Moluh Pokam	69 ans	Chef Supérieur de Bangangté	Bangangté, 3 juillet 2015.
Tchoumi Léopold	42 ans	Secrétaire Général du FESTAC	Bangangté, 22 décembre
Tchounga Carine Ide	42 ans	Communicatrice, chef station Radio Medumba	Bangangté, 28 juillet 2015
Yankwa Martin		Directeur du FESTAC MEDUMBA	
Youmou Elvis	32 ans	Chef service des affaires sociales et culturelles du Ndé	Bagangté, 23 décembre 2015

### 3- Les thèses, mémoires et rapports

#### a- Thèses

- Ghomsi E., "Les Bamilékés du Cameroun : essai d'études historiques des origines à 1920", Thèse de Doctorat 3<sup>e</sup> cycle en Histoire, Université de Paris-Sorbonne, 1972.
- Nganso E., "La léthargie du département du Ndé, une anomalie dans le dynamisme du pays bamiléké", Thèse de Doctorat 3<sup>e</sup> cycle en Géographie, Université de Yaoundé, 1982.

## **b- Mémoires**

- Djanfa C., "Les cultures de contre-saison dans les bas-fonds du département du Ndé", Mémoire de Master en Géographie, UYI, 2010.
- Ebah Minkes A., "Le festival National des arts et de la culture (FENAC) et la promotion de la culture camerounaise 1988-2008. Essai d'analyse historique", Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2012.
- FogaKonefon W., "La contribution des élites du Ndé au progrès du département : 1973-2007", Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2005.
- Kouam J., "Le renouveau agricole dans le département du Ndé : conquête des terres et accroissement des productions agricoles", Mémoire de DEA en Géographie, Université de Yaoundé I, 2009.
- Mbiafou D., "Le peuplement de l'Ouest Cameroun. Etude ethno-historique, cas du département du Ndé", Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé, 1972.
- Mbetkui Yamen, "Les mécanismes des échanges dans l'économie traditionnelle entre la chefferie de Bagangté et ses voisins Bamiléké : Des origines à la pénétration allemande (1903-1909). Aperçu historique", Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2000.
- Ngah Onana A., "Evolution historique et enjeu culturel du musées national du Cameroun du 1930 à nos jours", Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2008.
- Takodjou C., "La préservation du patrimoine culturel au Cameroun de 1972 à 2010 : cas de Bandjoun dans la région de l'Ouest. Approche

historique", Mémoire de DIPES II en Histoire, Ecole Normale Supérieure de Yaoundé, 2014.

- Tchoumkeu B., "Musique et danse comme support historique chez les Bamiléké de l'Ouest du XIV<sup>e</sup> siècle à nos jours", Mémoire de DEA en Histoire, Université de Yaoundé I, 2008.
- Yola Y., "Introduction à la recherche archéologique dans le Ndé et étude de la culture matérielle ancienne", Mémoire de Maîtrise, Université de Yaoundé I, 2000, p.13.

### **c- Les rapports**

- **Rapports officiels**

- Atlas forestier Interactif, 2011.
- Institut National de Statistique, Annuaire statistique du Cameroun, 2011.
- Konoyé fuminaro P., Le dialogue des cultures et paix ; le modèle camerounais, Rapport du colloque de Buea 2000.
- *KumNtsiMedumba*, Festival des arts et de la culture *Medumba*, Rapport 2010.
- *Kum Ntsi Medumba*, Festival des arts et de la culture *Medumba*, Rapport 2014.
- UNESCO, Mexico City, Août 1982.
- Weber R., Campus Euro-Africano de Cooperacao cultural, Maputo, Mozambique.

- **Plaquettes du festival**

- Festival des arts et de la culture *Medumba*, 2006.
- Festival des arts et de la culture *Medumba* 10<sup>e</sup> édition, 2010.
- Gastro délices, 3<sup>e</sup> édition, 2014.

- Le festival des arts et de la culture *Medumba*, 12<sup>e</sup> édition, 2014.
- Le guide du festival : le festival *Medumba*, 7<sup>e</sup> édition, 2002.

#### **4- Les lois et décrets**

- Loi n° 90/53 du 19 décembre 1990 relative à la liberté d'association.
- Loi n° 90/55 du 19 décembre 1990 portant régime des réunions et manifestations publiques.
- Loi n° 98/004 du 4 avril 1998 d'orientation de l'éducation au Cameroun.
- Loi n° 99/011 du 20 juillet 1999 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n° 90/53 du 19 décembre 1990 relative à la liberté d'association.
- Loi n° 2004/001 du 21 avril 2004 portant régime des spectacles.

## **II- SOURCES SECONDAIRES**

### **1- Ouvrages**

- Albertini J. M., *Mécanismes du sous-développement et développement*, Paris, éd. Ouvrières, 1981.
- Baba Kaké I. et Bokolo E., *Histoire générale de l'Afrique : l'Afrique, berceau de l'humanité*, Tournai, Casterman, 1977.
- CEPOM, *Historique de la langue Bamiléké Medumba par le couple Dicterle de 1920 à 1946*, Bangangté, juillet 2004.
- DDDL CEPOM, *Mèdub Medùmbà*, inédit, 2010.
- Deubel P., *Analyse économique et historique des sociétés contemporaines*, Pearson Education, France 2008.
- Dongmo J. L., *Le dynamisme bamiléké (Cameroun) vol I : la maîtrise de l'espace agraire*, Yaoundé, CEPER, 1981.

- Kabou Axelle, *Et si l'Afrique refusait le développement ?*, Paris, l'harmattan, 1991.
- Kangué Ewanè F., *Semence et moisson coloniales : un regard africain sur l'histoire de la colonisation*, Yaoundé, Edition CLE, 1985.
- Nguiffo J.P., *le Cameroun de toujours*, Yaoundé, ed. l'essoah, 2006.
- Nkammi J. dit roi soleil, *Les noms et les titres de noblesse dans le Ndé*, Mbouda, Presse de l'imprimerie Fongang et Fils.
- Perrois L., Notué J. P., *Rois et sculpteurs à l'ouest Cameroun : la panthère et la mygale*, Paris, Karthala- ORSTOM, 1997, p.12.

## **2- Articles de revue, journaux et d'ouvrages**

- Feula A. L., "Le peuple fokamais auréole sa culture avec la danse Nzou", *Echos du Ndé*, N° 89, Novembre 2014, pp. 5-7.
- Poubom Lamy Ney, " Qu'est-ce que le *Kumntsi' Medumba*?" *EchoduNdé*, No 88, Juin 2014, p.8.

## **3- Dictionnaires et lexiques**

- J. Rey- Debove et A. Rey (eds), *Le nouveau petit robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue Française*, Paris, Dictionnaires le Larousse, Paris, 1995.

## **4- Sources numériques**

- <http://www.bamenadebelgique.carablog.com/archive/2008/11/17/12573147.html>, consulté le 18 juillet 2015.
- <http://www.medumbanet.com>, consulté le 30 mars, le 25 mai 2016.
- <http://www.paysSud-Charente.Com>, "*L'essentiel sur comment organiser un spectacle culturel*", consulté le 24 mai 2016.
- <http://www.payssud-charente.com>, consulté le 26 mai 2016.

- [www.medumbanet.com](http://www.medumbanet.com), consulté le 27 mai 2016.
- <http://www.journalducameroun.com/article.php>, consulté le 28 mai 2016.



# **ANNEXES**

## **LISTE DES ANNEXES**

- 1- Formulaire De Questionnaire
- 2- Le Statut Du *Kum Ntsi Medumba*
- 3- Plaquette Du Festival Des Arts Et De La Culture *Medumba* 2006

## **Annexe 1 : Formulaire de questionnaire**

### **QUESTIONNAIRE DE COLLECTE D'INFORMATIONS EN VUE DE LA REDACTION D'UN MEMOIRE DE DIPES II EN HISTOIRE**

**"Le Festival des Arts et de la Culture (FESTAC) MEDUMBA ET SON APPORT AU DEVELOPPEMENT POLITIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIOCULTUREL DU DEPARTEMENT DU NDE (1994- 2015)**

#### **A- Identification**

**Nom et Prénom** .....

**Fonction** .....

**Age** ..... **Sexe**.....**Lieu de résidence**.....

**Date**.....

#### **B- Questions**

**Question 1 :** Quels sont les éléments de la culture *Medumba* ?

**Question 2 :** Quel est l'élément majeur ayant poussé à la création du FESTAC *Medumba* ?

**Question 3 :** Quels furent les principaux buts visés lors de la mise sur pied du festival ?

**Question 4 :** Quelles sont les valeurs mises en avant dans le festival de sa création à nos jours ?

**Question 5 :** Comment expliquez-vous les raisons tardives dans l'initiative de la création du FESTAC *Medumba* ? Y avait-il un autre festival qui regroupait les peuples du Ndé ?

**Question 6 :** Pensez-vous que le patrimoine culturel puisse être sauvegardé ?

**Question 7 :** Quelles sont les activités autour desquelles s'organisent le festival ?

**Question 8 :** Ya-t-il des textes qui réglementent ce festival ? Lesquels ?

**Question 9 :** Comment fonctionne le festival ? Comment est-ce qu'il s'organise ?

**Question 10 :** Ce festival bénéficie-t-il de l'aide des sponsors ?

**Question 11 :** Les organisateurs travaillent-ils en étroite collaboration avec les pouvoirs publics ?

**Question 12 :** Quelles sont les principales sources de financement des activités festivières ?

**Question 13 :** La société civile et la communauté locale s'intéressent-elles au festival ? Sont-elles impliquées ?

**Question 14 :** Quels sont les moyens utilisés par les organisateurs pour sensibiliser la population sur l'importance du festival ?

**Question 15 :** Travaillez-vous en étroite collaboration avec le ministère de la culture ?

**Question 16 :** Quel est le rôle des chefs traditionnels principaux gardiens de la tradition ?

**Question 17 :** La jeunesse est-elle impliquée dans l'organisation du festival ?

**Question 18 :** Ya-t-il des dispositions prises pour le logement ou l'hébergement des visiteurs ?

**Question 19 :** Pensez-vous que ce festival contribue au développement du département du Ndé voire du Cameroun ? Comment ?

**Question 20 :** Quels sont les problèmes majeurs auxquels vous vous êtes confrontés aussi bien dans la réalisation du festival que dans l'exécution des programmes ?

**Question 21 :** Quelles solutions préconisez-vous pour la réalisation d'un développement durable dans cette région grâce à ce festival ?

**Question 22 :** Citez quelques réalisations concrètes du festival sur le plan socioculturel, politique et économique.

# **KUM NTSI' MEDUMBA**

# **STATUTS**

*Source : Archives, Privées de Yankwa Martin, Kum Ntsi Medumba, Bangangté, 2015.*

## **PREAMBULE**

- 1- Conscients de l'importance de la culture dans tout processus de développement économique, social et humain réel et durable;
- 2- Conscients du rôle de la langue comme élément véhiculaire de toute culture ;
- 3- Considérant le Medùmbà comme la langue commune de tous les ressortissants du Ndé et de certaines populations de notre Pays ;
- 4- Considérant que le Medùmbà a été adopté comme Langue d'enseignement et de propagation du Christianisme dans tout l'Ouest du Cameroun par les premiers missionnaires protestants ;
- 5- Considérant le NDAB comme élément identitaire et distinctif de cette culture ;
- 6- Considérant l'engouement suscité auprès des locuteurs Medùmbà par la traduction de NTSJOB NSI en 1994 ;
- 7- Considérant l'intérêt suscité auprès des ressortissants du Ndé par les festivals successifs de 1995, 1996, 1997, 1998 et 1999 et leur rayonnement au-delà de nos frontières ;
- 8- Soucieux de préserver et d'amplifier tous ces acquis culturels ;

Des hommes et des femmes de bonne volonté se sont regroupés **pour mettre sur pied une association baptisée Kum Ntsi' Medùmbà**

### **TITRE I: DENOMINATION – BUT – SIEGE – DUREE**

#### **Article 1.- Dénomination**

Il est créé une association dénommée KUM NTSI' MEDUMBA en abrégé « MEDUMBA », conformément aux lois et règlements en vigueur au Cameroun

#### **Article 2.- But**

MEDUMBA est une association apolitique ayant pour buts :

- de promouvoir et de défendre les valeurs culturelles et artistiques du département du Ndé ;
- de sensibiliser les ressortissants du Ndé et ceux qui ont en partage la langue Medùmbà sur la nécessité de revaloriser ce patrimoine culturel dans l'ensemble national ;

- de contribuer à l'apprentissage et à la vulgarisation de la langue Medùmbà ;
- d'aider et d'assister les organismes et institutions chargés de la promotion et l'édition des œuvres en Medùmbà ;
- d'inciter les intellectuels, les artistes et les hommes de culture à mettre leurs ressources intellectuelles, morales et leur talent au service de la communauté Medùmbà en vue de sa pérennisation ;
- d'offrir à ses membres un cadre d'enrichissement et d'approfondissement de leur foi par la lecture de la Bible NTSHOB NSI.

### **Article 3.- Partenariat**

En tant qu'association culturelle, MEDUMBA peut collaborer ou adhérer à toute organisation nationale ou internationale de son choix ayant des buts similaires ou connexes.

### **Article 4.- Compétence territoriale**

MEDUMBA exerce son action sur l'ensemble du territoire du Cameroun et à l'Etranger.

### **Article 5.- Siège**

Le siège du Medùmbà est fixé à Bangangté BP 9398 Cameroun. Il peut être transféré à tout autre lieu du territoire national, à la demande d'au moins trois quarts (3/4) des membres de l'Assemblée Générale.

### **Article 6.- Durée**

MEDUMBA est créée pour une durée illimitée.

## **TITRE II : DE QUALITE DE MEMBRE**

### **Article 7.- Membres**

MEDUMBA se compose de membres actifs, membres sympathisants et membres d'honneur.

### **Article 8.- Membres actifs**

Peut être membre actif, tout ressortissant du Ndé ou toute association des ressortissants du Ndé résidant au Cameroun qui s'acquitte régulièrement de ses obligations à l'égard du Medùmbà.

**Article 9.- Membres sympathisants**

Peut être membre sympathisant, toute personne désireuse d'apprendre la Langue et de promouvoir la culture Medumbà.

**Article 10.- Membres d'Honneur**

Peut être membre d'honneur, toute personne ayant rendu de grands services à l'Association ou ayant contribué de manière particulière à la réalisation de ses buts.

**Article 11.- Perte de la qualité de membre**

La qualité de membre du Medumbà se perd par démission, décès ou par radiation pour motifs jugés graves par l'Assemblée Générale, à une majorité qualifiée des trois quarts (3/4) des membres. Dans ce dernier cas, le mis en cause est au préalable entendu par cette Assemblée.

**TITRE III : DE L'ORGANISATION ET DU FONCTIONNEMENT****Article 12.- Organes**

MEDUMBA dispose d'organes aux niveaux national et local.

**SOUS-TITRE I : LES ORGANES NATIONAUX**

**Article 13.-** MEDUMBA est administrée au niveau national par :

- une Assemblée Générale ;
- un Comité de Direction ; et
- un Bureau Exécutif National.

**CHAPITRE I : DE L'ASSEMBLEE GENERALE****Article 14.-Composition**

L'Assemblée Générale est l'organe suprême de l'Association. Elle regroupe tous les membres du Kum Ntsi' Medumbà.

Elle est présidée par un membre à jour de ses cotisations, élu par les membres du Kum Ntsi' Medumbà à la majorité simple des membres présents ou représentés.

**Article 15.- Attributions**

L'Assemblée générale définit les orientations générales de MEDUMBA.



A ce titre, elle :

- adopte les Statuts, le Règlement Intérieur et les Règlements Spéciaux, ainsi que les amendements y relatifs ;
- définit et adopte le plan d'action de l'Association ;
- veille au bon fonctionnement du Kum Ntsi' ;
- se prononce sur les rapports d'activités périodiques présentés par le Bureau Exécutif National ;
- adopte le rapport financier et le rapport sur la gestion du Bureau Exécutif National ;
- délibère sur toutes les questions d'intérêt pour le Medumbà,
- approuve la création de nouveaux organes ou antennes de l'Association.

### **Article 16.- Fonctionnement**

L'Assemblée Générale se réunit une fois par an en séance ordinaire. Elle peut également se réunir en séance extraordinaire, sur convocation du Président du Comité de Direction ou à la demande de la moitié au moins des membres du Bureau Exécutif National.

## **CHAPITRE II : DU COMITE DE DIRECTION**

### **Article 17.- Attribution**

Le Comité de Direction est l'organe délibérant de MEDUMBA.

Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour prendre toute décision ou mener toute action devant concourir à la bonne marche de l'Association.

A ce titre, il :

- met en œuvre les orientations générales fixées par l'Assemblée Générale ;
- désigne les responsables des commissions techniques sur proposition du Bureau Exécutif National ;
- délibère sur les orientations des organes du Medumbà ;
- approuve le budget du Medumbà.

### **Article 18.- Composition**

Le Comité de Direction est composé ainsi qu'il suit:

- les membres du Bureau Exécutif National ;
- les membres des bureaux locaux ;
- les Délégués de chaque organe local, non membres du bureau local ou du Bureau Exécutif National pour cinquante (50) membres, avec un minimum de deux (02) délégués par section régionale ;
- les personnalités cooptées par le Président ;

- les Chefs Supérieurs ;
- deux (02) membres du clergé, autres que ceux du Bureau Exécutif National.

### **Article 19.- Fonctionnement**

~~Le Comité de Direction se réunit deux (02) fois par an et, en tant que de besoin, sur convocation de son Président.~~

Les décisions du Comité sont prises à la majorité absolue des membres présents.

Le Bureau exécutif National prépare et rapporte les affaires inscrites à l'ordre du jour, et assure le secrétariat des travaux.

Le Président du Comité de Direction est désigné par le Président Fondateur.

## **CHAPITRE III : DU BUREAU EXECUTIF NATIONAL**

### **Article 20.- Attributions**

Le Bureau Exécutif National est l'organe dirigeant du Kum Ntsi' Medumbà. Il est chargé notamment :

- d'animer et de coordonner les activités de l'Association ;
- de préparer l'Assemblée Générale et les projets de résolutions à lui soumettre ;
- de veiller à la bonne exécution des décisions prises en Assemblée générale ;
- de veiller au recouvrement des contributions diverses des membres,
- de prendre toutes les mesures nécessaires en vue du respect des présents Statuts et du Règlement Intérieur de l'Association ;
- de présenter les nouvelles candidatures en vue de leur cooptation ;
- d'apprêter les dossiers de radiation à soumettre à la sanction de l'Assemblée générale ;
- d'exécuter toute autre tâche à lui confiée par l'Assemblée générale.

### **Article 21.- Composition**

Le Bureau Exécutif National local est composé ainsi qu'il suit :

- un (01) Président Fondateur,
  - six (06) Coordonnateurs suivant l'ordre de préséance établi par l'Assemblée Générale,
- 
- un (01) Secrétaire Général,
  - un (01) Secrétaire Général Adjoint,
  - un (01) Trésorier Général,
  - un (01) Trésorier Général Adjoint,
  - deux (02) Commissaires aux Comptes,
  - quatre (04) Conseillers,
  - deux (02) membres du Clergé dont l'un catholique, et l'autre protestant.

### **Article 22.- Le Président Fondateur**

Le Président Fondateur est investi des pouvoirs les plus étendus pour œuvrer à la réalisation des buts de l'Association. A ce titre, il :

- représente l'Association en justice et dans tous les actes de la vie civile ;
- convoque les réunions de l'Assemblée Générale et exécute ses décisions ;
- gère le budget de l'Association ;
- peut, en cas d'urgence et en accord avec les membres du Bureau, prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne marche de l'Association, en attendant la tenue de la session de l'Assemblée Générale. Dans ce cas, il tient informé le Président du Comité de Direction de ses initiatives.

Le Président Fondateur ne peut aliéner les biens appartenant à l'Association qu'après accord préalable de l'Assemblée générale.

En cas d'absence ou d'empêchement du Président Fondateur, le Comité de Direction désigne un Coordonnateur Général, sur proposition du Président Fondateur.

Le Coordonnateur Général jouit et dispose de tous les pouvoirs dévolus au Président Fondateur en vertu des présents Statuts et de tous les textes qui en découlent.

Un des Coordonnateurs suivant l'ordre de préséance protocolaire, assure l'intérim du Coordonnateur Général en cas de carence ou d'empêchement

de ce dernier constaté par le Comité de Direction, pour la durée du mandat restant à courir.

**Article 23.- Les Coordonnateurs**

Les Coordonnateurs assistent le Président Fondateur dans l'accomplissement de ses tâches.

**Article 24.- Les attributions des Coordonnateurs**

Sous l'autorité du Président Fondateur, des Coordonnateurs sont désignés pour conduire les missions suivantes :

- promotion de la langue Medùmbà, forums, conférences, tables rondes et animation culturelle ;
- direction du Festival ;
- communication ;
- journées culturelles ;
- relations avec les autres organes ;
- vulgarisation de la Bible et des Saintes Ecritures en langue Medùmbà.

**Article 25.- Le Secrétaire Général**

Sous l'autorité du Président Fondateur, le Secrétaire Général est chargé du suivi de la mise en œuvre des décisions du Bureau Exécutif National, du secrétariat des travaux du Bureau Exécutif National dont il rapporte les affaires inscrites à l'ordre du jour et de l'archivage. Il est assisté dans ses fonctions par un Secrétaire Général Adjoint.

**Article 26.- Le Trésorier Général**

Le Trésorier Général est chargé de la conservation du patrimoine de l'Association. Il recouvre les contributions diverses des membres et effectue tous paiements ordonnés par le Président Fondateur.

Il tient une comptabilité régulière des opérations effectuées et rend compte de sa gestion au Bureau Exécutif National et au Comité de Direction.

Dans l'accomplissement de ses fonctions, il est assisté d'un Trésorier Général Adjoint.

**Article 27.- Les Commissaires aux Comptes**

Ils sont chargés de contrôler la régularité et la sincérité des comptes de l'Association.

**Article 28.- Les Conseillers**

Ils exécutent les missions qui leur sont confiées par le Président Fondateur.

### **Article 29.- Les membres du Clergé**

Les membres du Clergé assurent l'animation de la vie spirituelle de l'Association. Ils veillent à la fidélité des engagements de l'Association à l'égard des deux (02) confessions, et plus particulièrement à la distribution de NTSHOB NSI et à sa diffusion.

### **Article 30.- Durée du mandat**

Les membres du Bureau Exécutif National sont élus par l'Assemblée Générale pour un mandat de quatre (04) ans renouvelable.

### **Article 31.- Réunions**

Le Bureau Exécutif National se réunit au moins une fois par semestre et, en tant que de besoin, sur convocation du Président Fondateur ou à la demande d'au moins deux tiers (2/3) des membres.

## **SOUS-TITRE II : LES ORGANES LOCAUX**

**Article 32.-** MEDUMBA est gérée au niveau local par :

- une Assemblée locale
- un Bureau local.

### **Article 33.- De l'Assemblée Locale**

L'Assemblée locale désigne toute communauté Ndé organisée ayant au moins soixante (60) membres, et reconnue comme telle par le Bureau Exécutif national.

Elle se réunit une fois par mois en séance ordinaire, et en tant que de besoin, sur convocation de son Président.

Les comptes rendus des réunions des Assemblées locales sont adressés au Bureau Exécutif National au moins une fois par trimestre.

Les décisions de l'Assemblée locale sont prises à la majorité absolue des membres présents.

### **Article 34.- Du Bureau local**

Le Bureau local est l'organe dirigeant du Kum Ntsi' Medumbà dans la localité.

Il est notamment chargé d'animer et de coordonner les activités de l'Association, de préparer l'Assemblée locale, et de veiller à l'application des résolutions prises au niveau national.

Le Bureau local est composé de :

- un (01) Président,
- trois (03) Vice-Présidents suivant l'ordre de préséance établi au moment de leur élection,
- un (01) Secrétaire,
- un (01) Secrétaire Adjoint,
- un (01) Trésorier,
- un (01) Trésorier Adjoint
- deux (02) Commissaires aux Comptes,
- deux (02) Conseillers,
- deux (02) membres du Clergé dont l'un catholique, l'autre protestant.

#### **TITRE IV : DES DISPOSITIONS DIVERSES ET FINALES**

##### **Article 35.- Ressources**

Les ressources de l'Association proviennent essentiellement des cotisations de ses membres et des fruits et produits de ses activités.

Le taux et la périodicité des cotisations ainsi que les droits d'adhésion éventuelle sont fixés par décision de l'Assemblée Générale.

##### **Article 36.- Dissolution**

La dissolution du Kum Ntsi' Medùmbà ne peut être prononcée que par l'Assemblée Générale convoquée en session extraordinaire à cet effet. L'Assemblée Générale désigne un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation des biens de l'Association. L'actif net de l'Association est attribué selon les modalités prévues par le règlement intérieur.

##### **Article 37.- Règlement Intérieur**

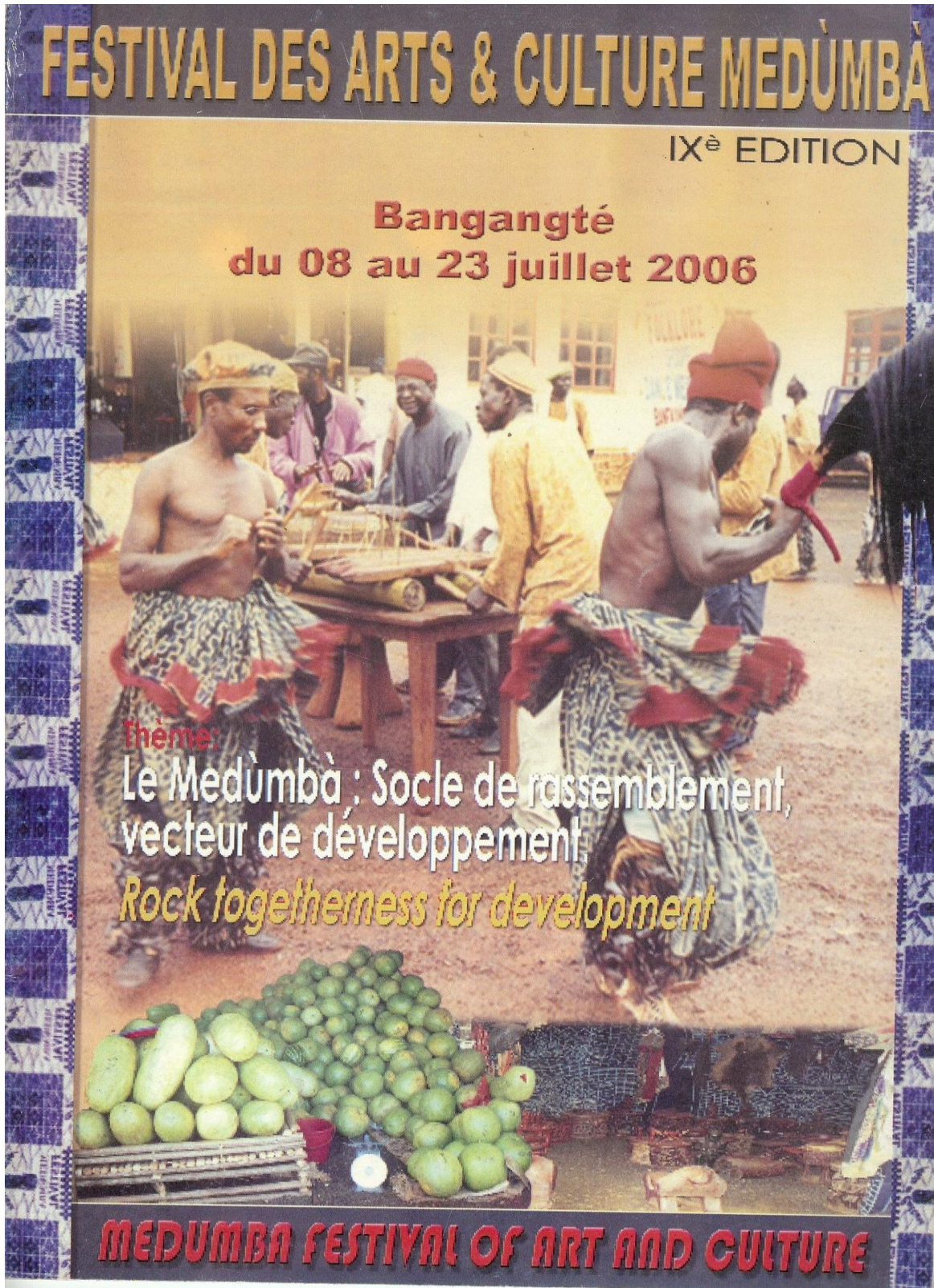
Les présentes dispositions seront complétées par un règlement intérieur et, en cas de besoin, des règlements spéciaux.

##### **Article 38.- Amendement**

Les présents statuts pourront être amendés par l'Assemblée Générale réunie selon les modalités prévues par le Règlement Intérieur.

**Fait à Bangangté le.....**

**Annexe 3 : Plaquette Du Festival Des Arts Et De La Culture  
Medumba 2006**



Source : Archives privées de Tchoumi Léopold Festival des arts et culture Medumba IXe édition,  
Bangangté, 2015

# Sommaire

Mot du FONDATEUR	5	A word from the FOUNDER
Mot du Ministre	6	A word from the Minister
Hymnes	7	Anthems
Editorial	8	Editorial
Thème du festival	9 -10	Theme of the festival
Le medumba 2005 à Bamenda	13	Medumba 2005 in Bamenda
La forge	14	Blacksmithing
Majestés medumba	15	Medumba Natural Rulers
Programme Festac 2006	17	Programme FESTAC 2006
Festac medumba en images	18	Medumba Festac in pictures
Le festac medumba au fil des ans	19	Medumba Festac as time goes
Les accords de Cotonou	20 - 21	The Cotonou Agreements
Colonie de vacances	24 - 25	Holiday Camp
Municipalités du Ndé	26 - 27	Councils in Nde
Création, financement et gestion des PME	28	Creation, Financement and management of SME
Commissions techniques	29	Technical committees
Coordination, sponsors et exposants	30	Coordination, sponsors and exhibitors



## GROUPE MULTIMEDIA MEDUMBA Radio FM 100% Medumba Journal Echos du Nde

B.P. 9398 Bgté, Tél. 348 46 35 / 348 42 89 / 760 35 87 / 9505077, E-mail : radio\_medumba@yahoo.fr

Ecoutez FM 100 Medumba, La radio Communautaire au service du Développement.

Article pour la plaquette de Echos Spécial  
LA RADIO MEDUMBA A 6 ANS

La Radio Medumba est née sous l'initiative des étudiants de l'Ecole Supérieure polytechnique originaire du Département du Nde. Au cours de l'une des éditions du Festival des Arts et de la Culture Medumba, ils avaient émis le vœu de mettre en pratique ce qu'ils ont appris à l'école en installant une radio qui émettait sur une distance de 10 Km à vol d'oiseau pour informer les populations du Nde sur le quotidien du Festival des arts et de la Culture Medumba. Les populations avaient trouvés cela génial et avec la libération du secteur de l'audio visuel et de la signature de son décret d'application intervenu plus tard; le Kum Ntsi' Medumba par la voix de son Président National en la personne de Monsieur NIAT Njifenji Marcel a donc doté le Département du Nde d'une radio dénommée RADIO MEDUMBA qui a commencé à fonctionner officiellement en Août 2000 avec pour slogan "La Radio Communautaire au Service du Développement".

Située au centre ville de Bangangté à côté de la mairie, la radio Medumba émettait dans ses début à la fin de la semaine. Avec le temps; les programmes se sont étalés tout le long de la semaine, de lundi à Vendredi de 15 heures à 22 heures et les week-end de 6 heures à 22 heures.

L'information a toujours constitué l'un des facteurs cruciaux de développement. Qu'elle concerne les facteurs climatiques, les nouveaux procédés de production agricole, l'hygiène ou la santé, la mobilisation pour les campagnes de scolarisation ou de vaccination, la culture, les us et coutumes, elle est aujourd'hui fondamentale pour l'amélioration des conditions de vie des populations. Les ondes peuvent aller là où le fil se fait attendre, pénétrer là où le

téléphone n'est pas toujours présent et offrir aux populations des supports de communications pour leur action de développement. Les mairies devront être les premiers bénéficiaires de ces médias de proximité que sont les radios rurales ou locales. Ceci leur servira comme instruction de sensibilisation, d'information et d'information.

Jouer son rôle de média de proximité, c'est le visage qu'a toujours cherché Mme TCHOUNGA Ide Carine, diplômée de l'école Supérieure des Sciences et Technique de l'Information et de la Communication de Yaoundé qui dirige cette radio depuis sa création

Enseignants, animateurs, associations, fonctionnaires locaux etc. doivent se succéder au micro dans une radio rurale pour se faire le relais des actions menées localement. Des programmes éducatifs ou tout simplement tranche de vies, tous les aspects de la vie locale doivent passer en revue. Techniques et économie agricole, environnement, santé, vie sociale, culture, alphabétisation constituent les principales thématiques abordées sur les ondes.

Pour assurer sa pérennité, la Radio Medumba doit engranger des recettes. Services rendus aux individus et aux collectivités, annonces (de mariage,, naissance, réunion, décès, recherche), financement de campagne sanitaire et éducative, couverture des congrès de développement ou encore dons privés des auditeurs, des élites, des populations attachés à « leur » radio constituent les principales ressources. Le budget annuel de fonctionnement d'une station de radio communautaire comme la Radio Medumba avoisine les 10 millions de francs FCFA.

A ce jour, la radio Medumba ne collecte même pas la moitié de ces prévisions.

Des conventions de partenariat ont été signées avec des organismes nationaux et internationaux tels le PNVRA, le PEV, le GTPO, le CTNLO, la Deutsche Welle, la Francophonie se limitent pour les uns à une modique subvention et pour les autres au don de petits matériels.

L'utilisation des langues nationales est un pilier important de la politique de la radio car le taux d'analphabétisme est élevé. La radio Medumba émet en langue Medumba (avec des variantes Bamena, Bangoua, Batchingou...), en français et en anglais.

Le personnel de Radio Medumba tout comme celui des autres radios communautaires est composé principalement de collaborateurs libres et de personnes travaillant à titre honorifique qui ont appris le métier de journalisme tout en le pratiquant. La radio ne doit sa survie que grâce au sacrifice, à leur engagement et leur amour pour leur localité. Mais cet amateurisme et les conditions de travail exposent la radio à des productions en quantité et en qualité limitées. Les sources de revenus ne suffisent pas non plus à la longue pour assurer un financement fiable.

Le financement des stages de perfectionnement pour les rédacteurs pourrait améliorer considérablement la qualité des émissions.

D'où l'interpellation de toutes les filles et fils du Nde de soutenir cette radio qui n'est pas l'apanage d'une personne ou d'un groupe de personnes, mais de toute la population quel qu'elle fasse, où elle se trouve pour éviter que ce moyen de communication qui qu'elle se trouve pour éviter que ce moyen de communication qui informe, sensibilise, divertit les populations en langue qu'elle comprend le mieux ne tombe dans la médiocrité.

Ide Carine TCHOUNGA



## Mot du Fondateur

## A word from the Founder

### COMME LA PATATE DOUCE...

**T**out peuple trouve toujours un moment pour s'exprimer en groupe, réunir en un lieu la somme de ses talents. Le medumba le sait et le met en pratique. Travailler en continu sans récréation ne fait pas que du bien aux tâcherons! dans le même esprit que les fêtes nationales, il eut des fêtes des récoltes autrefois. Elles étaient gérées avec gaîté par nos ancêtres, pour rendre grâce à Dieu si miséricordieux. La version moderne baptisée Festival Medumba ne trahit pas cet esprit. Appuyé sur le roc de la dédicace de la Sainte Bible traduite en medumba, il est le forum de rassemblement par excellence des fils, filles et sympathisants medumba.

Les objectifs majeurs réussis sont l'animation et le développement du Ndé pour un nouveau département économique avec noblesse - dignité - Elégance. Ainsi la culture dans son sens intégral a trouvé dans l'économie une alliée de taille avec laquelle faire bon ménage pour le bien être individuel et collectif. Nationalement inovateur, le festival medumba dans son organisation s'inspire du symbolisme de la patate douce. Plante très fertile et généreuse à souhait, elle encre sa tubercule dans le champs de sa mère sans s'empêcher d'en dépasser les bornes. née impaire depuis 2001, le festival medumba ne prive pas sa diapora de ses effets bénéfiques. Il s'exporte par ce qu'on appelle la journée nationale nationale medumba. L'année paire étant réservée à ce retour aux sources à Bagangté, capitale de tous les medumba, pour la Quinzaine Nationale Medumba.

Fêtons en 2006 les 11 ans du GHÂ JÛA MEDUMBA dont 9 éditions à Bagangté et 3 dans la diaspora ont convaincu le Ministre d'Etat en charge de la Culture qui l'a déclaré "FESTIVAL PHARE AU CAMEROUN"

**BONNE FETE !**

NIAT NJIFENJI Marcel  
Cordonnateur national

### LIKE SWEET POTATOS...

**E**very people always find a peridic moment for commun nity expressing, for coming toghether and gather in the same place all ist talents. Yhe medumba know it and put it into practice. All word and no play makes of Jack a dull boy. It also apply to groups!

In the same spirit of national day, there were yesteryears harvest feats. They used to be merity run by our ancestors, to praise God so mercifull. The modern verdsion batished medumba festival - since 1995 - does not betray this spirit. Back by the rock of the lauching of the holy Bible tranlated into medumba, it is the forum par excellence of the gathering of the medumba

sons, daughters and sympathizers. The succesfull major objectives are the animation and developpement of Ndé for a new deal economic in full Nobility - Dignity - elegance. So has culture in his integral meaning found in economy a sufficient ally with which it can cop for both individual and collective well-being.

Nationally inovative, the medumba festival in its set-up is insoired by the symbolism of sweet potat. Very fertil and kindly generous a plant, it deeps its tuber in its mother's farm without preventing itself from going beyong the boundaries. In old years, since 2001, the medumba festival does deprive its diasporaof its beneficial effects. It export itself through what is called national medumba day. the even years are reserved to return to crails in Bagante, headquater of all the medumba, for national medumba fortnight.

May we enjoyed in 2006, the 11 years of the GHÂ JÛA MEDUMBA of which 9 editions in Baganté and 3 in the diaspora have convince the minister in charge if culture who has tabellelled it "A LEADING FESTIVAL IN CAMEROON"

**Wih you well**

NIAT NJIFENJI Marcel  
National coordinator



## MOT DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL



Clobert Tchataat

**J**e suis particulièrement heureux et ravi d'être associé à cette 9<sup>e</sup> édition du Festival des Arts et de la Culture Medumba. Ce, d'autant plus qu'il grandit, se perfectionne au fil du temps.

J'en suis d'autant plus heureux, que j'ai fait mien de bonne heure ce projet qui va de pair avec l'idée du développement total de notre communauté.

De fait, la culture dans son sens étymologique signifie Agriculture. Il s'agit dans cette perspective de cultiver, de faire passer du stade du naturel à celui du construit, du transformé. C'est pour cela que le Festival des Arts et de la Culture Medumba a pour

objet aussi bien l'homme dans sa dimension anthropologique (les mœurs, les traditions, les us et coutumes) que dans sa dimension physique, où il lui faut dompter, travailler, transformer la nature en vue de produire des biens de consommation.

Notre Festival est donc le point de rencontre de ces deux dimensions qui valorisent l'homme, lui donnent son humanité véritable. Et cela, le peuple Medumba l'a bien compris, qui célèbre en ces lieux ses richesses spirituelles et agropastorales.

A titre d'illustration, l'espace consacré pendant ce festival aux activités agro-pastorales est considérable, riche de par les différents produits exposés, qui forcent l'admiration de tout le monde. L'art culinaire du peuple Medumba est également mis en exergue à travers plusieurs stands où chaque amoureux de la bonne cuisine trouve son compte, et dont les différentes recettes culinaires sont consignées dans un livre-recueil.

C'est enfin l'occasion pour moi de faire appel à toutes les forces vives de la communauté Medumba pour qu'ensemble, elles oeuvrent au développement durable de leur terroir. Un proverbe bien de chez nous dit justement: « Une seule main ne peut attacher un paquet ». Et à la suite du Chef de l'Etat qui oeuvre inlassablement pour la réalisation des grandes ambitions qu'il nourrit pour le Cameroun, nous devons dans la pratique quotidienne, faire en sorte que le progrès social, économique et culturel de notre région en particulier et de notre pays en général, ne soit plus une simple vue de l'esprit ou pire, un projet toujours lointain, jamais réalisé.

Bienvenue au Festival Medumba, né il y a 11 ans, sur une peau de panthère.

## Hymnes du Festival et du Cameroun

### Kwibù' ngò Hymne national du Cameroun

Wù Kàmèrun zè o zè mǎngùdnzà' cag la.  
Tsin tu mbèn nèn mbwè nka tomte yù dibà.  
Mbá lǎgnyám nà kà'tè nzwàngu'u ka nziagè,  
mbe ziang mbe lèn bàmntè bô lèn ntàmtè.  
Njǒng bon co fafa ka ngu nkòni  
Ndò tu nkúm nten, ntúmnyám, mbinyám.  
Nèfà' wù tu' bə ndǎ' yùb jùtsi'.  
Ncuatè bwe mfiatè yub ndòn wù fa.

#### *Bwogtè*

Ngò zè tǎnjǒng, ca' tsè nkù'ni,  
A bə á wù mbèn mbe kuá' sǎg kǒ' fù'.  
Mbe yag tsiǎntè, mbèn mbe yòg sǎge,  
nku'ni ndub bə wù mbèn ngu nkòni.

### Kwibè' ghà' juá Mèdùmbá Hymne du FESTAC MEDUMBA

Bin sa' mǎbwo fǎdfed  
Tsè bin fè bǎg nje kuà  
Nse' nde bǎg á bin tamte  
Ngá juá ncob Mèdùmbá.  
A bə á kuá' mǎ nù ndub  
Ngèlag bon Mèdùmbá tamte  
Nke nkud ngá yub ntəm nkòni bó tsiǎntè la.

#### *Bwogtè*

Nsi ló kǒ bon Mèdùmbá  
Mfa yùb jùtsi'  
Ncob Mèdùmbá, mbe ncob nkòni  
A bwò ndú bon Mèdùmbá fa ló nsi  
Nèn mfe ndǎ gwà'n'  
Nzi'ta nà kitè mbèn nsiag Mèdùmbá.

# TRANSU VOYAGE

**Vous mène où vous rêvez d'aller**

*Pour vos voyages dans n'importe quel  
Pays du monde*

**EMISSION DE BILLETS D'AVION**

*POUR VOS RESERVATIONS  
de chambre d'Hôtel*

**TOURISME**

*Pour vos locations de Voiture*

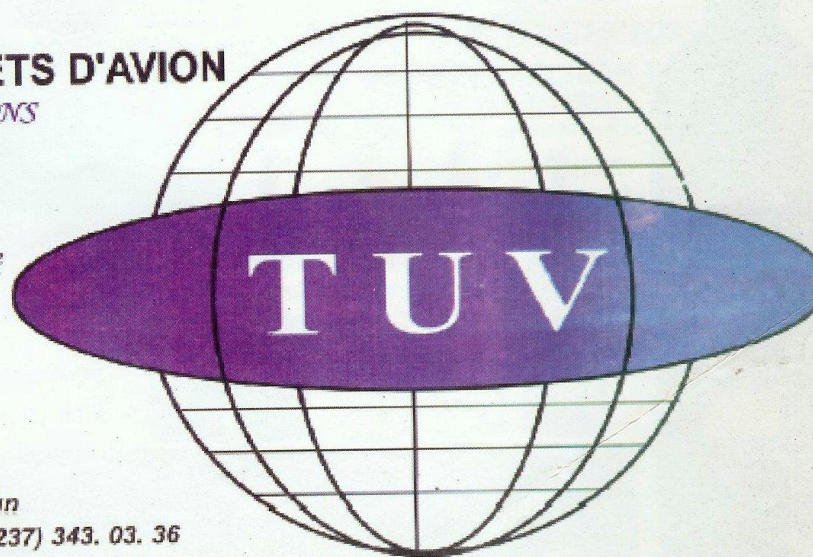
**Une seule adresse :**

**Transu Voyages**

*Immeuble Hôtel le Ndé*

**B. P. : 12122 Douala - Cameroun**

**Tél. : (237) 342. 03. 55 - Fax : (237) 343. 03. 36**



# Thème du Festival

## LE MEDÛMBA :

### Socle de rassemblement, vecteur de développement

Le thème de la 9<sup>e</sup> édition du festival Medumba 2006 est : "Le Medumba : socle du rassemblement, vecteur de développement". Ce thème est en faveur de la langue medumba. Que veut - on dire par SOCLE DE RASSEMBLEMENT? Et par VECTEUR DE DEVELOPPEMENT?

#### A. LA LANGUE MEDUMBA, SOCLE DE RASSEMBLEMENT

La communauté medumba est constituée de 14 groupements majeurs:

Banganté, Balengou, Bakong, Bangoulap, Bawok, Bahouc, Bazou, Batchingou, Bamera, Bagnoun, Bamaha, Badounga, Bangoua, Bagang Fokam.

Comment les ressortissants de toutes ces chefferies se comprennent - ils ? La langue medumba! Le peuple medumba partage la même culture. Quelles sont les preuves du medumba comme lingua franca?

1. La religion qui a comme langue principale de travail et de communication le medumba : cantique, chorales, sainte Bible
2. Les réunions où les medumba des chefferies diverses s'entendent en langue medumba
3. La politique
4. Au marché
5. La culture

#### B LA LANGUE MEDUMBA, VECTEUR DE DEVELOPPEMENT

Si la culture est dans la langue et si elle soutient le développement, il va sans dire qu'il faut et qu'il suffit de maîtriser la langue pour atteindre, s'approprier cette culture et le développement intégral.

DJOBIA Jean René  
(traducteur - résumé par pln)

## MEDÛMBA :

### Rocking togetherness for development

On a good day of our lord 1995 was delivered one of the best and most regular festival of arts and culture in cameroon. that was eleven years ago. eleven years of sustained efforts and registered successes, it all started like a joke, on the rock of the cotton jubilee or first anniversary of the launching of the NTSHOB NSI or holy bible entirely translated into the medumba language. but it wasn't a joke, for it couldn't hide a lofty collective agenda: the comprehensive development of nde as a unit, and the medumba people as a community of destiny. a cultural destination.

So far, so good. and the good years ahead still want to prove even brighter in the celebration of unity without which development may be short sighted and weak. one is a basic requirement, and the other a crmer target necessary for collective and individual advancement, progress. taking all the above into full consideration, the 9 th edition of the medumba festival runs like any other before a theme ie has a name, is baptized: ROCKING TOGETHERNESS FOR DEVELOPMENT. Rock? yes. like one foundly does to love-one, one without whom you don't fell yourself.

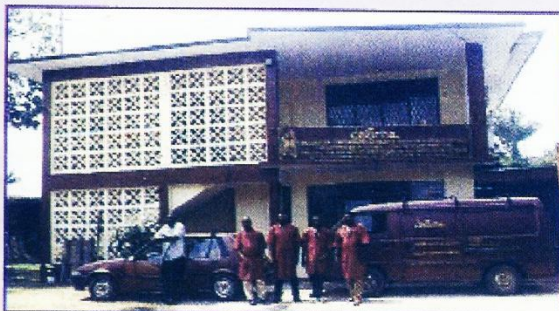
And the word ROCK - so pregnant - does suggest the firmness of togetherness on which medumba development is to be built, is built to challenge weather and time and reticences. coming after the 8 th edition called UNITY IN DIVERSITY (bagbenbo), there couldn't have been a better working topic calling for and recalling achievement. the medumba 14 fondoms and their attached fondomlets, as a community of destiny should not only be achievers, but models, pathfinders, pacesetters in the fight against poverty by rhyming culture and agriculture, art or craft and smart in a sustainable manner. have we said " fight against poverty"? We actually mean fight for well-being and ease, for ourselves, our ascendants and descendants.

Who may put it better? The floor is there for your taking. come one, comme all to the medumba festival in its table ware jubilee (9 th edition) and say i was there ! Loudly. Proudly.

Poubon Iamy ney  
Cultural curator



# deCOrina.



**PRODUCTEUR & DISTRIBUTEUR**  
Tringles à rideaux et rail pour store  
Tissus d'ameublement non feu (M1)  
Fleurs artificielles  
Mobilier de bureau - Maison - Moquette  
Articles de décoration

**DECORATION D'INTERIEURS**  
**LEADER DE LA PROTECTION SOLAIRE**

(Bureaux - Maisons - Hôtels)  
Agencement - Aménagement - Rénovation

**PROTECTION SOLAIRE**  
Store à bandes verticales (louverdrape)  
Store vénitien 25 et 50 mm  
Store à enroulement plissé (accultant)  
Store films pour vitrage (sécurité)

#### DIRECTION GENERALE :

176, rue 1231 Bonapriso - BP 3034 Douala - Cameroun  
TEL : (237) 343 23 33 Tel./Fax : (237) 342 84 72  
E-mail : decoRina@hotmail.com

#### AGENCE DE DOUALA

Située entre dinema  
Le Berlioz et ancien Commercial au 2<sup>e</sup> ARD.  
TEL : (237) 343 27 54  
Fax : (237) 342 84 72

#### AGENCE DE YAOUNDE

A côté de la Maïna  
de Yaoundé 2<sup>e</sup> ARD.  
BP 7319 Yaoundé  
Tel./Fax : (237) 220 98 22

# Journée de Medumba

## KUM NTSI' MEDUMBA à Bamenda

Festac Medumba  
2006

Jour: dimanche 10 juillet 2005, Lieu: Palais des Congrès de Bamenda

### Participants:

- Section kum Ntsi' Medumba de Bamenda
- Délégations Section kum Ntsi' Medumba de Douala, Bangangté, Yaoundé
- Leurs majestés les chefs supérieurs de Bangoua, Bangoulap, Bawock et autres collègues du Nord Ouest.
- Le Délégué du gouvernement auprès de la commune urbaine de Bamenda.
- Le Président National du kum Ntsi' Medumba

### Déroulement des travaux:

#### PREMIERE PHASE: LANCEMENT DU 9<sup>ème</sup> FESTAC

**Prière:** elle est dite par YIMGOUM Agnès à 10h 50

**Hymne du FESTAC:** Exécutée par les apprenants du Medumba dans les établissements scolaires venant de Bangangté.

Présentation et installation du Bureau  
(Voir composition du Bureau en Annexe)

**Mot du président national du kum Ntsi' Medumba.**

Après la présentation du bureau conduit par Nsob LIMEN Paul, S.E NIAT NJIFENJI Marcel, Président National du kum Ntsi' Medumba, a exhorté dans son mot d'installation, tous les présents à plus d'amour dans l'œuvre de vulgarisation du Medumba. Il souhaite aussi que le Ncobsi soit vulgarisé. Les premiers bénéficiaires devant être nos enfants qui sont de plus en plus incapables de parler notre langue et par conséquent ignorants de toute la richesse qu'elle procure.

#### **Mot du président installé,**

Nsob LIMEN Paul engage tout son bureau à travailler pour l'intérêt de tous ceux qui ont eu confiance en eux. Il place leur mandat sous le signe de l'amour.

Les personnalités présentes peuvent alors passer féliciter le bureau installé avec un air bien de chez nous.

Voici du reste le bureau de la section Kum Ntsi' Medumba de Bamenda.

<b>PRESIDENT</b>	<b>NSOB LIMEN PAUL</b>
<b>1ER VICE PRESIDENT</b>	<b>MBU' DIZEU THOMAS ROBERT</b>
<b>2EME VICE PRESIDENT</b>	<b>MAMFEN YIMGOUM AGNES</b>
<b>SECRETAIRE</b>	<b>SEMOU DANIEL LEPETTY</b>
<b>1ER VICE SECRETAIRE</b>	<b>MUNGA FELICITAS</b>
<b>2EME VICE SECRETAIRE</b>	<b>TCHATCHOUA ERNSET</b>
<b>TRESORIER</b>	<b>NGONGANG SYLVESTRE</b>
<b>CONSEILLERS</b>	<b>MBU' KWEBU MBEUPO JOSEPH</b>
	<b>MBU' MANKWI SABOH IVO</b>
	<b>CLERGÉ MAMFEN YIMGUM AGNES</b>
	<b>TCHATO MADELAINE</b>

#### **Lancement 9<sup>ème</sup> FESTIVAL DES ARTS ET CULTURE MEDUMBA**

Le Directeur du FESTAC MEDUMBA, FOTSO Sadrack, après avoir rappelé l'historique des festivals Medumba et leurs divers thèmes annonce le thème de la prochaine édition: "La langue Bamiléké Medumba, socle de rassemblement, vecteur de développement".

La 9<sup>ème</sup> édition du Ghua' jua Medumba se tiendra du samedi 8 juillet au dimanche 23 juillet 2006.

La première réunion du Comité de direction est prévue à Bangangté au mois d'octobre 2005.

#### **Mot du Président National du kum Ntsi' Medumba..**

Après avoir remercié le Directeur du FESTAC MEDUMBA pour le travail déjà fait, il l'exhorte avec toute son équipe à faire vite et mieux pour que la prochaine édition du FESTAC MEDUMBA ne connaisse aucune fausse note.

Cette première phase prend fin à 12h

#### **DEUXIEME PHASE (12H 30- 16H)**

Elle est plus culturelle.

Quelques temps forts

#### **Mot de sa Majesté Mfengamfa**

Sa majesté a encouragé les membres du bureau National du kum Ntsi' Medumba pour tous les efforts faits jusqu'à ce jour. Il exhorte les chefs traditionnels Medumba à considérer le kum Ntsi' Medumba comme leur affaire personnelle en s'impliquant un peu plus. Dans cet ordre d'idée, il annonce déjà à ses collègues de la province de l'Ouest qu'il sera accompagné d'une forte délégation des Fons du Nord Ouest - quatre fons l'ont accompagné pour cet événement - lors du prochain FESTAC MEDUMBA.

Ensuite, il a attribué solennellement des titres de noblesse à quelques uns de ses fils.

#### **Mot du Président national du kum Ntsi' Medumba.**

En rappelant les principaux objectifs du kum Ntsi' Medumba que sont :

- La Facilitation de la lecture et de l'écriture de la langue Bamiléké Medumba et conséquemment de la Parole de Dieu;
- La vulgarisation de la langue Bamiléké Medumba;
- La valorisation de l'ensemble de la culture Medumba dans les domaines artistique, agropastorale et touristique;
- Le développement de l'unité du peuple Medumba.

Il a insisté sur le thème de la 3<sup>ème</sup> Journée Nationale du Medumba "Le Medumba et la Diaspora" pour montrer l'importance de la langue dans le processus d'unité et d'union du peuple Medumba partout où il se trouverait.

La cérémonie s'est poursuivie par l'exposition des mets Medumba, l'exposition des productions littéraires et des pagnes du GHUA' JUA MEDUMBA, La coupure du gâteau d'installation a aussi été un moment très animé.

Mention spéciale à tous les groupes des danses traditionnelles qui ont tenu en haleine le public pendant toute la durée de l'événement.

À 16h, les délégations prenaient la route en souhaitant ardemment de se retrouver dans une autre section du kum Ntsi' Medumba lors de la 4<sup>ème</sup> journée du Medumba en juillet 2007.



Festac Medumba  
2006

## LA FORGE CHEZ LES BÀ LÀ'MFÈN



### UN ART, UNE ACTIVITE, UN ESPRIT

La tendance est de dire aujourd'hui que les Bà là'mfèn de Bangoulap sont nés forgerons, tant l'activité de la forge est déjà plusieurs fois centenaire dans ce clan. Pourtant, la vérité est que la caste des forgerons s'est installée à là'mfèn après la création du quartier par Ngându.

En effet, celui-ci migra de Balembou (près de Bangou) avec son frère Nsàndu et leur frère consanguin Njànzwim et au terme d'une longue escale à Bakong, Ngându décide d'y laisser son frère (en querrelle de succession) pour s'installer sur un site de chasse que les serviteurs de Njànzwim venus lui rendre visite nommèrent là'mfèn c'est à dire " le village des forêts"

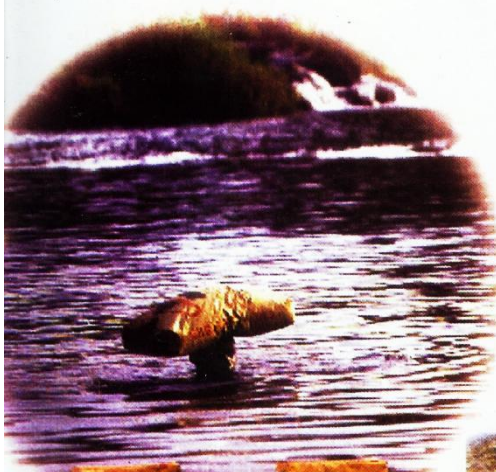
c'est après la création du quartier que Ngându s'en alla s'initier à cet art prométhéen auprès de Mfen Ntan à Bahou. contre deux filles en âge de mar-

riage, une tine d'huile et deux chèvres à titre de frais.

Il répandra cette science à Bangoulap à ses descendants dont ceux de Nsàndu son frère qui l'a rejoint, ainsi qu'aux apprentis remplissant les conditions requises. L'initiation durait trois ans au moins.

Aujourd'hui la forge s'est constituée en Groupe d'initiative Commune (GIC) spécialisée dans la fabrication moderne de tous outils agricoles (houes, plantoirs, etc.) et de construction (pelles-bêche, pelle col de cygne, etc.) avec une capacité de production de 1500 à 2000 pièces par mois.

Le chef de là'mfèn  
MBIANDOU YONGANG Bernard  
Mfèn là'Mfèn Ngàhà  
Tel 9582676



Ouvert à tous  
du lundi au Samedi



vosre partenaire  
de toujours



Usine de Bonabéri : BP 1323 Douala  
Tél : 339 01 19 / 339 10 45 / 339 03 20  
Fax : 339 09 84  
E-mail : contact@cimencam.lafarge.com

Usine de Figuil : BP 114 Camero  
Tél : 227 56 00 / 227 50 00  
Fax : 227 56 00

2 Usines : FIGUIL/BONABERI - 20 DÉPOTS

# Majestés Medumba



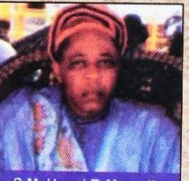
S.M. Sayo Pokam Duclos  
Chef de Groupement  
Bagnoun



S.M. Kemajou Roger  
Chef de Groupement  
Bahouoc



S.M. Mbatchou Noutcha  
Chef de Groupement  
Bavong



S.M. Happi T. Marcolin  
Chef de Groupement  
Balengou



S.M. Tankoua III  
Chef de Groupement  
Bamaha

**M**algré les nuances dialectales, les Medumba sont conscients de leur commune origine et de leur unité.

A l'exception du Royaume Badoumga dont le fondateur serait monté de Rifum au cœur du pays Bafia (Bekwak), toutes les traditions s'accordent à faire descendre les créateurs des autres royaumes soit de la plaine de Ndob (Ndeub) soit du pays Bamoun.

A la tête de nombreux partisans, certains créateurs de royaumes, à l'instar de Soundiata Keïta ou de Tchaka, soumièrent par la force la population des territoires convoités. D'autres par contre, par la ruse et la négociation, assujettirent les autorités locales. Dans l'un ou l'autre cas, les souverains autochtones devinrent alors des vassaux (Mfen NTEK) à qui fut confiée l'administration de certains quartiers.

Quelles furent les causes du déferlement de vagues entières des conquérants vers les nouveaux horizons?

La plupart des sources privilégient les circonstances économiques. C'est ainsi que la rareté du gibier et des ressources alimentaires poussa NGAMI, TCHUIBOM, DIPO MBU et NDJOKVU à jeter leur dévolu sur BANGANGTE, BAZOU, BADOUMGA et BANGOUA.

Ces chasseurs d'un autre genre imaginaient-ils qu'au bout de leurs lances et flèches se trouvaient le destin des tribus entières?

Les causes psychologiques et politiques justifient ailleurs les expéditions des

chefs- fondateurs. C'est dans ce contexte que sont nés les royaumes BAKONG, BAMENA et BANGOULAP.

NJIMENFEN, révolté quitta la cour de Mfen Metchenkeu pour aller créer son domaine à Kô (Bakong), tandis que WAMI et NZOUAMI, fils jumeaux du roi de BANGOU d'écus par le traitement qu'ils subissaient auprès de leur père, décidèrent d'aller s'établir ailleurs avec leurs partisans. Au bout de leur voyage sont nés BAMENA et BANGOULAP.

NKAMI frère jumeau de NGAMI fonda BANGANG-FOKAM dans les circonstances similaires.

Quant la légende fait venir les fondateurs de BAMENA du lointain Mali et BANGOUN de BANYO, l'on est tenté de croire à des éléments forgés de toutes pièces ou à des déformations lexicales (BANYO et BANGOUN), œuvre d'orgueil ". Connue ces légendes semblent jusqu'ici résister au travail serré de la critique, l'on peut reconnaître les fonds de réalité qui recouvrent l'histoire de l'origine de ces deux royaumes. Plus proches de nous, Balengou semble être le gîteur des fondateurs de BATCHINGOU et de Balengou. L'origine de Bahouoc est encore mystérieuse connue le confirme le mythe de l'eau qui entoure sa fondation (KETOUTSE), au contraire de son cousin BAWOCK-MFENGANFA qui prend ses marques à Bafang pour se lancer dans un périple qui aboutira à Bali près de Bamenda.

Pierre NANA YIMGA



S.M. Tchoua Vincent  
Chef de Groupement  
Bazou



S.M. Mana Flaubert  
Chef de Groupement  
Batchingou



S.M. Yankou Jean Marie  
Chef de Groupement  
Bangoulap



S.M. Nana Kouman  
Chef de Groupement  
Bawock Fanganfa



S.M. Njougou Wanfang A.  
Chef de Groupement  
Bavong



S.M. Njoukwo Nticha A.  
Chef de Groupement  
Bamaha



S.M. Njougou Fokoua  
Chef de Groupement  
Bangang Fokam



S.M. Lague Yabende  
Chef de Groupement  
Bangang Fokam



S.M. Njougou Bakou  
Chef de Groupement  
Bangangte

Festac Medumba  
2006

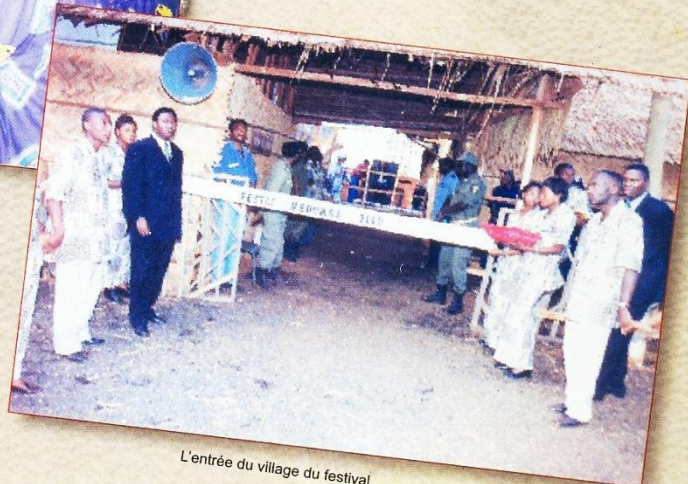
# FESTAC Medumba en images



Chef Bazou



Accueil de Monsieur Léopold Ferdinand Oyono, le Ministre d'Etat,  
Ministre de la Culture



L'entrée du village du festival

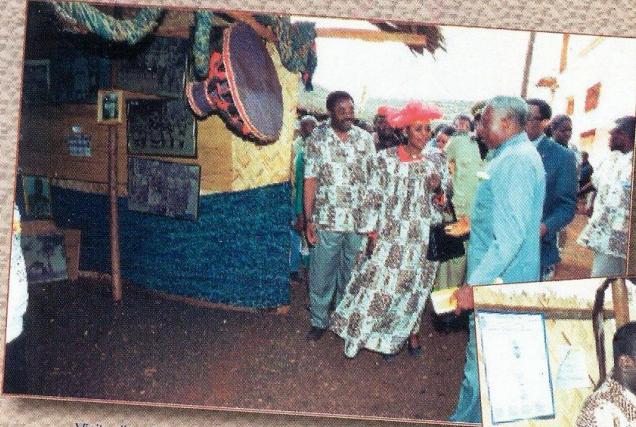


# Programme FESTAC

Samedi 08/07/06	- Accueil des colons - Arrivée des festivaliers
Dimanche 09/07/06	Installation des exposants
Lundi 10/07/06	Ouverture de : *La Foire Commerciale *Comice Agropastoral
Mardi 11/07/06	Activités sportives, culturelles et animations diverses
Mercredi 12/07/06	- Activités sportives, culturelles et animations diverses - Audiences Chef Supérieur Bangangté au village du FESTAC
Jeudi 13/07/06	- Activités sportives, culturelles et animations diverses - Audiences Chef Supérieur Bamena
Vendredi 14/07/06	- Activités sportives, culturelles et animations diverses - Audiences Chef Supérieur Badoumnga - Audiences Chef Supérieur Bangoua
Samedi 15/07/06	- Culte funéraire - Journée des Elites
Dimanche 16/07/06	- Culte d'ouverture du Festival des Arts et Culture Medumba - Ouverture officielle du festac - Audiences Chef Supérieur Bangoulap - Grand concert de musique religieuse
Lundi 17/07/06	- Audiences Chef Supérieur Bangang-Fokam - Audiences Chef Supérieur Bakong - Conférences : 1-Code de procédure Pénal; 2- la langue Medumba 3-la Culture Medumba; - Activités sportives, culturelles et animations diverses
Mardi 18/07/06	- Journée du Miel - Activités socioculturelles - Audiences Chef Supérieur Bazou - Audiences Chef Supérieur Balengou
Mercredi 19/07/06	- Journée du Pastèque - Audiences Chef Supérieur Bahouoc - Finale sportive
Jeudi 20/07/06	- Journée de la Volaille - Sketch en langue Bamiléké Medumba - Audiences Chef Supérieur Batchingou - Activités sportives, culturelles et animations diverses - Conférence sociale: * l'Emploi des jeunes * le VIH/SIDA
Vendredi 21/07/06	Journée de l'industrie - Activités sportives, culturelles et animations diverses - Conférences économiques: * Création, financement et gestion des PME * Les accords de Cotonou ou le libre échange entre le Cameroun et l'Union Européenne dès le 1er janvier 2008 * Les Mutuelles de solidarité
Samedi 22/07/06	- Audiences Chef Supérieur Bawock-Mfeunganfa - Présentation des lauréats - Gala de clôture
Dimanche 23/07/06	- Cérémonie Solennelle de clôture par le Ministre d'Etat, Ministre de la Culture - Clôture des activités - Morceaux choisis - Défilé des délégations - Fermeture village des colons

Festac Medumba  
2006

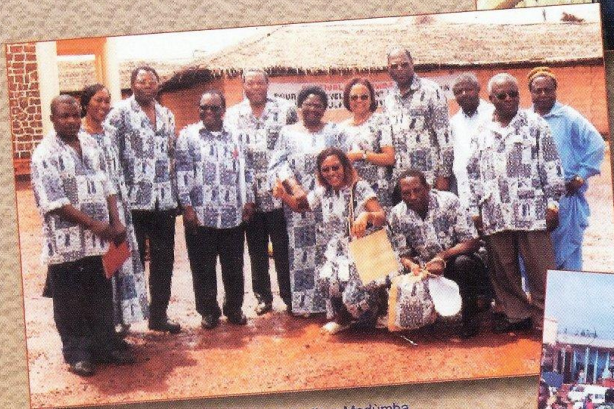
# FESTAC Medumba en images



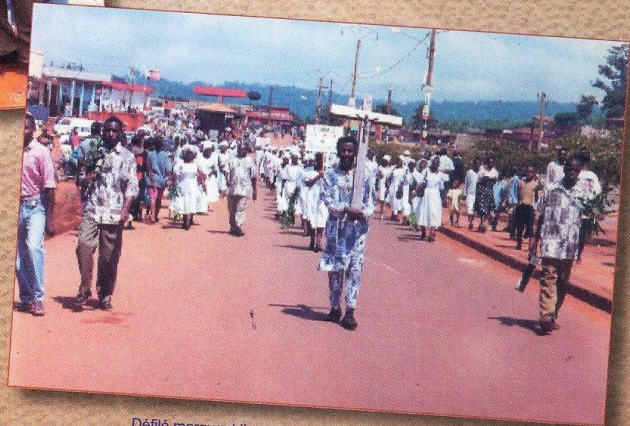
Visite d'un Stand par le Ministre de la Condition Féminine



Visite d'un stand par le Ministre Melingui



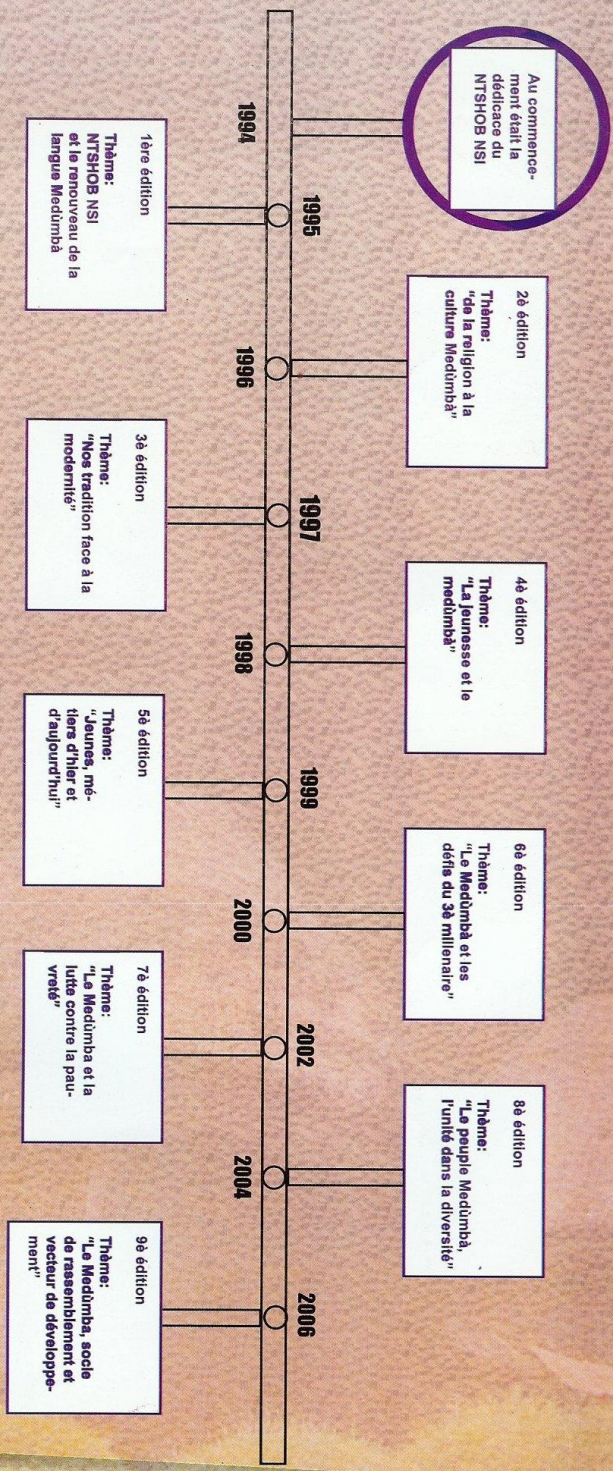
Quelques festivaliers Medumba



Défilé marquant l'ouverture du culte œcuménique



# Le FESTAC au fil des ans



## Les accords de Cotonou ou le libre échange entre l'Europe et le Cameroun dès le 1er janvier 2008 : Impact sur les entreprises et Mesures correctives



Présenté par: **MARTIN YANKWA**, Ingénieur Statisticien-Economiste, Ministère de l'Industrie

### I - INTRODUCTION

Les accords de partenariat économiques signés à Cotonou le 23 juin 2000 ouvrent une nouvelle ère de coopération entre la Communauté Européenne et les pays ACP. Ils prévoient dans le volet commercial le remplacement du système de préférences réciproques compatibles avec les règles de l'OMC, qui est le seul organisme international qui s'occupe des règles régissant le commerce entre les Etats.

L'accord de partenariat de Cotonou vise à promouvoir et à accélérer le développement économique, culturel et social des pays ACP ; à contribuer à la paix et la sécurité ; et à promouvoir un environnement politique stable et démocratique.

De 1975 à 2000 en effet, l'UE et les pays ACP entretiennent des relations commerciales privilégiées rythmées par les préférences commerciales, qui prévoient pour la plupart des produits l'entrée en franchise des droits et douane sur le marché unique européen. Mais depuis la signature de l'accord de l'OMC en 1994, les pays de l'UE ont amorcé un mouvement de réduction ou de dépression pure et simple des barrières commerciales vis-à-vis de tous les pays, pour se conformer aux règles de l'organisation. Aussi les marges préférentielles accordées aux pays ACP par rapport aux autres pays en développement ne sont-ils plus que de 2 % en moyenne aujourd'hui (soit 1,6 % pour les produits industriels et 4,5 % pour les produits agricoles.)

Les accords de partenariat économiques doivent être signés au plus tard en 2007. à partir du 1er janvier 2008, ceux des pays ACP qui n'auront pas signé un accord de libre échange avec l'UE se verront appliqué obligatoirement le SPG. La mise en œuvre de l'APE durera 13 ans, de 2008 à 2020. Au terme de la transition, les pays auront procédé à l'élimination des droits de douane sur les importations européennes, leur accordant ainsi un traitement préférentiel.

Les négociations proprement dites ont commencé en décembre 2004, avec l'identification de 4 thèmes de discussions avec la partie européenne. Cependant, compte tenu de l'impact des APE, sur insistance des négociateurs ACP, un cinquième thème relatif au renforcement des capacités a été retenu. Aussi, ces thèmes se présentent comme suit :

- 1- Questions douanières, échanges et protection aux frontières ;
- 2- Obstacles techniques, normes SPS ;
- 3- Domaines liés au Commerce (concurrence, consommateurs, environnement et propriété intellectuelle) ;
- 4- Commerce des Services et Cadre des Investissements ;
- 5- Renforcement des capacités ;

Ces thèmes font l'objet des groupes d'études au sein du Comité national de Négociation et de Suivi des APE. Les rapports font l'objet des mises en commun avec les autres pays de la CEMAC, sous l'égide de son Secrétariat Général qui est le négociateur régional.

### II - L'INDUSTRIE CAMEROUNAISE

La politique économique camerounaise est encadrée depuis plus de deux décennies par des programmes économiques négociés avec la communauté financière internationale, sous la houlette des institutions de Bretton Woods (signature du premier accord avec la Banque Mondiale en 1989). Sous l'appellation d'ajustement structurel et de stabilisation des finances publiques, cette modalité de gestion de la politique économique nationale a évincé la planification quinquennale exercée par le Cameroun de 1960 (Indépendance du pays) à 1986 (arrêt du 6ème Plan) et au sein de laquelle s'opérait la politique industrielle. De nos jours, le complexe industriel cameroun.

De nos jours, le complexe industriel camerounais est marqué par un

grave déphasage de ses modalités productives par rapport d'une part à la politique économique nationale (budgétaire et monétaire), et d'autre part aux contraintes techno-économiques imposées aujourd'hui par la globalisation des échanges et de la production dans un contexte mondial sous l'emprise d'un courant libéral dominant.

Les précédentes stratégies d'industrialisation n'ont pas permis le décollage de l'économie camerounaise .

- L'industrialisation par substitution d'importation (ISI) de la décennie 1960 a induit à travers les différents mécanismes de protection tarifaire et non-tarifaire, de multiples effets négatifs au rang desquels la stagnation de la productivité et des coûts de production élevés.

- Les industries d'entraînement socio-économique de la décennie 1970 déployées dans le cadre de grandes sociétés ont aggravé le volume des subventions d'équilibre à des entreprises publiques en situation de monopole dans le cadre de marchés protégés ; ce qui a émaillé toute tentative de dynamisme et d'innovation.

- L'industrialisation par substitution d'exportation (ISE) de la décennie 1990 visant à remplacer les exportations de produits primaires par des exportations des produits manufacturés ou semi-finis a été inopérante. Le constat qui se dégage à l'issue de ce périple industriel camerounais se décline suivant trois problématiques :

Primo : La faible diversification de l'appareil productif camerounais que l'on observe aisément à travers le prisme de la structure des exportations nationales ; celles-ci reposent sur un panier de huit produits : pétrole brut, bois en grumes et sciages, cacao en fève, café, coton fibre, aluminium en lingot, banane fraîche et caoutchouc brut, qui, à eux seuls représentent en moyenne 80% du total des exportations en valeur.

Secundo : La stagnation des capacités de production industrielle observée dans les principaux pôles industriels nationaux à base de ressources : SONARA, CICAM, CIMENCAM, ALUCAM, etc. ; par exemple, l'usine d'électrolyse d'Edéa (ALUCAM) a vu sa capacité nominale passer de 50 000t à 85 000t soit une augmentation de 5 000 t en près de 50 ans ! Or aujourd'hui, le seuil critique de rentabilité des usines modernes de production d'aluminium primaire est de 240 000 t. De même, la production de la SONARA est estimée à 2 100 000t alors que le seuil de compétitivité de toutes les raffineries dans le monde est de 5 000 000 t !

Cette évolution est en conflit avec les tendances lourdes du commerce international ; en outre, elle explique à juste titre le repérage du Cameroun dans la zone de déclin du diagramme de compétitivité de ses principaux produits d'exportation d'une part et, d'autre part, la faible performance de ses industries à base de ressources. Le Cameroun affiche en conséquence un indice de performance compétitive médiocre (IPC=0,08 pour le Cameroun contre 0,278 pour la Malaisie, soit un rapport de 1 à 3,5).

### III - IMPACT DES APE

#### 3-1. IMPACT MACROECONOMIQUE

La mise en application des APE aura un impact considérable sur l'économie camerounaise.

A titre d'exemples, quelques effets positifs pour les consommateurs seront la baisse du prix des produits importés et partant l'amélioration de leur pouvoir d'achat ; pour les entreprises, la baisse des coûts des consommations intermédiaires, et partant l'amélioration de leur compétitivité.

En retour, comme effet négatif, il y a lieu de s'attendre entre autres à la désindustrialisation du pays due à la concurrence des produits importés, la baisse des recettes publiques du fait du désarmement douanier et partant, la précarité sociale conséquente à la diminution des investissements sociaux. Soulignons qu'en cas de désarmement douanier total tel que prévu par le SPG, disposition majeure des accords de l'OMC, les droits de douane et la TVA connaîtront en 2008 des baisses respectives de 227 et 67 milliards.

### 3-2. IMPACT MICROECONOMIQUE

L'Union Européenne est le premier partenaire commercial de la CEMAC. Le démantèlement des barrières tarifaires entre les deux partenaires dans le cadre de l'accord de partenariat économique régional (APER) en négociation, se traduira par la concession aux produits de l'UE d'une marge préférentielle variant entre 17,5 % au Cameroun et 34 % en RCA, alors que la marge préférentielle consentie aujourd'hui par l'UE aux produits ACP n'est que 2 %. La conséquence de cette situation est variable suivant les catégories d'acteurs : perte de revenus pour les Etats, mais gain pour les communautés nationales, principalement les ménages et les entreprises. Elle est également variable suivant les secteurs d'activité économique selon leur degré d'exposition au commerce international.

En effet les secteurs qui produisent les biens et les services non échangeables auront un gain net important ; à l'opposé, les secteurs dits « sensibles », qui produisent des biens échangeables pourraient avoir des gains nets moindres ou carrément des pertes nettes, selon le degré de substituabilité de leur produits par des importations européennes concurrentes, dopées par les gains de compétitivité ainsi concédées. Il en est ainsi des industries de substitution aux importations qui se sont érigées des mesures de protection importantes.

L'impact sur le commerce intracommunautaire est corollaire à l'impact sur les secteurs clés des économies tel qu'exposé dans le tableau ci-dessus. En effet, parmi les secteurs qui enregistreront des pertes nettes du fait de l'APER, se retrouvent en première ligne les « industries agro-alimentaires » et les « industries textiles et confections », mais aussi toutes les « industries chimiques et plastiques ». Le commerce intracommunautaire formel étant constitué essentiellement des produits industriels ou manufacturés, la création commerciale induite dans la région en faveur des pays de l'UE du fait des marges préférentielles concédées, pourrait déstabiliser les échanges entre les Pays, par la menace qu'elle ferait peser sur les productions régionales respectives.

## IV – MESURES CORRECTIVES ET PREVENTIVES A PRENDRE

### 4-1. MESURES MACROECONOMIQUES

Au regard de ce qui précède les thérapeutiques à appliquer à l'économie camerounaise afin de la rendre apte à affronter la concurrence internationale, et s'intégrer de façon efficace et efficiente dans le nouveau cadre de coopération avec l'Union Européenne ne sont pas évidentes..

A moyen terme, il s'agit d'une reconfiguration de la politique industrielle selon un schéma opérationnel basé sur trois piliers :

- les filières industrielles-clés, axées particulièrement sur : la valorisation des ressources naturelles issues de nos Mines, de l'Agriculture, des Forêts, de l'Élevage, la Pêche ; la valorisation des ressources humaines nationales et l'utilisation des technologies appropriées ;
- les infrastructures physiques d'accompagnement du processus de reconfiguration industrielle (Energie, eau, Communications, Télécommunications...);
- le cadre institutionnel d'attractivité et de compétitivité des investissements, en termes d'incitations et de centres efficaces d'impulsion des investissements.

### 4-2. MESURES MICROECONOMIQUES

Le secteur privé et les organisations qui le représentent telle UNIPACE, doivent internaliser les principes de l'accord de partenariat de Cotonou, et amener les entreprises à envisager ou à prendre la mesure des enjeux et défis des APE pour s'ajuster sans délais à la nouvelle donne. Pour ce faire elles doivent introduire dans leurs stratégies managériales les objectifs de productivité, de rentabilité et d'efficacité, car leur maîtrise permet à l'entreprise d'être compétitive. Elles doivent par ailleurs se mettre dans les conditions de la compétition internationale, en recherchant les coûts les plus bas, en diversifiant les sources d'approvisionnement et les marchés, en intégrant la normalisation et la qualité dans leurs démarches managériales.

Dans le même ordre d'idées, il est vivement recommandé de renforcer les capacités des entreprises, des organisations membres, et des chambres consulaires pour les APE. Cela se ferait par le biais du développement des clusters (associations professionnelles par filière), le développement des réseaux d'échanges entre les hommes d'affaires de la région en vue de la création d'entreprises à entrepreneurs privés régional, et de la formation continue sur les thématiques particulières ci-après : (i) le système commercial multilatéral et l'accord OMC ; (ii) la normalisation, les

règles d'origine et la valeur en douane dans le commerce international ; (iii) les stratégies et politiques commerciales dans l'UE ; (iv) les accords de Cotonou et le secteur privé ; etc...

S'agissant des secteurs exposés ou « sensibles », il est recommandé que le processus du démantèlement tarifaire, du moins que dans un calendrier progressif de désarmement, l'annulation des droits et taxes douanières y relatifs interviennent entre 2019 et 2020. ce temps sera mis à profit pour renforcer leurs capacités respectives. Ceci pourrait se faire par le biais des clusters d'activité pour mettre en commun les ressources : logistiques de la compétitivité et sur les normes de management, etc... De ce qui précède, les positions de négociations de LA CEMAC peuvent se décliner ainsi qu'il suit :

- Représentativité optimale du secteur privé au sein des instances de négociation au plus haut niveau : il est important que le secteur privé dispose d'au moins deux représentants au sein des instances de négociation cités ci-dessus.
- Maîtrise des impacts négatifs de la mise en œuvre de l'APER : les impacts négatifs sur les secteurs « sensibles » sont à cerner avec précision le plus rapidement possible ; ensuite ils doivent faire l'objet d'une position commune de négociation pour le secteur privé. Moins d'une centaine de produits (ou positions tarifaires) sont concernés sur près de 8000 faisant l'objet d'échanges avec l'UE. Comme rappelé supra, deux attitudes sont possibles : soit les exclure du champ des négociations ; soit renvoyer l'application des mesures de réciprocité sur ces produits à la fin du processus, et engager concomitamment un processus de mise à niveau des entreprises desdits secteurs. Le secteur privé doit adopter une position commune face à deux options.

Au niveau des entreprises, il s'agira d'assurer d'ores et déjà :

- La Mise en œuvre des mesures de renforcement des capacités du secteur privé : ce renforcement peut prendre la forme d'organisation de séminaires et d'ateliers de formation, de mise à niveau et ou d'apprentissage des cadres et agents aux questions liées aux échanges et au commerce multilatéral, et aux accords de l'OMC (SPS, OTC), aux technologies et processus de production, à la normalisation (Chaque entreprise devrait disposer sous forme de manuel et mettre en pratique « Un système de management intégré : qualité, sécurité, environnement, responsabilité sociale », les normes européennes de son secteur), la valeur en douane, et les règles d'origine dans le commerce international.
- La promotion des clusters d'entreprises par filière :

Le secteur privé doit s'organiser pour promouvoir un tel programme

En ce qui concerne le NDE : Ce département dispose d'un riche potentiel en pastèque, tomate, arachide, haricot, piment, avocat, chou, volaille, pour ne citer que ces produits. Dans cette nouvelle configuration, il apparaît judicieux :

- que les normes européennes soient collectées et vulgarisées auprès des producteurs de tous ces produits, programme soutenu par une formation dans leur application, dans les bonnes pratiques agricoles, le marquage et éventuellement la certification des produits du terroir ;
- que les élites unissent leurs forces, avec la collaboration de leurs Majestés les Chefs Supérieurs, des forces vives et des jeunes, pour accroître ces productions à travers la multiplication des plantations et au-delà des plantations, le développement dans le NDE, des unités industrielles de transformation de ces ressources.

## CONCLUSION

La mise en application des APE aura un impact considérable sur l'économie camerounaise.

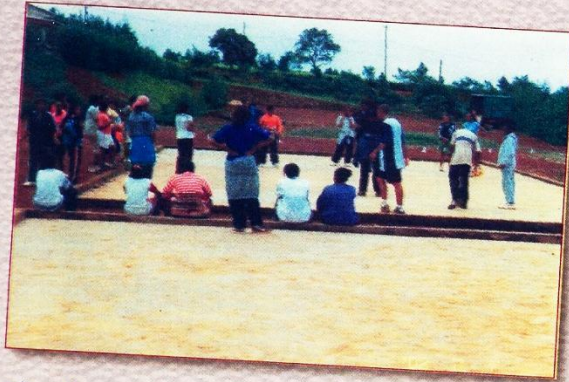
Cet impact sera gravement négatif (fermeture des entreprises, pertes des emplois, baisse du budget et des interventions sociales de l'Etat) si des mesures préventives et correctives ne sont pas envisagées et mises en application dans les meilleurs délais, aussi bien au niveau du secteur public, qu'au niveau du secteur privé.

Au regard de ce qui précède, faut-il signer l'accord ou non ? Les entreprises doivent – elles s'adapter et opérer les changements nécessaires ou continuer à fonctionner, comme si de rien n'était ?

A ce type de préoccupation, Julius NYERERE, Ancien Président de la République de Tanzanie répond : Je cite : « La question n'est pas celle du changement ou non. Il s'agit en réalité de changer en choisissant le chemin que nous empruntons, ou d'être changé selon les voies que nous ne maîtrisons pas ». Fin de citation. /-

Festac Medumba  
2006

## Colonie de Vacances



**A**u delà du rôle de détente et de réception traditionnellement dévolus aux colonies de vacances, celles du kumtsi medumba constituent une école d'inculturation par excellence. Les enfants (de 10 à 17 ans), pour la plupart acculturés et incapable de dire bonjour en langue maternelle, doivent saisir cette occasion idoine pour s'enraciner dans leur culture. Voilà pourquoi depuis le lancement de cette colonie de vacances en 2000, un menu approprié a été aménagé pour satisfaire les participants. Ce programme, généralement étendu sur 14 jours, comprend plusieurs volets: enseignement, excursions, veillées et jeux. Dans le volet enseignement, nous initiions les colons à parler, lire et écrire le medumba. En outre, ils reçoivent des enseignements sur la connaissance du département du NDE et sur la culture bamiléké Medumba. Le deuxième volet qui vient en appui au premier, porte sur les excursions et visites; lesquelles permettent aux enfants de découvrir au concret les réalités de leur village; mieux encore, de visiter quelques éléments qui témoignent du riche patrimoine historique, culturel et artistique du NDE. Ces visites nous conduisent dans les champs, les chefferies, les marchés, les lieux sacrés, les ateliers d'artisans et d'autres attrac-

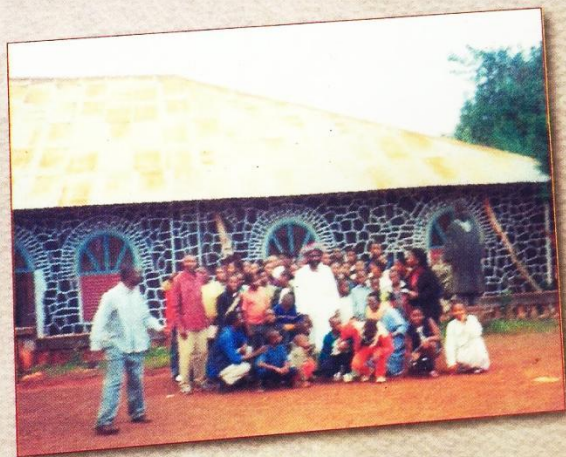
tions touristiques chargées de symboles pastoraux, domestiques ou artisanaux.

Dans un troisième temps, nous organisons à la façon d'autrefois les veillées culturelles au cours desquelles les enfants suivent autour d'un feu de bois, des contes, dévinites, fable puis en raconte en Medumba à leur tour aux camarades;

Dans l'ensemble, le but ultime est d'éveiller en eux, l'amour pour leur culture, leur langue et leur village. De ce point de vue, nous pouvons dire sans risque de nous tromper que notre objectif principal a été largement atteint lors des trois premières éditions.

Il va sans dire que les aspects civiques et ludiques ne sont pas du reste. Tout en leur apprenant la discipline et les vertus de la vie en groupe, la colonie du FESTAC Medumba offre aux enfants de changer d'air, de s'amuser à travers les jeux, et surtout, de se créer des nouvelles amitiés.

Ainsi, avons-nous toujours pu joindre l'utile à l'agréable. Il reste aux parents de donner la chance à leurs enfants de profiter de cette opportunité qui leur permet de rester en équilibre dans la mondialisation ambiante. Surtout à l'heure où l'enseignement des langues maternelles fait partie des programmes scolaires. Le kumtsi medumba quant à lui, met tout en oeuvre pour



# Colonie de vacances

Festac Medumba  
2006

péréneriser cette colonie de vacances afin que plusieurs générations en tirent le grand bien. Grâce à ces efforts, l'édition 2006 s'annonce encore plus belle.

## SIAP DE KAFEN : VILLAGE DE LA COLONIE DE VACANCES MEDUMBA

Lorsqu'on longe la nationale n°4 (Yaoundé - Bafoussam), on est frappé par le paysage pittoresque d'une ferme moderne sur les collines de kafen, localité située près de 12 Km au Sud-ouest de Banganté. En embranchant sur la piste carrossable au niveau du carrefour tenant lieu de marché kafen, le visiteur parcourt

et un terrain bien aménagés offrent un espace bien approprié pour les jeux.

Ce site, en permanence approvisionné en eau et en électricité, est suffisamment couvert par le réseau de téléphonie mobile, ce qui permet aux parents de rester en contact permanent avec leurs enfants.

Sur cette montagne, la fraîcheur fait penser à un climat tempéré. Ici, les colons et les visiteurs ne s'ennuient pas; ils peuvent visiter au choix les ananeraies, les bananeraies, les cafetiers, les champs maraîchers et vivriers, la ferme à volaille, le parc à boeuf, les étangs jumeaux à gros poissons et bien d'autres attractions. C'est un véritable cocktail d'agritourisme.



Cet environnement offre ainsi la possibilité de s'initier ou de participer à la pratique des activités agropastorales: semence, désherbage, récolte, pêche etc.

SIAP de kafen, c'est le cadre idéal pour une colonie de vacances rêvées dans les hautes terres du pays bamiléké au Cameroun.

*Pour la commission de la colonie des vacances;  
Feumba Rodrigue Aimé  
(Directeur Colonie).*

environs un Km avant d'atteindre la porte d'entrée du SIAP, grand complexe agropastoral crée au début de la décennie 90. C'est ce site que le kumtsi Medumba a choisi depuis 2001 pour abriter les colonies de vacances.

Pour offrir des bonnes conditions d'épanouissement aux colons, le propriétaire du complexe, par ailleurs Président National du kumtsi Medumba, SE. NIAT NJIFENJI Marcel, n'a pas fait dans la dentelle: un dortoir d'une capacité de 50 places, des salles de bain, une cuisine, une infirmerie et 2 salles pour les cours et les veillées. La vaste cours



# Maires et Conseillers Municipaux



**NIAT NJIFENJI Marcel**  
Maire

## COMMUNE DE BANGANTE

NZEPANG Paul 1er adjoint  
NJIKI François 2ème Adjoint  
KOUAMEDJO Philippe 3ème Adjoint

### Conseillers

-TANKEU Elisabeth	TCHATCHOUA Thomas	NGWOUNPO Jean
Jean Marie NGANKOU	MBIANDOU Rose	NDJEUNYE Robert
NEUDJOU Jean Baucloi	KAMWA Jean Marie	NJIOWO Françoise
YOPA Cyrille	DJAMFA Roger	TCHEPDA Marie
KOUAMOUD jonas	NJIPOWONO Lisette	TCHOUAYANG Pierre
KEUJUPIA Ludovic	KEMTCHANG JEanPAul	TCHAMBA Anatole
TCHATCHOUA Magloire	NGOKSEU Richard	PAHANE Julienne
TCHATAT colbert	WANDJI Daniel	KOUEDJEU Roger
TCHOUATA Moussa	KONTCHOU Emile	Djeudam Jean Calvin
NGATCHOU Lysette	MBIANDA Séraphin	JUSSE Pierre
NGATCHOU Eugénie	LEUWAT Dieudonné	LAMBOU Jean
DJABA Emile	TANKEU Filbert	MEUKOUE Joseph



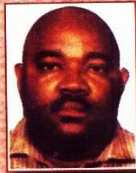
**JUEZA Zachée**  
Maire

## COMMUNE DE BAZOU

NOUTCHA Parfait 1er Adjoint  
TOUAKAM Otis 2ème Adjoint

### Conseillers

TCHANA Mesack	TCHAKOUTIO Pierre
TANGHA Claude	TCHAKOUTIO Pierre
NJEUNOU Joseph	NOUTCHA Parfait
THIENKOUA Jean Daniel	NOUMI
NFONDANG Paul Claude	KOPLONG Héléne
TOUAKAM Otis	NTINTA Emmanuel
MBOUENTCHOU Jean Claude	DJEUNKOUA Jean
LAKOUGNE Bertrand	NGANA Josué Claude
KAMADJOU emile	YONTCHOU Frieda
KEUTCHALLI Jean Pierre	DJEUKOUA Jean
NGANSO Georgette	SANI Emile
TEUNKOUA Jean	YOMBA Claude Bernard
KWADJIO Claude Birago	



**FUYA Rigobert**  
Maire

## COMMUNE DE BASSAMBA

- NYABEYE Jean 1er Adjoint  
- NYABEYE Venant 2ème Adjoint

### Conseillers

TANKOUA Claude	PAHO née TOUNOU Florence
TEKEU André	GATCHOU Gaston
HEUMEN Colette	TOUKE Jean
NGATCHA Jean Pierre	TAMI Rosalie
NZOUKEU Jean Bedel	TCHAKOUNTE Anatole
NJAFEU Meka Kou	BETSI YAMSI Joseph
NKWEKA Maurice	TCHAPOTS Jean Claude
NJADJA Jean	NYAMSI Donald
NYA Marthe	NZINGUE MBIANDA Flavien
TONGA Michel	NGASSAM Thérèse
TCHANA Robert	TCHOUGA Georges



**BANKOUE Dieudonné**  
Maire

## COMMUNE DE TONGA

KEMEDJO Jean Etienne 1er Adjoint  
YONZE Joséphine 2ème Adjoint

### Conseillers

FEUTHEU Jean Claude	MBIAMOU NYAMSI
ATONGMOU Thérèse	OYA Rigobert
TCHOUA Maurice	NYONSE Jean Pierre
NAMI Benjami	FEUBA Jeanne
TCHEBETCHOU Guillaume	WAMOU Jean Merlin
TCHOUBIA Antoine	KEMABIA Charles Jean D.D.
NYONSE Célestin	MBAKOP Nicolas
TCHOUPA Robert	YONGMI Daniel
TONKEU Jean	YINDA Mathurin
DJATOU NGASSA Eloi	NJIOFANG Ammanuel Diderot
MBEUTCHA	TONGA Célestin



# Commission

## Commissions techniques

1. ACCEUIL ET RENSEIGNEMENT
2. AFFAIRES RELIGIEUSES
3. AGRO - PASTORALE
4. ARTS CULINAIRES
5. ARTS ET METIERS
6. COLONIES VACANCES
7. TOURISME
8. COMMUNICATION
9. VULGARISATION DE LA LANGUE
10. DANSES TRADITIONNELLES
11. EVALUATION PRIX ET PRIMES
12. FINANCES
13. GESTION DU VILLAGE DU FESTAC
14. INFRASTRUCTURES
15. MARKETING - SPONSORING
16. MUSIQUE DE VARIETES - SONORISATION
17. GESTION ZONE RESTAURATION
18. SANTE
19. SPORT - JEUX - LOISIRS
20. THEATRE ET CONFERENCE

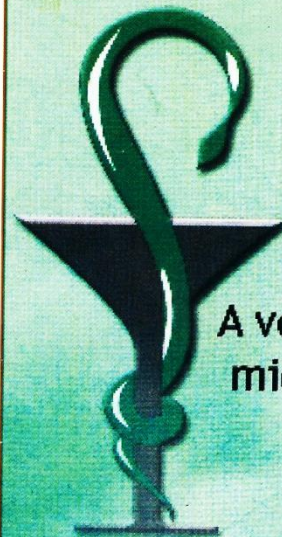


**fme-Gaz**  
*Les Gaz Industriels du Cameroun*

*avec nous, vous tissez une relation honnête et forte...*

## PHARMACIE DES PORTIQUES

Dr JEROME ZOUA



A votre écoute pour  
mieux vous servir

597 avenue A. AHIDJO - BP 739 - DOUALA

Tél. 342 14 44 - Fax : 342 46 79

**Festac Medumba  
2006**

# Coordination du festac Coordination du festac 2006



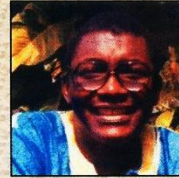
Fotso Sadrack



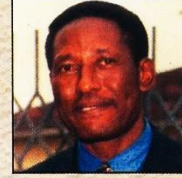
Yanga Marceline



Yankwa Martin



Poubom Lamy



Salomon Tchatchoua

## LISTE DES ARTISTES

1.	90 DEGRES	24.	JOSEPH ARMAND	46.	POKOUMA
2.	ACHAUD AU CHAUD	25.	KOUKEU	47.	PRINCE PANYA
3.	BIG SOLO	26.	KEPADJOU ROLAND	48.	PRINCE BID MOP
4.	BRICOLEUR	27.	LARRY	49.	PRINCE KADJA
5.	MBITA KOLA	28.	LEILA SERGE	50.	KAMARO BRICE
6.	CAMLEM CAMILLE	29.	LINOU NGONGANG ALEX	51.	RENE BEN'S
7.	CAMILLE NJO	30.	LORD ALFRED	52.	RENE FADJARO
8.	CLAUDY MBAKOP	31.	MARCEL CHAO	53.	ROLAND KEMAJOU
9.	DAVID DACKO	32.	MBETBO GUY	54.	RODRIGUE NZOUESSA
10.	DORICE LA REVENANTE	33.	MEDUMBA FOLK	55.	SENGOUA EMMANUEL
11.	EMMANUEL SENGWA	34.	MONGA IVES ALAIN	56.	SI GERARD YATCHOU
12.	EMMANUEL DEXTER	35.	NANA REMY	57.	SOULEMAN WANDA
13.	FANZIE VICTORIO	36.	NDANGA	58.	SOU PENKA
14.	FLAVINO	37.	NEGRO ROBERTO	59.	TCHA LOVE MBAKOP
15.	FRANZUE	38.	NGNIMO LE PRINCE	60.	TCHOUFONG BERNARD
16.	KENGOUA NJIKE CYNTHIA	39.	NIMO	61.	TCHOUNANG PIERRE
17.	FAMEN RENE	40.	NOUKEU XAVIER	62.	TOMBA
18.	FRICA BLANCHE	41.	NOUTCHA ROGER	63.	TOMEN EUARISTE
19.	GABY YOUN'S	42.	NYA RAYMOND	64.	TONTON BIKOKO
20.	GUY N.	43.	MYAMSI ELOÏSSA	65.	T.T. BERTIN
21.	ISAAC KETCHA	44.	PANOLINI KITOKO	66.	IRYEIMA DAÏROU
22.	J. T. BERTIN	45.	PASCAL MEFORO	67.	* Orchestre
23.	JERRY RAF		PHARAON D'AFRIQUE		WEST SONG'S

## LISTE DES SPONSORS

- Activa
- Radio FM 100% Medumba
- Djeuga Palace Hotel
- Transu Voyage
- GBF Exchange
- Conficam
- SABC
- Cimencam
- Italia Ceramica
- Campost
- Grant's
- Echelle Consulting Groyp
- Centre du Vernet
- Guinness
- FME - Gaz
- Pharmacie des Portiques
- Congelcam
- Enel-Cam

## LISTE GROUPE DE DANSES TRADITIONNELLES

1.	MANGABEU	<i>Madja</i>
2.	BEN SKIN	
3.	KOULA	
4.	MANDABEU	<i>Qt.2</i>
5.	MEGHOU	<i>Neta</i>
6.	FEMMES BAMENA	
7.	KESSOU	<i>Qt.5</i>
8.	NGA NGUN	
9.	BELONG	<i>Qt.4</i>
10.	NDAZI	
11.	MASSOU	

## CONCEPTION ET RÉALISATION

Hercule Business Group  
B.P. 30803 Yaoundé - Cameroun  
Tel. Bur: 200 10 69  
Mobile: 992 19 38  
933 51 76  
524 93 34

E-mail: herculebg1@yahoo.fr

## LISTE DES EXPOSANTS ARTISANS

Sculpture	- Nkwendjou Etienne - Denmen Mbatchou - Ken Daïrou Arnaud Brice - Djike Jean - Ketcha Frédéric - Ongmo Joseph
Poterie	- Mme Simé - Mme Mbatchakui - Mme YAKAM Geneviève
Vannerie	- Nlinya René - Wangue Richard - Nkuigoua F. - Nkouemi Daniel - Tchuessa Crépin - Sami Yves - Teyiokeng Jean - Ngakoua Sydonio - Fotso Foyam
Forge	- Chef Nfen nga / Nfen La (Mbiandou) - Nombou Augustin
Matériaux locaux	- Yougouha Emmanuel - Ntentchou Philippe
Couture - Broderie	- Nkowa Francis - Mme DUTCHOU Marthe - Mme TCHOUJA Jacques - Mme TOYA Agathe - Mme YAMI Rosalie

## LISTE DES EXPOSANTS COMMERCIAUX

- SABC
- ACTIVA ASSURANCES
- GBF FINANCES
- CAMPOST
- PMUC
- GRANT'S
- EXPRESS UNION
- YASSA
- GMR
- HONIG CUBE
- CHOCOCAM
- MEDECINE DOUCE
- MCK
- ASSURAMA
- LIPAL
- PHONE CENTER
- ADIC
- SIAP
- Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural ; Programme de Réforme du Sous-secteur Engrais

## TABLE DES MATIERES

DEDICACE.....	i
RESUME.....	ii
ABSTRACT .....	iii
SOMMAIRE .....	iv
LISTE DES SIGLES, ABREVIATIONS et ACRONYMES .....	vi
LISTE DES TABLEAUX.....	vii
LISTE DES PHOTOS .....	viii
LA CARTE.....	viii
REMERCIEMENTS .....	ix
INTRODUCTION GENERALE.....	1
a- Présentation du sujet .....	1
b- Raisons du choix du sujet .....	1
c- Cadre spatial et temporel .....	3
d- Définition des concepts.....	4
e- Problématique .....	6
f- Intérêt du sujet.....	7
g- Revue critique de la littérature.....	9
h- Démarche méthodologique .....	11
i- Plan du travail .....	13
j- Difficultés rencontrées .....	13
CHAPITRE I : PRÉSENTATION PHYSIQUE ET HUMAINE DU DÉPARTEMENT DU NDÉ.....	15
I- PRESENTATION DU CADRE PHYSIQUE DU DEPARTEMENT DU NDE.....	15
A- LOCALISATION .....	16
Carte n° 1 : Carte de localisation du département du Ndé .....	17
B- LE MILIEU PHYSIQUE.....	17

1-	Le relief et le climat .....	18
a)	Un relief très complexe .....	18
b)	Un climat fortement influencé par le relief.....	19
2-	Hydrographie, sols et végétation. ....	21
a)	L'hydrographie .....	21
b)	Les Sols .....	22
c)	Une végétation très diversifiée et dégradée .....	22
II-	PRÉSENTATION HUMAINE DU DÉPARTEMENT DU NDE .....	24
A-	ORIGINE, PEUPLEMENT ET FORMATION DES PEUPLES DU NDE	
	24	
1)	Origine des peuples du Ndé .....	24
2-	Peuplement ou formation des peuples du Ndé.....	25
B-	ORGANISATION DES PEUPLES DU DEPARTEMENT DU NDE .....	29
CHAPITRE II : ORIGINES ET FONDEMENTS DU FESTIVAL MEDUMBA :		
1994- 1995.....		
		32
I-	AUX ORIGINES DU FESTAC <i>Medumba</i> .....	32
A-	LES MANIFESTATIONS CULTURELLES DANS LE NDE AVANT LA	
	NAISSANCE DU FESTIVAL <i>Medumba</i> .....	32
	Photo 1 : La danse <i>Nzouhbi'goup</i> .....	34
B-	NAISSANCE DU FESTAC <i>MEDUMBA</i> .....	36
	Photo no 2 : le fondateur du FESTAC <i>Medumba</i> (Niat Marcel Njifenji).....	37
II-	LES FONDEMENTS DU FESTAC <i>Medumba</i> .....	39
A-	LES FONDEMENTS CULTURELS .....	39
	Photo3 : La Danse <i>Lali</i> .....	40
	Photo4 : Objets d'art royaux de la chefferie Bazou. ....	44
B-	FONDEMENTS RELIGIEUX .....	47
CHAPITRE III : ORGANISATION DU FESTIVAL ET DEROULEMENT		
DES ACTIVITES DE 1995 à 2015 .....		
		50
I.	LES NORMES NATIONALES RELATIVES A L'ORGANISATION DU	
	FESTIVAL MEDUMBA. ....	50
II-	LE <i>KUMNTSI'MEDUMBA</i> .....	53

A- PRESENTATION ET BUT.....	53
1- Présentation.....	53
2- Les buts du <i>Kum Ntsi</i> .....	53
B-ORGANISATION DU <i>Kum Ntsi</i> .....	54
1-Les Organes Nationaux.....	54
2- Les organes locaux.....	56
Photo 5 : Batiment du <i>Kumntsi</i> à Bangangté. ....	57
III-ORGANISATION DU FESTIVAL <i>MEDUMBA</i> .....	58
A- LE COMITE D'ORGANISATION.....	58
B- LES COMMISSIONS SPECIALISEES OU COMMISSIONS TECHNIQUES.....	59
IV- LE DEROULEMENT DES ACTIVITES.....	61
A- LES ARTS.....	61
Photo 6 : le <i>Mangambeuh</i> .....	62
Photo 7: le Ben skin.....	62
Photo 8: Miss <i>Medumba</i> 2012.....	65
B-LES ACTIVITES INTELLECTUELLES ET LES JOURNEES DES CHEFFERIES SUPERIEURES.....	66
1-Les activités Intellectuelles.....	66
Tableau 1 : Panel des exposants sur le thème "Culture et émergence du Cameroun" lors du FESTAC 2014.....	68
2-La journée des chefs supérieurs ou des chefferies supérieures.....	70
Tableau 2 : Résultats du concours de la meilleure chefferie <i>Medumba</i> 2010. ...	70
Photo 9: Chef Bahouoc lors des journées des chefferies.....	72
Photo 10 : Chef Bangoua.....	72
C- LES ACTIVITES RELIGIEUSES ET AUTRES.....	73
Photo 11 : Exposition des produits agricoles et artistiques lors du festival 2010. .....	73
Photo 12: Exposition des produits locaux.....	74
V- EVOLUTION HISTORIQUE DU FESTIVAL.....	74

A- LAPERIODEDELANCEMENT (1995-2000) .....	74
B- LA PERIODE D'INTERMITTENCE (2001-2009).....	76
C- LAPERIODEDERENAISSANCE(2009-2015) .....	77
CHAPITRE IV : EVALUATION DE LA CONTRIBUTION DU FESTIVAL MEDUMBA AU DEVELOPPEMENT DU DEPARTEMENT DU NDE (1995- 2015).....	78
I- PRESENTATION DE L'ŒUVRE DU FESTAC MEDUMBA DANS LE DEPARTEMENT DU NDE.....	78
A- SUR LE PLAN POLITIQUE .....	78
B- Le FESTAC <i>MEDUMBA</i> : SOURCE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE .....	79
C- SUR LE PLAN SOCIOCULTUREL .....	82
Tableau n° 3 : Programme de formation en langue <i>Medumba</i> en 2014. ....	83
II- LES PROBLEMES DU FESTAC .....	86
A- LES PROBLEMES D'ORGANISATION, DE FONCTIONNEMENT ET DE COMMUNICATION.....	87
B-LES PROBLEMES DE CONSERVATION ET D'ARCHIVAGE DES DOCUMENTS .....	88
C-LES PROBLEMES LIES AU SITE DU FESTIVAL.....	89
D- LES PROBLEMES FINANCIERS ET MATERIELS.....	90
III- LES SUGGESTIONS POUR LES EDITIONS PROCHAINES .....	91
A- ELARGIR LA COLLABORATION ENTRE LES POUVOIRS PUBLICS ET LES ORGANISATEURS DU FESTAC <i>MEDUMBA</i> .....	91
B- PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT EQUITABLE ET VIABILISER LE SITE .....	92
CONCLUSION GENERALE.....	94
SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	96
I- SOURCES PRIMAIRES .....	96
1- Les archives .....	96
2- Les sources orales .....	96
3- Les thèses, mémoires et rapports .....	97

a-	Thèses .....	97
b-	Mémoires .....	98
c-	Les rapports .....	99
4-	Les lois et décrets .....	100
II-	SOURCES SECONDAIRES .....	100
1-	Ouvrages .....	100
2-	Articles de revue, journaux et d'ouvrages .....	101
3-	Dictionnaires et lexiques .....	101
4-	Sources numériques .....	101
	ANNEXES .....	103
	LISTE DES ANNEXES .....	104
	TABLE DES MATIERES .....	137